



SIGNES AVANT-COUREURS — En attendant la sortie de la marmotte qui est censée annoncer la venue du printemps, la voirie municipale de Sherbrooke a entrepris d'enlever la couche de glace qui recouvre certaines rues de la ville. Ci-haut, on voit le travail qui est effectué rue White. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Aide aux pays étrangers

Caritas-Sherbrooke a souscrit plus de \$5,000 à différents pays du monde en 1964

SHERBROOKE — Le Service d'entraide internationale de Caritas-Sherbrooke a consacré plus de \$5,000, au cours de l'année 1964, pour venir en aide aux pays étrangers. "Malgré des demandes totalisant

environ \$50,000, a révélé Mlle Denyse Payeur, trésorière du Service d'entraide internationale, l'organisme a été obligé de limiter considérablement son assistance étant donné le peu de fonds disponibles".

Projets Générosité

Plusieurs projets ont cependant été aidés financièrement par cet organisme de Caritas-Sherbrooke.

Solution

"Dans l'esprit de la campagne mondiale contre la

faim, a expliqué Mlle Payeur, nous avons cherché à financer des projets qui apporteraient une solution définitive au problème de la faim dans le monde."

Le Service d'entraide internationale estime en effet que l'aide la plus précieuse qui puisse être apportée aux pays en voie de développement est bien celle qui permettra à la population de se subvenir à elle-même, sans devoir attendre des pays étrangers sa nourriture quotidienne.

Les directeurs du Service d'entraide internationale croient extrêmement profitable de financer un projet de coopérative agricole ou un projet de creusage de puits qui apporteront l'eau nécessaire à la culture.

Selon le rapport présenté par Mlle Payeur, les projets qui ont reçu l'aide financière du Service sont les suivants: l'Etat du Maranhao, au Brésil, pour la construction d'une poissonnière et pour un projet de coopérative agricole, \$2,000; au Burundi et au Rwanda, pour aider de jeunes artisans, \$500; en Afrique de l'Est, des bourses d'études pour trois étudiants d'un Institut social, \$900; en Afrique, pour un projet d'élevage de bestiaux, \$500; à la Haute-Volta, en Afrique, pour le creusage d'un puits, \$500; en Corée, pour un projet d'améliorations de méthodes d'agriculture et de pêche, \$500; et finalement, pour des demandes de secours d'urgence, \$500.

Le Service d'entraide internationale de Caritas-Sherbrooke a pu contribuer à la lutte contre la faim dans le monde grâce à la générosité de la population de Sherbrooke.

Les profits de la vente des "pains du Vendredi saint", entre autres, servent à financer les projets les plus urgents.

"Il ne nous reste plus, a ajouté Mlle Payeur, qu'à espérer que les initiatives que nous prendrons cette année recevront le même accueil sympathique."



M. de Lotbinière HARWOOD

Conférencier invité

Le président de la C de C du Québec à Sherbrooke

SHERBROOKE — Le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Charles de Lotbinière Harwood, sera le conférencier invité lors de la prochaine assemblée générale de la Chambre de commerce de Sherbrooke, le 4 mars courant.

La réunion, qui se tiendra à l'hôtel Wellington, à Sherbrooke, sera précédée d'une réception civique à l'hôtel de ville.

Réception

Cette cérémonie se déroulera à 5 heures p.m., en présence de Me Armand Nadeau, C.R., maire de Sherbrooke, des membres de l'exécutif de la Chambre de commerce de Sherbrooke, des directeurs, et de plusieurs invités d'honneur.

Parmi les invités d'honneur, la Chambre de commerce de Sherbrooke compte sur la présence de Me Armand Nadeau, Me Paul Desruisseaux, C.R., président de La Tribune Inc., et gouverneur de la Chambre provinciale, Mgr Irénée Pinard, recteur de l'Université de Sherbrooke et de M. Goutran Guillemette, représentant de Me Carrier Fortin, ministre du Travail.

Reclamée par les employés d'hôtel

Wagner n'ose se prononcer sur la carte d'identité

QUEBEC, (Par Claude Déry) — Le procureur général de la province, Me Claude Wagner, nous a déclaré qu'il devait étudier sérieusement la proposition avancée par "l'Association des employés d'hôtels et de clubs licenciés des Cantons de l'Est" concernant l'émission de cartes d'identité pour les jeunes fréquentant les endroits où se vendent les alcools.

Il semble que Me Wagner ne prise pas, pour le moment du moins, une mesure qui obligerait les jeunes à se procurer une telle carte parce qu'une semblable décision pourrait être considérée comme arbitraire et dictatorial. Toutefois, l'idée d'émettre des cartes d'identité facultatives reste à l'étude.

Me Wagner attend actuellement les propositions de l'Association des employés d'hôtels et de clubs des Cantons de l'Est" sur le sujet.

Etude à la Commission scolaire

Que pensent les parents des devoirs?

SHERBROOKE — Depuis le début de l'année, le comité pédagogique des directions d'écoles s'est penché sur le problème des devoirs à domicile. Avant de procéder à un sondage auprès des parents, le comité a cru nécessaire de consulter le personnel enseignant.

Ce questionnaire s'adressait aux professeurs des cours secondaire et primaire.

Les parents

Ainsi, les professeurs ont profité de la visite des parents à l'école, ou ils sont allés quérir le bulletin de leurs enfants, à l'occasion de la semaine de l'éducation, pour leur remettre un questionnaire sur les devoirs à domicile.

Les questionnaires sont différents pour le primaire et pour le secondaire.

Les questionnaires dûment remplis devront retourner à l'école pour le 12 mars.

Le lundi suivant, les élèves seront libérés à 3 heures, pour

permettre aux titulaires de compiler les réponses des parents de leurs élèves et de procéder, avec la direction, à la compilation générale de l'école.

Cette façon de procéder permettra à chaque direction d'école de remettre sa synthèse pour la date fixée, soit le 18 mars 1965.

Le but

Au début de l'année scolaire, quelques parents communiquaient leurs observations concernant les devoirs à domicile; les uns les trouvaient trop longs ou trop difficiles, les autres, trop courts ou trop faciles. C'est ce qui a motivé l'enquête.



Mlle Denyse PAYEUR

A Sherbrooke

Congrès annuel des étudiants en commerce du 4 au 7

SHERBROOKE — Le 11e congrès annuel provincial des étudiants en commerce se tiendra à l'Université de Sherbrooke du 4 au 7 mars courant.

Quelque 125 étudiants, venant des Universités Laval, Montréal, Sherbrooke, et de plusieurs écoles de commerce de la province de Québec, se réuniront à l'auditorium de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke.

Le congrès de cette année est organisé par les étudiants en commerce de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec les professeurs et les autorités de la faculté.

Activités

Au programme, on remarque différentes activités, telles que conférences, visites des installations de l'Université, études, forum, et discussions.

Les directeurs du comité d'organisation du congrès sont M.M. Claude Pélissier et Jean-Paul Biron. Le président des étudiants en commerce, M. François-Robert Folot, s'est dit heureux de voir que ces assises annuelles se tiendront, cette année, sur le campus universitaire de Sherbrooke.

Autres nouvelles de Sherbrooke en page 2

Il demande la clémence pour célébrer son anniversaire de mariage en liberté

Avec des sanglots, Rodrigue promet... une autre fois... de ne pas recommencer

Au sujet d'un accident survenu à Asbestos en 1959

La Cour d'appel renverse la Cour supérieure...

SHERBROOKE — Trois juges de la Cour d'appel ont été unanimes pour renverser un jugement qui avait été rendu en Cour supérieure, le 4 mars 1964.

Ce jugement concernait une action en dommages au montant de \$12,025.75, qui avait été intentée par M. Robert Vallières, un journaliste d'Asbestos, contre M. Jean-Marc Camirand, un citoyen de la même ville.

Alors que l'action avait été rejetée, avec dépens, les juges Pratte, Rinfret et Montgomery ont condamné M. Camirand à payer à M. Vallières, la somme de \$1,578.55, dont \$828.55 pour lui-même et \$750 pour son fils.

Les procédures judiciaires découlant d'un accident survenu le 10 août 1959, vers 11h 30 a.m., rue St-Jacques.

Asbestos. Le fils de M. Vallières, René, alors âgé de cinq ans, avait été heurté par la voiture de M. Camirand, au moment où il traversait la rue.

Attention

Les trois juges ont mentionné que le dossier révèle qu'il y a eu contact entre le jeune René Vallières et l'automobile de M. Camirand.

Selon eux, le juge de première instance n'a peut-être pas accordé à cette question du contact et de la présomption qui en découle, toute l'attention qu'elle mérite lorsque, dans son jugement, il dit: "qu'il y ait eu contact ou non, le choc n'aurait pas été assez violent pour infliger les blessures qu'il a subies, puisque l'enfant s'est retourné pour courir dans la direction du trottoir, et c'est en arrivant au trottoir qu'il a fait une chute et est tombé sur le bord du trottoir pour y demeurer inconscient".

Ils ont donc conclu que M. Camirand n'a pas réussi à repousser la présomption qui pesait contre lui.

Cette cause avait été portée en appel par Me Gérard-G. Boudreau, de Sherbrooke.

SHERBROOKE — Avec des sanglots dans la voix et les larmes aux yeux, Emilien Rodrigue, 21 ans, de Sherbrooke, a lui-même intercedé auprès du tribunal pour obtenir la plus grande clémence possible.

Il a demandé au juge Benoit Turmel, en Cour des sessions de la paix, de pouvoir sortir pour le 11 juillet, afin de célébrer son anniversaire de mariage en compagnie de sa jeune épouse.

Ce jeune homme, qui il y a quatre mois plaidait coupable aux accusations de possession d'une arme à feu, et de tentative de vol à main armée à la Banque provinciale du Canada, le 30 mai dernier, à St-Adolphe de Dudeswell, verra probablement son désir se réaliser, s'il obtient le pardon.

Considérant le fait qu'il a déjà passé quatre mois en prison, le juge l'a condamné hier à six mois concurrents dans deux causes.

Aucun but

"J'ai déjà promis que je ne reviendrais plus devant la Cour, et je reconnais que j'ai manqué à ma promesse. À ce moment, je n'aurais aucun but dans la vie. Maintenant, c'est différent. J'ai ma femme, que j'aime plus que tout", a déclaré Rodrigue, parlant péniblement.

L'accusé, qui était sur le point d'éclater en sanglots, a rappelé que, dans cette affaire, il avait collaboré avec la justice du mieux qu'il avait été capable. "J'ai donné tout ce que j'ai pu", a-t-il dit.

Comme résultat de cela, il

Dossier clos

Maintenant que Rodrigue a reçu sa sentence, la Sûreté provinciale va pouvoir fermer ce dossier définitivement.

On sait que l'associé de Rodrigue, Bejean Champagne, 20 ans, purge présentement une peine de trois ans. Il faut cependant préciser que cette sentence couvrirait aussi un vol perpétré dans la chambre d'un prêtre, à Coaticook.

Et plus récemment, en Cour du banc de la Reine, Roger Lemelin, 51 ans, commerçant de St-Adolphe, était condamné à 22 mois de prison par l'hon. juge William Mitchell. Il était accusé de complicité.

Avec l'intention de blesser un concitoyen de Richmond

Germain "Kenney" Dumond envoyé à son procès sous l'accusation d'avoir déchargé une arme

SHERBROOKE — A la suite d'une brève enquête préliminaire, Germain "Kenney" Dumond, 40 ans, de Richmond, a été envoyé, hier, à son procès pour le prochain terme des Assises criminelles, en janvier 1966. Dumond devra répondre à l'accusation d'avoir déchargé un fusil de calibre .16 sur Reginald Patrick, 34 ans, de Richmond également, le blessant gravement à la jambe gauche.

Il est passible de 14 ans d'emprisonnement.

Pas de nouveau

Cette enquête, devant le juge Benoit Turmel, n'a fait ressortir aucun fait nouveau.

On a rappelé que la fusillade était survenue le 13 octobre 1964, à l'hôtel Mario, situé à deux milles de Richmond sur la route de Danville.

Deux sorties pour les pompiers locaux

SHERBROOKE — Les pompiers de Sherbrooke, hier après-midi, ont dû sortir à deux occasions.

Dans le premier cas, ils se sont rendus au sous-basement de l'église St-Joseph, rue Belvédère, à cause d'un fil électrique surchauffé. Un groupe de dames y étaient réunies et à l'heure du café, trop d'appareils électriques avaient été branchés sur une même prise de courant, soit un poêle, un peccolateur et une chauffe-eau, avec le résultat que le fil s'est mis à chauffer.

A ce moment, on a senti une odeur de brûlé et pour plus de sûreté on a mandé les pompiers.

Brûlé à l'huile

Dans le second cas, il s'est agi d'un brûlé à l'huile qui a pris feu, probablement à cause d'un excès d'huile au moment de l'allumage. L'incident s'est produit au logis de Mme Emma St-Onge, au 24, rue Jubilé.

Auparavant, Dumond et Patrick étaient venus près de se battre, dans un autre hôtel de Richmond.

La discussion aurait repris de plus belle, à l'hôtel Mario, et Dumond aurait tranché l'argument avec le fusil.

Patrick et deux autres témoins amenés par le procureur, Me Roland Dugré, C.R., ont révélé avoir vu Dumond avec l'arme dans les mains. Il y avait d'autres témoins, mais ils n'ont pas été appelés. On les entendra toutefois au procès.

Sang

Le coup aurait été tiré à une distance d'environ sept pieds.

Le Dr Marcel Chaput, de Richmond, qui s'est rendu sur les lieux, a employé le mot "déchiqueté" pour décrire l'état de la jambe de la victime. Il a expliqué que la plaie était béante et que l'os principal était fracturé.

L'état de Patrick était tellement grave qu'il a dû passer trois mois et demi à l'hôpital. Encore hier, il marchait très difficilement, avec sa jambe toujours dans le plâtre.

Pour donner une meilleure idée de la force du coup, l'agent Marcel Vignault, de la Sûreté provinciale, a révélé qu'il y avait du sang et de la chair sur un mur de l'hôtel.

Le procureur de la défense, Me Raynald Frechette, a obtenu que le cautionnement de \$50 sur propriété soit renouvelé, afin de conserver la liberté de son client, en attendant le procès.

Un an de prison

Quand il avait volé, Lussier avait \$600

SHERBROOKE — Lorsqu'il a attaqué un chauffeur de taxi, le 27 janvier, pour lui voler une vingtaine de dollars, André Lussier avait environ \$600 dans ses poches.

En apprenant cela, on se demande immédiatement: "Pourquoi a-t-il fait ce vol avec violence?"

Son avocat, Me Roland Dugré, C.R., a expliqué que la raison était le défaut prédominant de Lussier: la boisson.

Le juge Benoit Turmel considère cependant que la boisson n'est pas une excuse, et il a condamné le prévenu à un an de prison.

Juge et jury

Au moment de son arrestation, Lussier avait opté pour un procès devant juge et jury.

Le jeune homme de 21 ans, qui est originaire de St-Jean, a cependant décidé, hier, de plaider coupable.

L'accusé, qui est détenu en prison depuis son arrestation, devra donc poursuivre en prison, la cure de désintoxication qu'il prévoyait faire à Domrémy.

Téléphone

Me Dugré a effectivement expliqué que son client, quelques heures avant le forfait, avait téléphoné à une maison Domrémy, et on devait venir le chercher le matin.

Toutefois, pendant la veillée, il a été arrêté.

Les faits

Le chauffeur de taxi en cause était M. Jean Audet, du 1343, rue Champlain.

Ce chauffeur de la compagnie Blue Veterans Taxi Inc., avait été menacé d'un revolver. Mais il ne s'en était pas laissé imposer et pendant quelques jours, Lussier avait affiché un magnifique "oeil au beurre noir".

En plus de se faire voler son argent, M. Audet avait vu Lussier filer avec son véhicule.

Quant aux \$600 que les policiers avaient trouvés sur Lussier, qui a déjà fait du pénitencier, le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette, C.R., a révélé qu'il ne s'agissait pas d'argent volé.

Comme mot de la fin, le juge Turmel a déclaré: "Je ne pense pas que vous soyez réhabilitable".



ET PIS QUOI! — Pour ces deux miches, la boue c'est précieuse. On peut en faire des "tortes", des "gâteaux", etc. Et puis, c'est tellement intéressant, surtout que

maman a bien précisé qu'il fallait veiller à ne pas se mouiller. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Mlle Claudette Blouin, reine du carnaval d'hiver de St-Isidore

ST-ISIDORE D'AUCKLAND, (DNC) — Mlle Claudette Blouin a été couronnée reine du carnaval d'hiver de St-Isidore d'Auckland, lors d'une manifestation qui a donné lieu à plusieurs autres activités.

La soirée, une initiative de l'OTJ de l'endroit, a débuté par une partie de hockey disputée entre Martinville, qui remporta la victoire, et St-Isidore.

Claudette fut couronnée entre deux périodes. Elle reçut sa couronne des mains de Mme Réjeanne Vachon, reine 1964. La nouvelle reine adressa la parole ainsi que le curé René Lefebvre et le maire Gérard Gagnon. Les duchesses Ginette Marchand et Francine Doyon, le président de la Commission scolaire, M. Maurice Montminy, le président et le vice-président de l'OTJ, MM. Antonio Hupe et Léo Lapointe, ont pris part au couronnement.

Une soirée folklorique à la salle Labranche mit fin à la soirée.

Le lendemain, les enfants se sont réunis sur la patinoire où le Bonhomme Carnaval leur a distribué des bonbons. Une partie de hockey entre des équipes de calibre junior, et St-Isidore et de Savoyville, a suivi cette distribution.

Visite aux missionnaires du diocèse de St-Hyacinthe

Mgr Hains au Brésil

GRANBY — Mgr Gaston Hains quitte St-Hyacinthe, aujourd'hui, pour se rendre au Brésil.

Le but de son voyage est de rendre visite aux missionnaires du diocèse de St-Hyacinthe, qui se trouvent auprès des Brésiliens de Cururu, dans le nord du Brésil.



Mgr Gaston HAINS

Cette paroisse, qui a été prise en charge par le diocèse de St-Hyacinthe, en 1957, compte actuellement 22 missionnaires, dont sept prêtres et 15 religieuses.

M. l'abbé Robert Leduc, missionnaire au Brésil, accompagne Mgr Gaston Hains, dans ce voyage.

A Beebe

L'Aide à la jeunesse reprend vie après deux ans de sommeil

BEEBE, (DNC) — L'Aide à la Jeunesse Inc., de Beebe a repris vie, après une période d'inactivité, alors que 35 jeunes se sont rassemblés pour tenter de remettre sur pieds une association de jeunes qui a fait parler d'elle pendant plusieurs années.

Le député du comté, M. Georges Vaillancourt, vient d'annoncer que l'octroi de \$150 accordé à cette association depuis les débuts de son existence, a été renouvelé encore cette année.

Avec la surveillance et l'appui de Richard Beaudin, un ancien fondateur de ce mouvement, et l'abbé Melasco, de Beebe, 30 jeunes ont joint les cadres de cette association et Raymond Cloutier fut élu président.

Au poste de secrétaire, on retrouve Mlle Diane Létourneau qui prendra la charge, alors que le trésorier sera Pierre Gosselin. Pour assister le président, Mlle Aline Isabelle fut nommée vice-président.

Pour combler les cadres de l'exécutif, MM. Arvelin Duquette, Paul Bédard et Maurice Bédard ont été nommés directeurs alors que Mlle Luce Létourneau et Diane Bédard furent nommées aux postes de directrices. En fin, on demanda à l'abbé Jean Melasco, curé de la paroisse St-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, d'agir comme arbitre et conseiller religieux.

Utilisation variée des terres

Le programme comprendra pour une bonne part la recherche d'autres usages pour les terres agricoles marginales, par exemple, création de lots boisés, culture de l'arbre, création de forêts de comté, refection en terres de la Couronne, zones de récréation etc., dans l'Est du Canada, remise en herbe de terres cultivées marginales au moyen des pâturages collectifs, création d'habitats pour la faune, zones de récréation et diversification des cultures, pour l'Ouest.

Ces mesures amélioreront l'utilisation des terres agricoles marginales et apporteront à la population de nouvelles sources de revenu et contribueront à restreindre les excédents difficiles à écouler en soustrayant certaines superficies à la culture.

Aménagement rural. — La loi envisage aussi la recherche de nouvelles sources de revenu pour la population des régions rurales, notamment par la création d'industries locales, l'établissement de zones de récréation et la formation technique.

Cette partie du programme exigera la participation de la population elle-même. Les autorités gouvernementales aideront les groupes locaux à étudier leur situation et à trouver de nouvelles sources de revenu. Le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux, universités, autres institutions d'enseignement et particuliers, entreprendront des recherches et des enquêtes en matière d'aménagement rural, des études sur la collectivité, la sociologie rurale et l'aménagement régional.

Conservation des sols et des eaux — Enfin, la loi autorisera le ministre de l'Agriculture à s'entendre avec les provinces pour travailler à la conservation des sols et des eaux pour des fins agricoles.

Avec ce programme, on pourra tirer pleinement parti des lois sur la stabilisation des prix agricoles, le crédit agricole et l'assurance récolte. Il s'agira d'abord de conclure diverses ententes avec les provinces et de coordonner le travail des services fédéraux pour assurer la réussite du programme.

A la suite de la tempête

Dommages élevés à Maricourt

MARICOURT, (DNC) — Plusieurs citoyens de Maricourt ont dû travailler ferme ces jours-ci afin de réparer les dommages assez considérables causés par la tempête qui a fait rage dans cette municipalité, il y a quelques jours.

A l'occasion de cette tempête, le toit de la grange de M. Eldée Carlin a été arraché alors que la cheminée du magasin Robert Paquette a été démolie.

Par ailleurs, la résidence du maire G. Murphy a subi des dommages alors que la grange-étable appartenant à Mlle M. Dohan est considérée comme une perte complète.

D'autre part, un silo, propriété de M. Alphonse Grandgoulet, a été complètement démolie.

Enfin, les toitures et les antennes de télévision ont été endommagées aux quatre coins du village.

La loi ARDA

Remise en valeur de certaines zones agricoles

MAGOG — Le comité ARDA du comté de Stanstead vient de formuler le communiqué suivant.

En peu de mots, la loi ARDA visera à déterminer dans les provinces les zones agricoles où la remise en valeur s'impose et à préciser le genre d'aide le plus apte à atteindre cette fin.

Ceux qui estiment que l'on peut résoudre le problème des petites fermes en arrachant les agriculteurs à leur terre ne comprennent pas tout l'attachement que les ruraux portent à leur foyer. La loi a plutôt pour objet d'aider à améliorer le revenu et le niveau de vie des petites fermes familiales marginales et ainsi à rendre meilleur le sort de l'agriculture.

Utilisation variée des terres

Le programme comprendra pour une bonne part la recherche d'autres usages pour les terres agricoles marginales, par exemple, création de lots boisés, culture de l'arbre, création de forêts de comté, refection en terres de la Couronne, zones de récréation etc., dans l'Est du Canada, remise en herbe de terres cultivées marginales au moyen des pâturages collectifs, création d'habitats pour la faune, zones de récréation et diversification des cultures, pour l'Ouest.

Ces mesures amélioreront l'utilisation des terres agricoles marginales et apporteront à la population de nouvelles sources de revenu et contribueront à restreindre les excédents difficiles à écouler en soustrayant certaines superficies à la culture.

Aménagement rural. — La loi envisage aussi la recherche de nouvelles sources de revenu pour la population des régions rurales, notamment par la création d'industries locales, l'établissement de zones de récréation et la formation technique.

Cette partie du programme exigera la participation de la population elle-même. Les autorités gouvernementales aideront les groupes locaux à étudier leur situation et à trouver de nouvelles sources de revenu. Le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux, universités, autres institutions d'enseignement et particuliers, entreprendront des recherches et des enquêtes en matière d'aménagement rural, des études sur la collectivité, la sociologie rurale et l'aménagement régional.

Conservation des sols et des eaux — Enfin, la loi autorisera le ministre de l'Agriculture à s'entendre avec les provinces pour travailler à la conservation des sols et des eaux pour des fins agricoles.

Avec ce programme, on pourra tirer pleinement parti des lois sur la stabilisation des prix agricoles, le crédit agricole et l'assurance récolte. Il s'agira d'abord de conclure diverses ententes avec les provinces et de coordonner le travail des services fédéraux pour assurer la réussite du programme.

Utilisation variée des terres

Le programme comprendra pour une bonne part la recherche d'autres usages pour les terres agricoles marginales, par exemple, création de lots boisés, culture de l'arbre, création de forêts de comté, refection en terres de la Couronne, zones de récréation etc., dans l'Est du Canada, remise en herbe de terres cultivées marginales au moyen des pâturages collectifs, création d'habitats pour la faune, zones de récréation et diversification des cultures, pour l'Ouest.

Ces mesures amélioreront l'utilisation des terres agricoles marginales et apporteront à la population de nouvelles sources de revenu et contribueront à restreindre les excédents difficiles à écouler en soustrayant certaines superficies à la culture.

Aménagement rural. — La loi envisage aussi la recherche de nouvelles sources de revenu pour la population des régions rurales, notamment par la création d'industries locales, l'établissement de zones de récréation et la formation technique.

Cette partie du programme exigera la participation de la population elle-même. Les autorités gouvernementales aideront les groupes locaux à étudier leur situation et à trouver de nouvelles sources de revenu. Le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux, universités, autres institutions d'enseignement et particuliers, entreprendront des recherches et des enquêtes en matière d'aménagement rural, des études sur la collectivité, la sociologie rurale et l'aménagement régional.

Conservation des sols et des eaux — Enfin, la loi autorisera le ministre de l'Agriculture à s'entendre avec les provinces pour travailler à la conservation des sols et des eaux pour des fins agricoles.

Avec ce programme, on pourra tirer pleinement parti des lois sur la stabilisation des prix agricoles, le crédit agricole et l'assurance récolte. Il s'agira d'abord de conclure diverses ententes avec les provinces et de coordonner le travail des services fédéraux pour assurer la réussite du programme.

Aménagement rural. — La loi envisage aussi la recherche de nouvelles sources de revenu pour la population des régions rurales, notamment par la création d'industries locales, l'établissement de zones de récréation et la formation technique.

Cette partie du programme exigera la participation de la population elle-même. Les autorités gouvernementales aideront les groupes locaux à étudier leur situation et à trouver de nouvelles sources de revenu. Le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux, universités, autres institutions d'enseignement et particuliers, entreprendront des recherches et des enquêtes en matière d'aménagement rural, des études sur la collectivité, la sociologie rurale et l'aménagement régional.

Conservation des sols et des eaux — Enfin, la loi autorisera le ministre de l'Agriculture à s'entendre avec les provinces pour travailler à la conservation des sols et des eaux pour des fins agricoles.

Avec ce programme, on pourra tirer pleinement parti des lois sur la stabilisation des prix agricoles, le crédit agricole et l'assurance récolte. Il s'agira d'abord de conclure diverses ententes avec les provinces et de coordonner le travail des services fédéraux pour assurer la réussite du programme.

Abonnez-vous à La Tribune



DELINQUANCE JUVENILE — La R. S. Dolores Riopel a prononcé une conférence sur la délinquance juvénile devant les Filles d'Isabelle de Cookshire. On remarque, de gauche à droite, l'abbé Alphonse Labrecque, curé de Cookshire, Mme Léna Rousseau, ex-régente des Filles d'Isabelle, et la conférencière.

La délinquance juvénile: révolte de la jeunesse contre la société

(R. S. Dolores Riopel)

EAST ANGUS, (DNC) — La délinquance juvénile est la révolte d'une jeunesse contre la société qui l'a engendrée.

C'est ce qu'a déclaré la R. S. Dolores Riopel, S.B.C. en éducation sociale et spécialiste des problèmes d'adolescents à l'Institut familial de Sherbrooke en rappelant les paroles du chanoine Armand Racicot, lors d'une conférence organisée par les Filles d'Isabelle et prononcée à la salle du couvent de Cookshire.

Cette causerie avait comme but de renseigner les parents

et de les aider à comprendre la jeunesse d'aujourd'hui.

La R. S. Riopel expliqua ce qu'est la jeunesse, ce qu'elle doit faire et ce que les adultes doivent faire pour éviter la délinquance juvénile toujours grandissante. "Je ne suis pas ici pour défendre la jeunesse qui fait sa marque dans la société, mais je veux qu'elle ait ce dont elle a besoin."

Dialogue

La conférencière demanda aux parents de dialoguer avec

les jeunes d'aujourd'hui, de les écouter afin de les comprendre et d'être en mesure de solutionner leurs problèmes.

"Ces jeunes ont besoin de notre amour, car ils souffrent d'un vide dans leurs coeurs et si ce vide n'est pas comblé, ils chercheront à se faire valoir ou remarquer, soit en devenant chefs de "gang", séparatistes ou vandales."

"Les jeunes disent: Les adultes nous prennent pour des voyous, aussi bien agir en voyous, on nous confie jamais de responsabilité, etc."

les jeunes d'aujourd'hui, de les écouter afin de les comprendre et d'être en mesure de solutionner leurs problèmes.

"Ces jeunes ont besoin de notre amour, car ils souffrent d'un vide dans leurs coeurs et si ce vide n'est pas comblé, ils chercheront à se faire valoir ou remarquer, soit en devenant chefs de "gang", séparatistes ou vandales."

"Les jeunes disent: Les adultes nous prennent pour des voyous, aussi bien agir en voyous, on nous confie jamais de responsabilité, etc."

Dialogue

La conférencière demanda aux parents de dialoguer avec

A Cowansville

Hausse de la taxe scolaire de 50 cents

Cowansville, (Spécial) — La Commission scolaire de la ville de Cowansville s'est vue dans l'obligation de porter sa taxe scolaire à \$3.15, soit une augmentation de 50 cents les \$100 d'évaluation.

Selon le président de cette Commission scolaire, M. Gaston Bachand, cette augmentation est due aux frais encourus par les petites Commissions scolaires de paroisses de cette région.

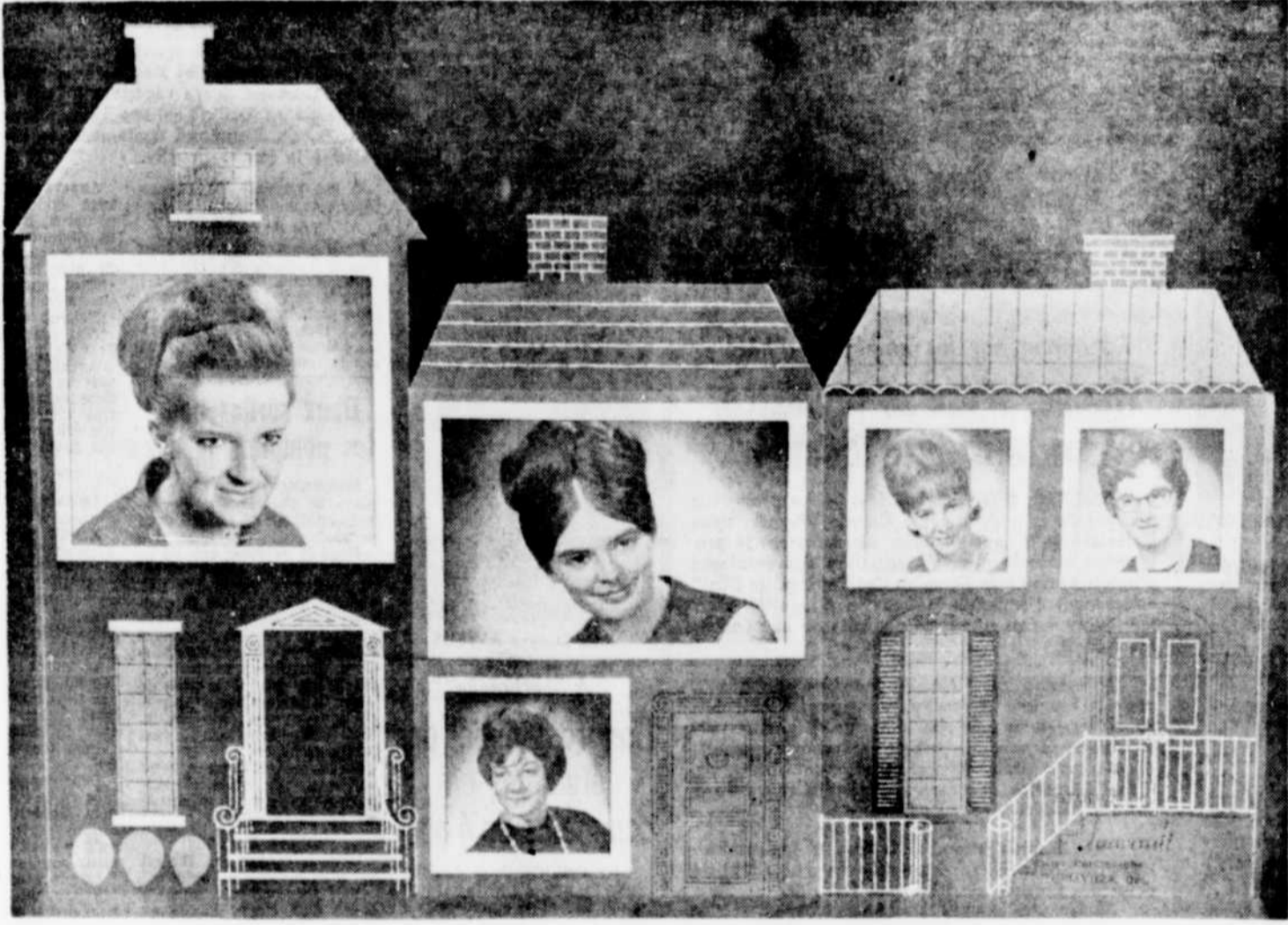
On croit savoir que les autorités de la Commission scolaire de Cowansville ne feront pas de représentations auprès du ministère de l'Education pour obtenir une révision du budget.

PRINCEVILLE, (GAB) — Selon un communiqué émis par M. Laurent Pelletier de Princeville, secrétaire de la brigade ambulancière St-Jean, de Victoriaville et de la région, un regain d'activités se manifeste au sein du mouvement. M. Pelletier signale que, sous l'habile direction de M. Robert Verville, surintendant de la brigade, des manifestations sont en organisations afin de mieux faire connaître et apprécier le travail des membres.

PARADE DE MAISONS MODÈLES DANS LES CINQ VILLES SOEURS

ARTHABASKA — PLESSISVILLE — PRINCEVILLE — VICTORIOVILLE — WARWICK

Qui sera Mlle Habitation?

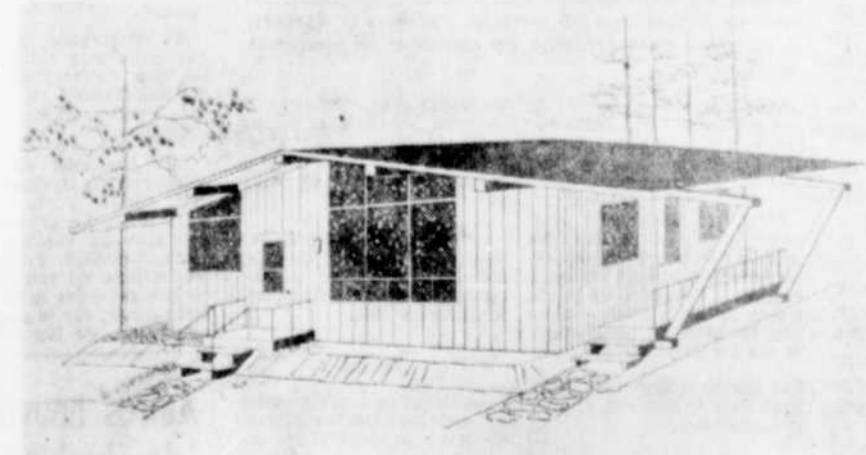


Dans la première fenêtre: Mlle France Bélanger, Victoriaville
 2e maison: Rez-de-chaussée: Mlle Cécile Bédard, Arthabaska
 2e maison: 1er étage: Mlle Claire Hannah, Warwick
 3e maison: 1ère fenêtre: Mlle Liliane Langchamp, Princeville.
 3e maison: 2e fenêtre: Mlle Francine Bérubé, Plessisville.

GROS LOT: Un luxueux chalet de 20x30'



THEO BINETTE, Président du Concours de Popularité 1965



Tirage à l'occasion du couronnement de Mlle Habitation des Bois Francs, Dimanche le 23 mai 1965, à 10 h. p.m. à Arthabaska, sous le patronage du Comité d'Habitation des Bois-Francs Inc.

INAUGURATION

Nous Vous Invitons À Louer L'Argent Nécessaire De

Crescent Finance

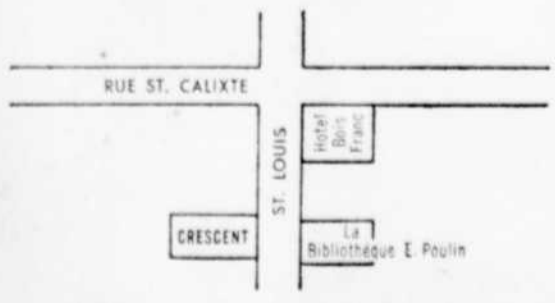
1578, rue St-Louis — Plessisville, P. Q.

Nouvelle venue dans votre ville, Crescent Finance vous offre une façon moderne et toute nouvelle de résoudre vos problèmes financiers. Crescent loue de l'argent. Pourquoi louer de l'argent? C'est le moyen de régler vos problèmes financiers à la moderne. Le client n'est jamais pris au dépourvu — il ne se sent pas humilié. Nous respectons nos clients et les raisons qu'ils ont de louer de l'argent, le plus souvent nous ne nous informons même pas de ces raisons. Il n'y a aucune formalité, une simple attestation de crédit suffit. Vous n'avez qu'à téléphoner ou vous présenter à votre bureau Crescent, ou encore remplir le coupon "Location d'argent" ci-joint et nous le faire parvenir par la poste.



P.-L. DUCHESNEAU, Gérant

| JE DESIRE LOUER \$ | Mois | Conditions | Paiement mensuel |
|--------------------|-----------------------------------|------------|------------------|
| | \$105.75 | 12 mois | \$10.00 |
| NOM | \$95.42 | 20 mois | 24.00 |
| | 710.65 | 24 mois | 36.00 |
| ADRESSE | 1,014.07 | 30 mois | 42.00 |
| TELEPHONE | 2,016.00 | 36 mois | 77.00 |
| | Jusqu'à \$5,000 et même davantage | | |



Crescent Finance

La compagnie de prêt la plus considérée du Canada

Transigez à la moderne chez Crescent

1578, rue St-Louis — Plessisville, P. Q.

TEL: 362-7303



SIGNES AVANT-COUREURS — En attendant la sortie de la marmotte qui est censée annoncer la venue du printemps, la voirie municipale de Sherbrooke a entrepris d'enlever la couche de glace qui recouvre certaines rues de la ville. Ci-haut, on voit le travail qui est effectué rue White. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Aide aux pays étrangers

Caritas-Sherbrooke a souscrit plus de \$5,000 à différents pays du monde en 1964

SHERBROOKE — Le Service d'entraide internationale de Caritas-Sherbrooke a consacré plus de \$5,000, au cours de l'année 1964, pour venir en aide aux pays étrangers. "Malgré des demandes totalisant

environ \$50,000, a révélé Mlle Denyse Payeur, trésorière du Service d'entraide internationale, l'organisme a été obligé de limiter considérablement son assistance étant donné le peu de fonds disponibles".

Plusieurs projets ont cependant été aidés financièrement par cet organisme de Caritas-Sherbrooke.

Solution

"Dans l'esprit de la campagne mondiale contre la

faim, a expliqué Mlle Payeur, nous avons cherché à financer des projets qui apporteraient une solution définitive au problème de la faim dans le monde."

Le Service d'entraide internationale estime en effet que l'aide la plus précieuse qui puisse être apportée aux pays en voie de développement est bien celle qui permettra à la population de se subvenir à elle-même, sans devoir attendre des pays étrangers sa nourriture quotidienne.

Les directeurs du Service d'entraide internationale croient extrêmement profitable de financer un projet de coopérative agricole ou un projet de creusage de puits qui apporteront l'eau nécessaire à la culture.

Projets

Selon le rapport présenté par Mlle Payeur, les projets qui ont reçu l'aide financière du Service sont les suivants: l'Etat du Maranhao, au Brésil, pour la construction d'une poissonnière et pour un projet de coopérative agricole, \$2,000; au Burundi et au Rwanda, pour aider de jeunes artisans, \$500; en Afrique de l'Est, des bourses d'études pour trois étudiants d'un Institut social, \$900; en Ouganda, Afrique, pour un projet d'élevage de bestiaux, \$500; à la Haute-Volga, en Afrique, pour le creusage d'un puits, \$500; en Corée, pour un projet d'améliorations de méthodes d'agriculture et de pêche, \$300; et finalement, pour des demandes de secours d'urgence, \$500.

Générosité

Le Service d'entraide internationale de Caritas-Sherbrooke a pu contribuer à la lutte contre la faim dans le monde grâce à la générosité de la population de Sherbrooke.

Les profits de la vente des "pains du Vendredi saint", entre autres, servent à financer les projets les plus urgents.

"Il ne nous reste plus, a ajouté Mlle Payeur, qu'à espérer que les initiatives que nous prendrons cette année recevront le même accueil sympathique."



M. de Lotbinière HARWOOD

Conférencier invité

Le président de la C de C du Québec à Sherbrooke

SHERBROOKE — Le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Charles de Lotbinière Harwood, sera le conférencier invité lors de la prochaine assemblée générale de la Chambre de commerce de Sherbrooke, le 4 mars courant.

La réunion, qui se tiendra à l'hôtel Wellington, à Sherbrooke, sera précédée d'une réception prévue à l'hôtel de ville.

Réception

Cette cérémonie se déroulera à 5 heures p.m. en présence de Me Armand Nadeau, C.R., maire de Sherbrooke, des membres de l'exécutif de la Chambre de commerce de Sherbrooke, des directeurs, et de plusieurs invités d'honneur.

Parmi les invités d'honneur, la Chambre de commerce de Sherbrooke compte sur la présence de Me Armand Nadeau, Me Paul Desruisseaux, C.R., président de La Tribune Inc., et gouverneur de la Chambre provinciale, Mgr Irénée Pinard, recteur de l'Université de Sherbrooke et de M. Gontran Guillemette, représentant de Me Carrier Fortin, ministre du Travail.

Reclamée par les employés d'hôtel

Wagner n'ose se prononcer sur la carte d'identité

QUEBEC, (Par Claude Déry) — Le procureur général de la province, Me Claude Wagner, nous a déclaré qu'il devait étudier sérieusement la proposition avancée par "l'Association des employés d'hôtels et de clubs licenciés des Cantons de l'Est" concernant l'émission de cartes d'identité pour les jeunes fréquentant les endroits où se vendent les alcools.

Il semble que Me Wagner ne prise pas, pour le moment du moins, une mesure qui obligerait les jeunes à se procurer une telle carte parce qu'une semblable décision pourrait être considérée comme arbitraire et dictatoriale. Toutefois, l'idée d'émettre des cartes d'identité facultatives reste à l'étude.

Me Wagner attend actuellement les propositions de l'Association des employés d'hôtels et de clubs des Cantons de l'Est sur le sujet.

Etude à la Commission scolaire

Que pensent les parents des devoirs?

SHERBROOKE — Depuis le début de l'année, le comité pédagogique des directions d'écoles s'est penché sur le problème des devoirs à domicile. Avant de procéder à un sondage auprès des parents, le comité a cru nécessaire de consulter le personnel enseignant.

Ce questionnaire s'adressait aux professeurs des cours secondaire et primaire.

Les parents

Ainsi, les professeurs ont profité de la visite des parents à l'école, où ils sont allés quérir le bulletin de leurs enfants, à l'occasion de la semaine de l'éducation, pour leur remettre un questionnaire sur les devoirs à domicile.

Les questionnaires sont différents pour le primaire et pour le secondaire.

Les questionnaires dûment remplis devront retourner à l'école pour le 12 mars.

Le lundi suivant, les élèves seront libérés à 3 heures, pour

permettre aux titulaires de compléter les réponses des parents de leurs élèves et de procéder, avec la direction, à la compilation générale de l'école.

Cette façon de procéder permettra à chaque direction d'école de remettre sa synthèse pour la date fixée, soit le 18 mars 1965.

Le but

Au début de l'année scolaire, quelques parents communiquaient leurs observations concernant les devoirs à domicile: les uns les trouvaient trop longs ou trop difficiles, les autres, trop courts ou trop faciles. C'est ce qui a motivé l'enquête.



Mlle Denyse PAYEUR

A Sherbrooke

Congrès annuel des étudiants en commerce du 4 au 7

SHERBROOKE — Le 11e congrès annuel provincial des étudiants en commerce se tiendra à l'Université de Sherbrooke du 4 au 7 mars courant.

Quelque 125 étudiants, venant des Universités Laval, Montréal, Sherbrooke, et de plusieurs écoles de commerce de la province de Québec, se réuniront à l'auditorium de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke.

Le congrès de cette année est organisé par les étudiants en commerce de l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec les professeurs et les autorités de la faculté.

Activités

Au programme, on remarque différentes activités, telles que conférences, visites des installations de l'Université, études, forum, et discussions.

Les directeurs du comité d'organisation du congrès sont MM. Claude Pépin et Jean-Paul Biron. Le président des étudiants en commerce, M. François-Robert Foliot, s'est dit heureux de voir que ces assises annuelles se tiendront cette année, sur le campus universitaire de Sherbrooke.

Autres nouvelles de Sherbrooke en page 2

Il demande la clémence pour célébrer son anniversaire de mariage en liberté

Avec des sanglots, Rodrigue promet... une autre fois... de ne pas recommencer

Au sujet d'un accident survenu à Asbestos en 1959

La Cour d'appel renverse la Cour supérieure...

SHERBROOKE — Trois juges de la Cour d'appel ont été unanimes pour renverser un jugement qui avait été rendu en Cour supérieure, le 4 mars 1964.

Ce jugement concernait une action en dommages au montant de \$12,025.75, qui avait été intentée par M. Robert Vallières, un journaliste d'Asbestos, contre M. Jean-Marc Camirand, un citoyen de la même ville.

Alors que l'action avait été rejetée, avec dépens, les juges Pratte, Rinfret et Montgomery ont condamné M. Camirand à payer à M. Vallières, la somme de \$1,578.55, dont \$828.55 pour lui-même et \$750 pour son fils.

Les procédures judiciaires découlaient d'un accident survenu le 10 août 1959, vers 11h. 30 a.m., rue St-Jacques, à Asbestos. Le fils de M. Vallières, René, alors âgé de cinq ans, avait été heurté par la voiture de M. Camirand, au moment où il traversait la rue.

Attention

Les trois juges ont mentionné que le dossier révèle qu'il y a eu contact entre le jeune René Vallières et l'automobile de M. Camirand.

Selon eux, le juge de première instance n'a peut-être pas accordé à cette question du contact et de la présomption qui en découle, toute l'attention qu'elle mérite lorsque, dans son jugement, il dit: "qu'il y ait eu contact ou non, le choc n'aurait pas été assez violent pour induire les blessures qu'il a subies, puisque l'enfant s'est retourné pour courir dans la direction du trottoir, et c'est en arrivant au trottoir qu'il a fait une chute et est tombé sur le bord du trottoir pour y demeurer inconscient".

Ils ont donc conclu que M. Camirand n'a pas réussi à renverser la présomption qui pesait contre lui. Cette cause avait été portée en appel par Me Gérard-G. Boudreau, de Sherbrooke.

SHERBROOKE — Avec des sanglots dans la voix et les larmes aux yeux, Emilien Rodrigue, 21 ans, de Sherbrooke, a lui-même intercéché auprès du tribunal pour obtenir la plus grande clémence possible.

Il a demandé au juge Benoit Turmel, en Cour des sessions de la paix, de pouvoir sortir pour le 11 juillet, afin de célébrer son anniversaire de mariage en compagnie de sa jeune épouse.

Ce jeune homme, qui il y a quatre mois plaide coupable aux accusations de possession d'une arme à feu, et de tentative de vol à main armée à la Banque provinciale du Canada, le 30 mai dernier, à St-Adolphe de Dudswell, verra probablement son désir se réaliser, s'il obtient le pardon.

Considérant le fait qu'il a déjà passé quatre mois en prison, le juge l'a condamné hier à six mois concurrents dans les deux causes.

Aucun but

"J'ai déjà promis que je ne reviendrais plus devant la Cour, et je reconnais que j'ai manqué à ma promesse. A ce moment, je n'avais aucun but dans la vie. Maintenant, c'est différent. J'ai ma femme, que j'aime plus que tout", déclare Rodrigue, parlant péniblement dans la chambre d'un prêtre, à Coaticook.

L'accusé, qui était sur le point d'éclater en sanglots, a rappelé que, dans cette affaire, il avait collaboré avec la justice du mieux qu'il avait été capable. "J'ai donné tout ce que j'ai pu", a-t-il dit. Comme résultat de cela, il

a expliqué que maintenant, à la prison, on le regarde d'un "oeil en lame de couteau."

Rehabilitation "J'ai bien étudié votre cas, et il y a des chances de réhabilitation", a déclaré le juge Benoit Turmel. "Vous avez tout ce qu'il faut pour changer et devenir un citoyen honorable. Vous avez fait ce qu'on peut appeler une confession générale".

Le juge a également pris en considération un fait qu'avait souligné le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette C. R. Rodrigue n'avait pas obtenu l'ordre de tiser donné par son partenaire, et il avait laissé tomber l'arme.

Dossier clos

Maintenant que Rodrigue a reçu sa sentence, la Sureté provinciale va pouvoir fermer ce dossier définitivement.

On sait que l'associé de Rodrigue, Rejean Champagne, 20 ans, purge présentement une peine de trois ans, il faut cependant préciser que cette sentence couvrirait aussi un vol perpétré dans la chambre d'un prêtre, à Coaticook.

Et plus récemment, en Cour du banc de la Reine, Roger Lemelin, 51 ans, commerçant de St-Adolphe, était condamné à 22 mois de prison par l'hon. juge William Mitchell. Il était accusé de complicité.

Avec l'intention de blesser un concitoyen de Richmond

Germain "Kenney" Dumond envoyé à son procès sous l'accusation d'avoir déchargé une arme

Un an de prison

Quand il avait volé, Lussier avait \$600

SHERBROOKE — A la suite d'une brève enquête préliminaire, Germain "Kenny" Dumond, 40 ans, de Richmond, a été envoyé, hier, à son procès pour le prochain terme des Assises criminelles, en janvier 1966. Dumond devra répondre à l'accusation d'avoir déchargé un fusil de calibre .16 sur Reginald Patrick, 34 ans, de Richmond également, le blessant gravement à la jambe gauche.

Il est passible de 14 ans d'emprisonnement.

Pas de nouveau

Cette enquête, devant le juge Benoit Turmel, n'a fait ressortir aucun fait nouveau. On a rappelé que la fusillade était survenue le 13 octobre 1964, à l'hôtel Mario, située à deux milles de Richmond sur la route de Danville.

Deux sorties pour les pompiers locaux

SHERBROOKE — Les pompiers de Sherbrooke, hier à près-midi, ont dû sortir à deux occasions.

Dans le premier cas, ils se sont rendus au soubassement de l'église St-Joseph, rue Belvédère, à cause d'un fil électrique surchauffé. Un groupe de dames y étaient réunies et à l'heure du café, trop d'appareils électriques avaient été placés sur une même prise de courant, soit un poêle, un percolateur et une chauffe-éponge, avec le résultat que le fil s'est mis à chauffer.

A ce moment, on a senti une odeur de brûlé et pour plus de sûreté on a mandé les pompiers.

Brûleur à l'huile

Dans le second cas, il s'est agi d'un brûleur à l'huile qui a pris feu, probablement à cause d'un excès d'huile au moment de l'allumage.

L'incident s'est produit au logis de Mme Emma St-Onge, au 24, rue Jubilé.

Sang

Le coup aurait été tiré à une distance d'environ sept pieds.

Le Dr Marcel Chaput, de Richmond, qui s'est rendu sur les lieux, a employé le mot "déchiqueté" pour décrire l'état de la jambe de la victime. Il a expliqué que la plaie était béante et que l'os principal était fracturé.

L'état de Patrick était tellement grave qu'il a dû passer trois mois et demi à l'hôpital. Encore hier, il marchait très difficilement, avec sa jambe toujours dans le plâtre.

Pour donner une meilleure idée de la force du coup, l'agent Marcel Vigneault, de la Sureté provinciale, a révélé qu'il y avait du sang et de la chair sur un mur de l'hôtel.

Le procureur de la défense, Me Raynald Fréchette, a obtenu que le cautionnement de \$950 sur propriété soit renouvelé, afin de conserver la liberté de son client, en attendant le procès.

SHERBROOKE — Lorsqu'il a attaqué un chauffeur de taxi, le 27 janvier, pour lui voler une vingtaine de dollars, André Lussier avait environ \$600 dans ses poches.

En apprenant cela, on se demande immédiatement: "Pourquoi a-t-il fait ce vol avec violence?"

Son avocat, Me Roland Dugré, C.R., a expliqué que la raison était le défaut prédominant de Lussier, la boisson. Le juge Benoit Turmel considère cependant que la boisson n'est pas une excuse, et il a condamné le prévenu à un an de prison.

Juge et jury

Au moment de son arrestation, Lussier avait opté pour un procès devant juge et jury.

Le jeune homme de 21 ans, qui est originaire de St-Jean, a cependant décidé, hier, de plaider coupable.

L'accusé, qui est détenu en prison depuis son arrestation, devra donc poursuivre en prison, la cure de désintoxication qu'il prévoyait faire à Domrémy.

Téléphone

Me Dugré a effectivement expliqué que son client, quelques heures avant le forfait, avait téléphoné à une maison Domrémy, et on devait venir le chercher le matin.

Toutefois, pendant la veillée, il a été arrêté.

Les faits

Le chauffeur de taxi en cause était M. Jean Audet, du 1343, rue Champlain.

Ce chauffeur de la compagnie Blue Veterans Taxi Inc., avait été menacé d'un revolver. Mais il ne s'en était pas laissé imposer et pendant quelques jours, Lussier avait affiché un magnifique "œil au beurre noir".

En plus de se faire voler son argent, M. Audet avait vu Lussier filer avec son véhicule. Quant aux \$600 que les policiers avaient trouvés sur Lussier, qui a déjà fait du pénitencier, le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette, C.R., a révélé qu'il ne s'agissait pas d'argent volé.

Comme mot de la fin, le juge Turmel a déclaré: "Je ne pense pas que vous soyez réhabilitable".



ET PIS QUOI! — Pour ces deux miches, la boue c'est précieux. On peut en faire des "tartes", des "gâteaux", etc. Et puis, c'est tellement intéressant, surtout que

maman a bien précisé qu'il fallait veiller à ne pas se mouiller.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Offre acceptée pour l'achat d'un terrain par le conseil municipal

LAC-MEGANTIC — M. Albert Lemoine, électricien résidant sur la rue Milette, à Lac-Mégantic, a accepté une offre faite par le conseil de ville relativement à l'achat du terrain et de la résidence qu'il possède sur le parcours d'un projet de rue destiné à relier le boulevard des Vétérans à la rue Victoria, dans le but de décongestionner le trafic à la traversée à niveau de la rue Frontenac.

La dernière offre faite par le conseil de ville s'établissait à \$21,000. Elle comporte une option d'achat valable pour trois mois.

Quant à l'autre propriété qui a fait l'objet d'une offre par le conseil de ville, une somme de \$6,500 a fait l'objet d'une entente entre le Dr Viaur Bolduc, propriétaire de deux garages et d'une bande de terrain sur laquelle la ville a les yeux pour continuer le boulevard.

On sait que, lors d'une séance antérieure, les deux propriétaires demandaient respectivement \$25,000 et \$7,000.



CLUB CASTOR — Trois employés forestiers de Domtar Newsprint Limited, division de East Angus, ont été décorés du trophée "Casque d'Or" et reçus membres à vie du "Club Castor" des Industriels Forestiers, lors d'une imposante assemblée de sécurité tenue à Weedon. Ils se sont mérités ces trophées pour avoir porté leur chapeau protecteur lors d'accidents qui auraient occasionné des blessures graves ou même la mort n'eût été du chapeau de sécurité. Accompagnés de deux membres du Club Castor reçus en 1964, ce sont, de gauche à droite, Adrien Tétrault, contracteur et Fernand Palardy contremaître, tous deux de Weedon, Reynald Breton de St-Gerard, Julien Poirier de St-Fortunat et Gérard Poirement, contremaître de Ham-Sud.

En fin de semaine à Richmond

Une puissante équipe représentera Lac-Mégantic au tournoi Mosquito

LAC-MEGANTIC — Une équipe puissante représentera Lac-Mégantic en fin de semaine, lors du grand tournoi de hockey de catégorie Mosquito qui se déroulera samedi et dimanche à Richmond.

Voici l'alignement : Paul Forest, capitaine, Claude Giroux, Michel Lacombe, Richard Mercier, Marc Beaudoin, défenses, Bobby Gagnon, Jeannot Boulanger, Marcel Roy, Timmy Fortier, Denis Grenier, Michel Thivierge, François Blais, Luc Quirion, Jean Mercier, Jacques Mercier ; le gérant du club est M. Charles Girard tandis que Léonard Boulanger remplira la fonction d'instructeur.

En première ronde, Lac-Mégantic affrontera La Providence. On s'attend à un jeu très intéressant et qui saura captiver les nombreux supporters du club local qui se rendront à Richmond en fin de semaine.

Une invitation particulière est faite aux parents des jeunes joueurs et à toute la population de se rendre à Richmond pour assister au tournoi. Les spectateurs qui prendront la peine de se dérouter, car il arrive souvent que les pièces de jeu exécutées par ces fu-

teurs hockeyeurs des ligues majeures dépassent en finesse et en précision ce que l'on voit dans la ligue Nationale.

Le conseil de Lac-Mégantic décide de hausser le loyer mensuel

La Frontenac Plywood Door coûtera plus de \$83,000 alors qu'on prévoyait \$70,000

LAC-MEGANTIC — La ville de Lac-Mégantic paiera à M. Charles Gagnon, électricien de Lambton, une somme de \$3,362.21 qui est due à cet entrepreneur depuis plus d'un an comme balance de la factu-

Le coût de la construction de l'usine s'élève, si l'on ajoute cet item, à \$83,141.37. Le règlement 330 qui regrettait cette construction prévoyait une dépense totale de \$70,000, mais divers imprévus ont porté le coût de la construction à \$79,779.16.

A l'heure actuelle, M. Eddy Latulippe, président de la compagnie, paie une somme mensuelle de \$350 à la ville comme loyer de l'édifice, en attendant d'en devenir propriétaire. La ville a pris, lundi soir, la décision de porter son loyer mensuel à \$605 afin de pouvoir supporter l'excédent de dépenses compris entre \$70,000 et \$83,000. Il en coûte à l'heure actuelle une somme mensuelle de \$505 en remboursement de la dette obligatoire contractée par la ville lors de la vente du règlement 330.

M. Paul-Emile Turgeon, échevin du quartier Nord, à qui, avec l'ex-échevin J. Aristide Roberge, revient le mérite d'avoir implanté à Lac-Mégantic cette industrie qui emploie quelque 20 hommes, a demandé à ses collègues d'user de tolérance envers cette source d'emploi qui en est à ses pre-

ture que ce dernier a présentée pour avoir effectué la pose du système électrique de la manufacture de la "Frontenac Plywood Door".

tant non augmenté d'un autre, attendre quelques années avant que le futur propriétaire puisse établir ses titres de propriété sur la manufacture en versant les 10% du coût total tel que requis par les organismes provinciaux.

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC — Le conseil de ville a voté une augmentation de \$15 par semaine sur le contrat qui lie M. Philippe Roy, vidangeur, à la municipalité pour l'enlèvement des déchets.

Cette hausse s'explique par le fait que, depuis quelques années, M. Roy a 37 maisons de plus à visiter.

Une subvention au montant de \$250 a été accordée par la ville à la Maison Domremy pour l'aider à poursuivre son oeuvre de réhabilitation des alcooliques.

Comme on l'a expliqué, la somme ainsi donnée est bien minime si l'on s'arrête aux multiples services qu'un tel centre a rendu à toute la ville.

On a remis pour étude un projet de contrat à intervenir entre la ville de Lac-Mégantic et la municipalité de St-Jean-Vianney relativement à la protection de ce dernier village contre l'incendie.

Le premier point du règlement proposé par la municipalité a été admis comme inacceptable...

Heurtée par une auto, une fillette a le bras fracturé

VICTORIAVILLE — En débarquant d'un autobus scolaire, aux environs de 3 heures p.m., hier, sur la route no 5, près de Warwick, une fillette de 13 ans a été heurtée et elle a subi une fracture à l'un des bras.

La victime de cet accident a été la jeune Céline Bibeau, fille de Theodore, demeurant entre Arthabaska et Warwick, à seulement environ 2 milles de cette dernière localité.

Le conducteur de l'automobile qui l'a heurtée est M. Jean-Louis Laroche, demeurant sur la route rurale no 1, près de Kingsley Falls.

Selon les informations dignes de foi, le conducteur de l'automobile a omis de faire l'arrêt obligatoire lorsqu'un autobus scolaire s'est arrêté en bordure de la route, afin d'y débarquer des enfants. Cet autobus se trouvait en sens contraire de l'automobile en question.

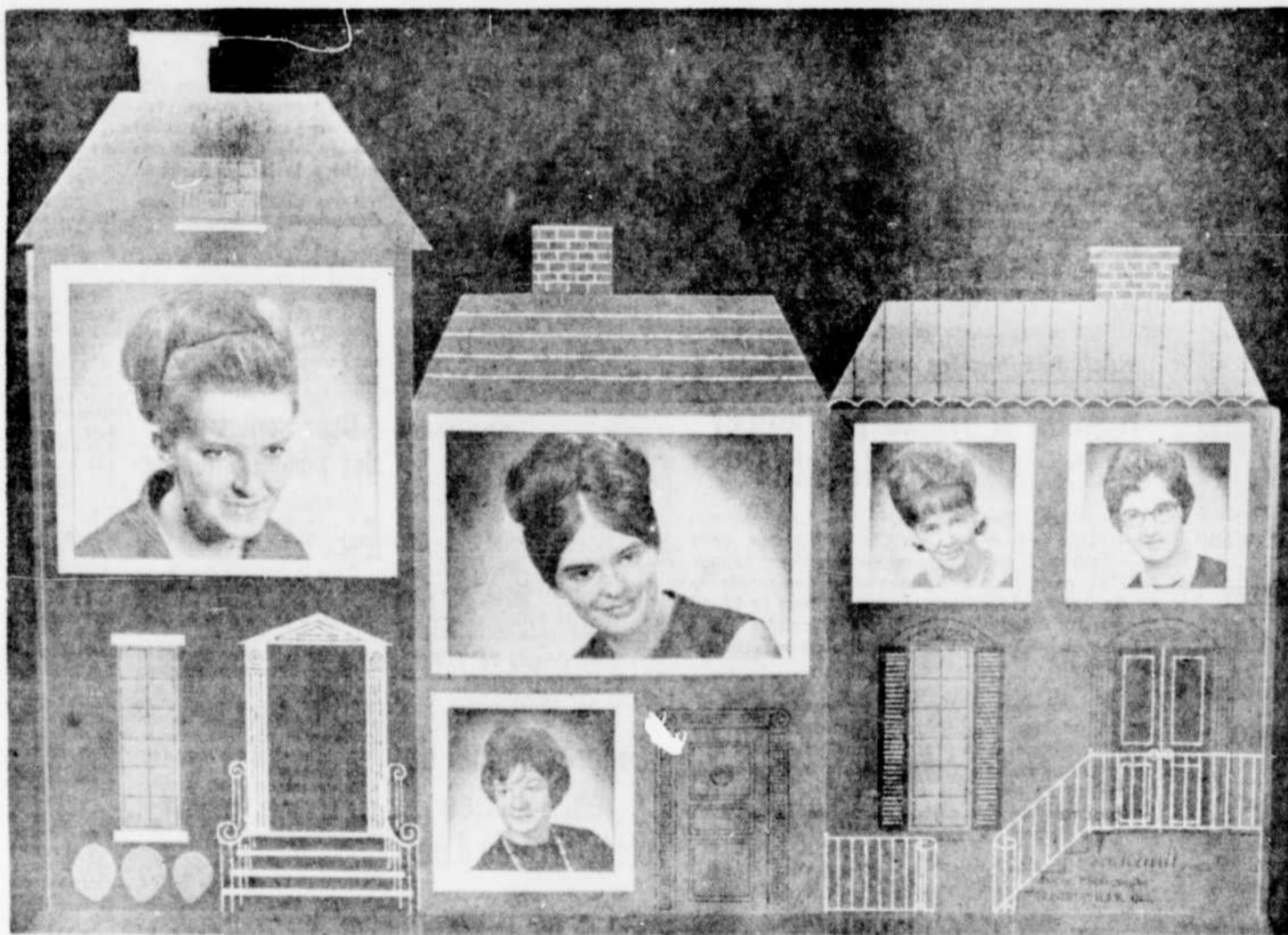
La fillette a été conduite à l'Hôtel Dieu d'Arthabaska par le service d'ambulance Jules Desrochers, où elle repose actuellement dans un état satisfaisant. C'est un agent de la Police provinciale, attaché aux bureaux de Victoriaville, qui s'est rendu sur les lieux afin d'effectuer les constatations d'usage.

PARADE DE MAISONS MODÈLES

DANS LES CINQ VILLES SOEURS

ARTHABASKA — PLESSISVILLE — PRINCEVILLE — VICTORIAVILLE — WARWICK

Qui sera Mlle Habitation?



Dans la première fenêtre: Mlle France Bélanger, Victoriaville
 2e maison: Rez-de-chaussée: Mlle Cécile Bédard, Arthabaska
 2e maison: 1er Etage: Mlle Claire Hannah, Warwick
 3e maison: 1ère fenêtre: Mlle Liliane Longchamp, Princeville.
 3e maison: 2e fenêtre: Mlle Francine Bérubé, Plessisville.

GROS LOT: Un luxueux chalet de 20x30'



THEO BINETTE,
Président du Concours de Popularité 1965



Tirage à l'occasion du couronnement de Mlle Habitation des Bois Francs, Dimanche le 23 mai 1965, à 10 h. p.m. à Arthabaska, sous le patronage du Comité d'Habitation des Bois-Francs Inc.

INAUGURATION

Nous Vous Invitons À Louer L'Argent Nécessaire De

Crescent Finance

1578, rue St-Louis — Plessisville, P. Q.

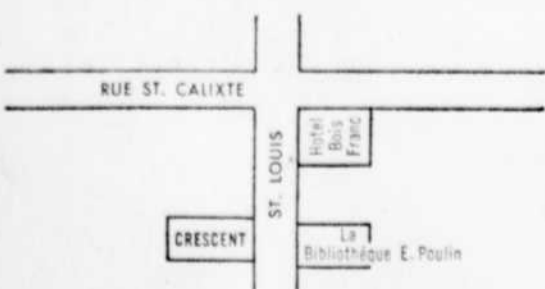
Nouvelle venue dans votre ville, Crescent Finance vous offre une façon moderne et toute nouvelle de résoudre vos problèmes financiers. Crescent loue de l'argent. Pourquoi louer de l'argent? C'est le moyen de régler vos problèmes financiers à la moderne. Le client n'est jamais pris au dépourvu — il ne se sent pas humilié. Nous respectons nos clients et les raisons qu'ils ont de louer de l'argent: le plus souvent nous ne nous informons même pas de ces raisons. Il n'y a aucune formalité, une simple attestation de crédit suffit. Vous n'avez qu'à téléphoner, ou vous présenter à votre bureau Crescent, ou encore remplir le coupon "Location d'argent" ci-joint et nous le faire parvenir par la poste.



P.-L. DUCHESNEAU, gérant

| JE DESIRE LOUER \$ | Montants | Conditions | Paiement mensuel |
|--------------------|----------|------------|------------------|
| NOM | \$105.75 | 12 mois | \$10.00 |
| ADRESSE | 395.42 | 20 mois | 24.00 |
| TELEPHONE | 710.65 | 24 mois | 36.00 |
| | 1,014.07 | 30 mois | 42.00 |
| | 2,016.00 | 36 mois | 77.00 |

Jusqu'à \$3,000 et même davantage



Crescent Finance

La compagnie de prêts la plus considérée du Canada

Transigez à la moderne chez Crescent

1578, rue St-Louis — Plessisville, P. Q.

TEL : 362-7303

Sherbrooke élimine Drummondville — St-Hyacinthe à une victoire de la série finale

(voir page 17)



LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

56e ANNEE — No 1

SHERBROOKE, MERCREDI, 3 MARS 1965

CHLT-TV — CHLT

7 CENTS

La météo

Très doux
Minimum : 25; Maximum : 40.
(les détails en page 2)

Soupçonné de contrebande de stupéfiants et personnage central dans l'enquête Dorion

Lucien Rivard s'évade de Bordeaux

Lesage anticipe un déficit d'opération pour 1965-66

Budget record: \$2 milliards

Par Claude Déry

Faits saillants

QUEBEC (PC) — Voici les points saillants du budget des dépenses de la province déposé à l'Assemblée législative mardi.

— Record de dépenses, qui dépasseront les \$2 milliards.

— Le ministère de la Santé touche la part du budget des dépenses, soit 22,9 pour cent du budget net des dépenses de la province, en raison du retrait du Québec du programme conjoint d'assurance-hospitalisation.

— Budget brut de la province, comprenant les contributions du gouvernement fédéral, de \$1.971.783.700.

— Le budget net de la province pour l'exercice financier 1965-66 s'établit à \$1.781.896.400. De cette somme, \$234.565.000 doivent provenir d'une équivalence fiscale et financière consentie par Ottawa à Québec par suite du retrait de la province de la plupart des programmes conjoints.

— Les contributions du gouvernement fédéral pour les programmes conjoints, notamment la construction de la route transcanadienne et l'aide à l'enseignement technique et à la formation professionnelle atteignant \$142.591.300.

QUEBEC — Jamais dans l'histoire du Québec, un ministre des Finances n'aura déposé un budget aussi imposant que celui que présentait, hier après-midi, au Parlement, le premier ministre, Me Jean Lesage, au montant global de \$2 (milliards) 283.700, en tenant compte des contributions du gouvernement fédéral qui se totalisent à \$142 millions.

Promotion économique

M. Lesage a précisé qu'en fonction de l'économie qui prévaut dans la province et au Canada actuellement, l'Etat provincial, avec ce budget record de dépenses, restera un levier majeur pour stimuler l'émancipation économique de sa population. Quant aux prévisions sur l'équilibre des dépenses et revenus, M. Lesage n'a pas caché qu'il anticipait un déficit d'opération dont le montant sera dévoilé lors du discours qu'il prononcera le 8 avril prochain, sur ce budget.

Les revenus

Parmi les revenus spéciaux déjà prévisibles, M. Lesage signale \$234 millions qui proviendront des impôts sur les revenus des particuliers par suite de l'entente fédérale-provinciale et d'une compensation fiscale promise par Ottawa, ainsi que \$330 millions

provenant de la taxe de vente provinciale.

Autre budget en juin

Le premier ministre, Me Jean Lesage, a confié aux journalistes qu'un autre



Hon. Jean LESAGE

budget spécial sera présenté possiblement en juin prochain, pour tenir compte des augmentations de salaires de \$12.500.000 environ promis, cette semaine même, aux 29.000 fonctionnaires de l'Etat provincial et qui couvriront la prochaine année fiscale 1965-66.

A l'Assemblée législative, M. Lesage a aussi déclaré que les augmentations rétroactives et futures au montant global de \$17 millions destinées aux fonctionnaires de la province ne remplacent aucune des augmentations statutaires prévues par la loi et effectives en mai prochain, mais viendront plutôt s'y ajouter.

Même si l'on a dû forcément couper dans les crédits réclamés par les quelque 20 ministères provinciaux, le nouveau budget de la province établit, selon M. Lesage, un accroissement réel des dépenses de l'ordre de \$181.714.000 pour l'année fiscale 1965-66.

Les ministres des Cantons de l'Est auront leur large part dans le budget

(voir page 16)

Extradition possible de Michelle Saunier

Une autre Montréalaise impliquée dans une affaire de dynamitage aux Etats-Unis...?

Pas de nouveaux éléments

Livre blanc sur les amendements constitutionnels

OTTAWA (PC) — Le livre blanc depuis longtemps attendu sur les amendements constitutionnels a été déposé hier aux Communes et, si l'on en croit les premières réactions, il n'apporte guère de nouveaux éléments aux arguments soulevés jusqu'à maintenant au sujet de ce problème.

Le document contient une analyse des efforts qui ont été faits depuis près de 30 ans pour trouver une formule qui permettrait au Canada d'apporter des amendements à sa constitution sans les soumettre à l'approbation du Parlement impérial.

Approbations

Le premier ministre Pearson et les 10 premiers ministres provinciaux se sont mis d'accord sur une formule en octobre dernier. On attend maintenant, pour la mise en oeuvre de cette entente, l'approbation du Parlement et des législatures provinciales.

Le livre blanc comporte également des commentaires sur les arguments voulant que la formule soit trop rigide et sur ceux selon lesquels elle est si flexible qu'elle encouragerait les provinces à faire bande à part. Selon le document, ces deux arguments ne sont pas fondés.

MONTREAL (PC) — Un membre de la police Montréalaise a déclaré hier qu'il se propose d'entrer en communication avec le FBI à New York, au sujet de l'extradition possible d'une Canadienne, accusée aux Etats-Unis de conspiration pour faire sauter des monuments américains.

Le lieutenant-détective Jean Parizeau a dit avoir déjà reçu plusieurs appels téléphoniques de New York, au sujet de Mlle Michelle Saunier, mais n'a pu y donner suite parce qu'il était retenu à la cour. Elle a également été mise en accusation à Montréal en rapport avec le présumé complot à la bombe.

"Je me propose d'entrer en communication avec les autorités de New York aussitôt que possible", a dit le lieutenant Parizeau.

Un grand jury de New York a mis en accusation hier Mlle Saunier, professeur de psychologie de 30 ans, sous des accusations d'avoir participé à une conspiration avortée pour dynamiter la statue de la Liberté, le monument Washington et la Cloche de la liberté, à Philadelphie.

Une autre Montréalaise, Mlle Michelle Duclos, âgée de 28 ans, a été mise en accusation en rapport avec cette conspiration, en compagnie de trois Noirs américains. Les quatre ont été appréhendés à New York le 18 février par la police qui a accusé Mlle Duclos d'avoir transporté de la dynamite de Montréal pour ces attentats.

Mlle Saunier a également comparu à Montréal hier sous une accusation de conspiration avec Robert Collier, l'un des trois hommes appréhendés à New York, pour obtenir des explosifs. Le juge Armand Chevrete a refusé tout cautionnement et l'enquête préliminaire a été fixée au 9 mars.

Le lieutenant Parizeau a dit que Mlle Saunier a été appréhendée en même temps que trois Montréalais, au cours d'une série de descentes en fin de semaine dernière, dans la région de Montréal.

Un porte-parole de l'Ecole Normale Jacques-Cartier a déclaré que Mlle Saunier y enseignait la psychologie.

Tragédie à ville LaSalle

L'enquête porte sur le gaz naturel

(voir page 6)

Par la Cour d'appel

Jimmy Lévesque condamné à six mois de prison

QUEBEC (PC) — La Cour d'appel du Québec a décidé d'imposer une sentence de six mois de prison à un individu de Drummondville qui s'était reconnu coupable à une accusation d'avoir eu en sa possession 81 faux billets de \$20.

Jimmy Lévesque, 47 ans, un ancien fonctionnaire au Bureau des véhicules automobiles, avait reçu une sentence suspendue du juge Benoit Turmel et c'est le ministère du procureur général qui en a appelé de la décision.

Les juges de la Cour d'appel ont souligné, dans leur jugement, que les crimes de la nature de celui dont Lévesque s'est reconnu coupable peuvent avoir des conséquences très graves non seulement pour les individus mais également pour la société en général.

"Une suspension de sentence pour une offense du genre", dit le jugement, "non seulement ne peut exercer un effet préventif contre le crime, mais est même de nature à l'encourager."

Le crime dont Lévesque s'est reconnu coupable est possible d'un emprisonnement maximum de 14 ans.



Lucien Rivard, accompagné d'un policier, alors qu'il avait été amené comme témoin devant la Commission Dorion, il y a quelques semaines...

MONTREAL (PC) — Lucien Rivard, soupçonné de contrebande de stupéfiants et personnage central dans l'enquête fédérale Dorion, s'est évadé de la prison de Bordeaux, dans le nord de la ville, hier soir après avoir, avec un autre détenu, assommé un gardien et réquisitionné l'automobile d'un passant.

La police provinciale dit que Rivard et André Durocher ont assommé un gardien, puis ont obligé l'automobiliste Jacques Bourgeois à leur remettre son automobile. Ils ont abandonné le véhicule plus tard sur le boulevard Gouin, dans le nord de la ville, et ont fui à pied.

M. Bourgeois a dit à la police que les évadés l'avaient menacé avec un revolver.

Les journalistes ont été refoulés à la grille de la prison de Bordeaux, mais le gouverneur de la prison, M. Albert Tanguay s'est présenté à l'extérieur quelques instants et a déclaré :

"Tout ce que je puis faire, c'est de confirmer que Lucien Rivard et André Durocher se sont évadés."

"Je fais mon enquête. Je ne voudrais pas vous dire quelque chose qui ne serait pas vrai."

Il a refusé de commenter l'état du gardien qui a été assommé durant l'évasion.

La police a agi rapidement pour ériger des barricades routières sur toutes les routes qui sortent de Montréal. Elle a fait parvenir des bulletins à différents points du Québec et de l'Ontario.

Au cours d'une conférence de presse peu avant minuit, M. Tanguay a dit qu'il a reçu instruction de ne pas dire un mot au sujet de l'évasion. D'autres détails devront venir de M. Jacques Ducros, adjoint du procureur général à Montréal.

Le gouverneur de la prison a dit que le gardien n'a pas été gravement blessé.

Interrogé pour savoir s'il était exact que les évadés ont pris la fuite en passant par la chambre des bouillottes, il a dit : "Ca commence par là."

Les prisonniers se sont évadés vers 7 h. 30 du soir et se sont dirigés vers l'ouest. Ils ont réquisitionné une automobile à environ cinq coins de la rue de la prison.

Sous un barrage de questions des journalistes, M. Tanguay a répété maintes et maintes fois : "Je ne puis rien dire."

M. Ducros, rejoint à sa demeure par téléphone, a dit seulement qu'un rapport sur l'incident serait entre les mains du procureur général dès aujourd'hui.

Rivard était à la prison de Bordeaux en attendant une décision d'un tribunal sur sa seconde requête d'habeas corpus pour éviter l'extradition aux Etats-Unis, où il doit répondre à des accusations de conspiration dans une affaire de contrebande de stupéfiants.

Le Montréalais trappé de 49

Enquête très sévère à la prison...

(Jean Lesage)

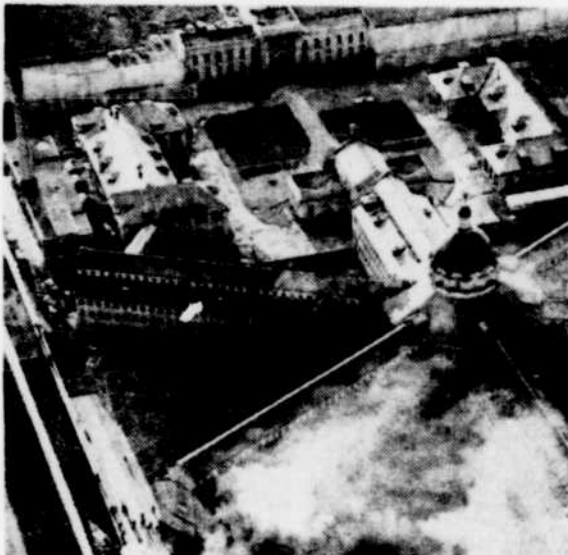
QUEBEC (PC) — Informé de l'évasion de Lucien Rivard, le premier ministre Lesage a déclaré hier soir "qu'évidemment, la police devra procéder à une enquête très sévère à la prison de Bordeaux."

Le chef de l'Opposition, M. Johnson, informé de l'étonnante évasion, par une note qui lui était remise à la Législature, a commenté :

"Je suis informé d'une autre indication de la grande efficacité du département du procureur général depuis que M. Wagner en a assumé la responsabilité."

Un informateur du gouvernement a déclaré avoir été informé que Rivard et André Durocher avaient reçu la visite de leur épouse à la prison hier après-midi. On croit savoir que Rivard a remis à sa femme \$2.000 qu'il avait apportés avec lui en prison au moment de son arrestation.

Il a été impossible d'obtenir un commentaire du procureur général Wagner.



La prison de Bordeaux... d'où s'est évadé Lucien Rivard... (Telephoto PC)

Comment les évadés ont obtenu une auto

"Me connaissez-vous? Je suis Lucien Rivard"

MONTREAL (PC) — M. Jacques Bourgeois a immobilisé son automobile à un arrêt réglementaire, hier soir, alors qu'il arrivait au coin des rues Poincaré et Edouard-Valade, dans le nord de Montréal, près de la prison de Bordeaux. Les portières du véhicule s'ouvrirent soudainement et deux hommes entrèrent dans l'automobile et le poussèrent au centre de la banquette.

"Me connaissez-vous?" demanda l'un d'eux. "Je suis Lucien Rivard."

M. Bourgeois, qui rapportait la conversation au cours d'une entrevue plus tard, a dit que l'un des hommes lui avait avoué être armé. L'autre a pris le volant de son automobile.

Rivard a dit qu'ils venaient tout juste de s'évader de la prison de Bordeaux.

M. Bourgeois a voulu s'emparer de la clef de contact. "Je croyais que les détenus à Bordeaux purgeaient des peines de moins de deux ans", a-t-il dit.

"Dans mon cas", répondit Rivard, "j'écoperais de plus de deux ans. J'ai 50 ans actuellement et quand j'en sortirai, j'aurai 70 ans. J'ai donc pris une chance."

M. Bourgeois a dit qu'ils lui avaient ordonné de descendre de l'automobile. Rivard lui remit \$2 et lui dit de héler un taxi.

La police a retrouvé l'automobile à trois milles à l'est de la prison. Le véhicule avait été abandonné.



Lucien RIVARD, 49 ans André DUROCHER, 28 ans

DANS LA TRIBUNE

| | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| pages | pages |
| Annances classées ... 24-25 | Horoscope ... 22 |
| Bridge ... 22 | Mots croisés ... 22 |
| Comiques ... 22 | Nouvelles d'Ottawa ... 13 |
| Décès et funérailles ... 25 | Nouvelles de Québec ... 16 |
| Editorial ... 8 | Radio, TV et arts ... 19 |
| Féminines ... 10-11 | Sherbrooke et région ... 17-18 |
| Feuilleton ... 22 | Sports ... 17-18 |
| Finance ... 9 | |

A son souper mixte annuel

Le club Richelieu accueillera demain Mme Anne-Marie Malavoy

DRUMMONDVILLE — A l'occasion de son souper mixte annuel, demain soir jeudi, au Manoir Drummond, le club

Richelieu accueillera Mme Anne-Marie Malavoy.

La conférencière est née en France et habite le Canada depuis déjà 15 ans. Issue d'une famille de 8 enfants, Madame Malavoy poursuit ses études secondaires en France, dont 2 ans à l'école de Lourdes. Elle détient deux baccalauréats et sa vaste culture en fait aujourd'hui une conférencière très réputée et recherchée.

Les journaux, la radio et la télévision lui ont permis de communiquer avec le grand public depuis plusieurs années. Ainsi, depuis 1952, elle a évolué à la télévision à titre d'animatrice et commentatrice aux programmes suivants: la

cuisine et la bonne humeur, faites vos jeux, rêve et réalité, place aux dames, bonjour madame, etc.

Sa participation aux émissions télévisées de l'Assurance-Vie Desjardins depuis 7 ans a consacré sa renommée. Les émissions jouent les deux bouts. D'un côté, les 15-25 et la Famille des autres, sont d'un grand intérêt pour le public québécois, et la participation de Mme Malavoy a contribué pour beaucoup à leur succès.

Mme Malavoy traitera de la jeunesse devant les membres du club Richelieu. Le souper débutera à 6h. 30.



Anne-Marie MALAVOY

Une demande à Québec

SHERBROOKE — La Commission scolaire régionale de l'Estrie a demandé à Québec de lui faire savoir, au plus tôt, ses intentions au sujet du transfert de la septième année du cours primaire au secondaire.

Les commissaires ont fait savoir qu'il faudrait que tout soit réglé pour le 15 mai.

Pour sa part, le commissaire Conrad Cayer a dit qu'il est maintenant trop tard pour changer la septième année du cours primaire au secondaire.

La météo...

Voici les prévisions de la météo

Régions de Montréal et des Laurentides: nuageux, devenant partiellement ensoleillé dans la journée. Très doux avec vents légers. Minimum et maximum à Montréal 30 et 45; à Ste-Agathe 25 et 40.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est: nuageux avec périodes claires et quelques averses dispersées. Très doux avec vents légers. Minimum et maximum à Québec 30 et 45; à Sherbrooke 25 et 40.

Région d'Ottawa: beau avec quelques périodes nuageuses et très doux. Vents légers. Minimum et maximum à Ottawa 20 et 45.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski, Gaspé, Lac St-Jean et St-Maurice: nuageux avec périodes claires et quelques averses dispersées. Très doux avec vents légers, sauf localement du nord-est de 20 milles. Minimum et maximum à Sept-Îles, Gaspé et Mont-Joli 30 et 45; à Baie-Comeau et Rivière-du-Loup 35 et 45; à La Tuque et Chicoutimi 25 et 40.

Chronique de la Chambre

DRUMMONDVILLE — Dans ses commentaires aux quatre-vingt-cinq membres de la Chambre de commerce présents au dernier souper présidentiel, Maurice Sigouin a rappelé que l'organisme s'est toujours fixé comme objectif de "servir la collectivité".

Cette collectivité dans le comté de Drummond s'étend aux cultivateurs, aux ouvriers et à toutes les autres classes de la société.

Le secrétaire exécutif du ministre de la Voirie, M. Jean-

Marie Dubois, de même que les échevins Bernard Messier, Jean-Marc Paris, Phil Bernier et Raymond Luneau étaient au nombre des invités.

On remarqua aussi la présence de M. Paul Côté, président de l'Association des hommes d'affaires et M. Laval Langlois, président du club des Francs.

Remerciements

Un vote de remerciements est proposé à l'endroit du ministre Gérard Cournoyer pour l'octroi de \$1,500 consenti au comité touristique pour la construction d'un kiosque touristique. Copie est adressée au ministre Bernard Pinard.

Une demande de subvention spéciale de \$500 afin de défrayer le coût d'opération du kiosque est logée auprès du conseil de la cité. "La province a fait les trois quarts, nous espérons que la ville pourra faire le quart..." a noté M. Sigouin.

Rapport Parent

M. Charles Hébert, président du comité des Affaires culturelles, souligne que des entretiens sont tenus avec le directeur général de la Régionale St-François, sur les conclusions du rapport Parent, au cours d'émissions radiophoniques.

A ce propos, M. Jean-Marie Dubois rappelle que la Ligue des propriétaires accueillera à la fin de mars ou en avril le sous-ministre adjoint de l'Éducation, M. Gilles Bergeron. Ce serait une bonne occasion de déléguer des membres de la Chambre à cette assemblée-conférence.

Congès officiels

La campagne amorcée et reprise à intervalles plus ou moins réguliers au cours des dernières années afin de déterminer une liste de congès officiels pour les marchands de la cité, paraît cette fois s'orienter vers une conclusion pratique.

M. Jean Valade fait rapport dans une lettre adressée au président de la Chambre que les avis de convocations seront expédiés la semaine prochaine et que la liste des congès officiels devrait être adoptée à cette occasion.

Propriété Schaeffer

La Chambre fera pression auprès du conseil pour que celui-ci applique le règlement municipal concernant la bâtisse Schaeffer, considérée comme dangereuse par l'inspecteur des incendies, M. André Houle.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Claude Blanchard et Léo Rivest ont offert un spectacle médiocre à la population de Drummondville, dans le cadre du carnaval d'hiver du 1500...

Ils ont fait salle comble, et nul doute que les recettes de la soirée ont suffi largement à payer ces deux comédiens!

Cependant, ces derniers ne méritaient pas leur cachet. D'abord parce que leur spectacle a été vulgaire au plus haut point; ensuite, parce qu'ils n'ont tenu la scène que pendant une demi-heure environ... (mais c'était au fond bien suffisant!)

Le couronnement de la reine du carnaval n'a pas obtenu le succès désiré. Une centaine de personnes tout au plus ont assisté au gala. Il nous semble que, pour cette circonstance, l'on aurait dû entourer l'événement d'un plus grand faste, avec la présence d'un artiste de renom par exemple...

Le fer dans la plaie: un hebdo de la métropole se spécialisant dans l'étalage du crime (est-il besoin de le nommer?) fait état cette semaine des événements spectaculaires qui ont marqué en 1964 la construction de la route Trans-Canadienne près de Drummondville... L'auteur de l'article, qu'appuient plusieurs photographies, était au moment de ces incidents journaliste à Drummondville... Comme quoi il était bien au courant des faits!...

ESTAMPES en CAOUTCHOUC
LIVRES de COMPTABILITÉ
MATÉRIEL à DESSIN
PAPETERIE PIGEON LITEE
Magasin d'articles de bureau
444, rue St-Jacques
Sherbrooke — 562-8310

Un problème pour le conseil de Drummondville-Ouest

Ah, ces chiens!

DRUMMONDVILLE-OUEST — Ah, ces chiens!

Cette exclamation, les édiles municipaux de Drummondville-Ouest l'ont poussée une nouvelle fois à leur dernière séance, à la lecture d'une plainte des autorités scolaires relativement à la présence quotidienne de quatre ou cinq chiens dans la cour de récréation des écoliers, à Drummondville-Ouest.

Le maire Marcel Nichols a déclaré que la situation actuelle est grave et que l'heure est venue d'y mettre un point final. "Le règlement municipal sera appliqué à la lettre", a-t-il dit.

Le premier magistrat de Drummondville-Ouest a affirmé que la présence de chiens errants dans la municipalité ne sera plus tolérée. "Les chiens doivent être gardés en laisse ou en captivité, sinon ils seront recueillis et, si la chose se produit une deuxième fois, abattus sans pitié".

Le problème des chiens errants est à ce point crucial, qu'il conviendrait d'être traité d'urgence par un comité d'urgence. Me Nichols a par ailleurs cité le cas de sa femme de ménage, dont il doit assurer le transport parce qu'elle craint de rencontrer un chien.

On se souvient que récemment une femme a été mordu par un chien alors qu'elle cheminait sur le Boulevard Gail. Les plaignants ont rapporté que ce chien était la propriété de M. F.-D. Ward, demeurant au No 71 de la rue Gail. Cependant, à la dernière séance, le conseil a pris connaissance d'une lettre de M. Wards dans laquelle celui-ci affirmait n'être propriétaire d'aucun chien!

Devant ces faits, le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

Le conseil a décidé de présenter ses excuses à M. Ward.

Cet incident a profondément choqué les autorités municipales de Drummondville-Ouest. On le serait à moins! Il importe donc d'éviter que des malentendus comme celui-ci se reproduisent. Mais il importe surtout que la sécurité des piétons soit assurée!

Me Nichols a noté qu'on ne saurait faire de distinction entre les "bons" et les "mauvais" chiens. Tous les propriétaires devraient se conformer aux directives du règlement sans quoi ils seront mis à l'amende ou verront leur acte mise à mort!

PROBLÈMES DU RENDEMENT SCOLAIRE

Entretien Vian-Metour

DOCTEUR
JEAN-PAUL BLOUIN

Optométriste - Visiologue

Pour rendez-vous: Tél: 569-1886
92 nord, rue Wellington, Sherbrooke.

VENTE DE FERMETURE

Montres, diamants, bijoux A SACRIFIER A

25% et 50% de REDUCTION

Bijouterie BLANCHARD

3021 Ouest, rue KING — Sherbrooke — Tél: 569-1226

Mozart

200, Wellington N.

Abonnez-vous à La Tribune

— ANNONCE —

Pour supprimer la gêne DES DENTISTES qui bougent

Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bave. Répondre à la demande de FASTRETH, une pointe alabastrine (non acide) amovible, qui se maintiendra en place plus longtemps et plus confortablement. Réviser ses désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTRETH à tous les comptoirs de produits orthodontiques.

À L'AVANT-GARDE DU PRINTEMPS...

Du nouveau pour 1965

ROBES DE COTON

avec le "look" chemisier

le printemps est à deux pas, mesdames... venez faire votre choix de ces magnifiques robes de coton empreintes du nouveau "look", le "look chemisier".

Immense sélection de teintes unies, rayées, imprimées d'un joli dessin attrayant de couleurs chatoyantes. Vous porterez ces robes au bureau, en voyage, à la maison, partout... dans une grande variété de styles et de teintes... toutes, confectionnées pour plaire à vous, et à votre entourage.

Tailles pour demoiselles, Juniors, et demi-tailles.

10.95

VOYEZ LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE ROBES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ POUR DAMES dans TOUS LES CANTONS DE L'EST.

12.98 à 29.98

ACHÉTEZ-EN une, deux, trois ou même une demi-douzaine à ces prix d'abaissés, et portez à votre compte MOZART.

NANKING CAFE

TOUS LES JOURS: REPAS COMPLET POUR HOMMES D'AFFAIRES

PRIX À PARTIR DE \$1.15

Spécialité: METS CHINOIS
BIÈRE — VIN — BOISSON
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
COMMANDES À EMPORTER
2637, OUEST, RUE KING
SHERBROOKE — 562-8255

RAMBLER

ANTIROUILLABLE

EASTERN MOTORS LTD

2222 ouest, rue King, Sherbrooke — 569-3604

"HOT-DOG"

Federal

100 mm délicieux!

UN PRODUIT DE
FEDERAL PACKING INC.
Magog, Qué.

DIRECTEMENT DE LA SUISSE À VOUS!

Sensationnel
RASOIR ÉLECTRIQUE

VITO-RAPID \$6.98

2 ANS DE GARANTIE PAR LE MANUFACTURIER!

Le rasoir VITO-RAPID rase plus doucement et de beaucoup plus près, à chaque fois d'un format pratique, (il pèse moins de 4 oz.) facile à manier et à nettoyer, votre rasoir électrique VITO-RAPID rejoint facilement la barbe la plus rebelle, même enfouie dans les fosses. Il est également idéal pour les femmes!

Le VITO-RAPID 110-volt est de fabrication suisse, donc bien précis et fait pour durer. POUR LA PREMIÈRE FOIS AU CANADA! À côté de votre VITO-RAPID, tous les autres rasoirs auront l'air démodés. Offrez-le aussi comme cadeau à un ami... ou pour la fête des Pères!

ENVOYEZ CE COUPON & UN CHÈQUE CERTIFIÉ OU UN MANDAT POSTE

à INTERNATIONAL MARKET PLACE
Caser Postal 1361, Dept. () Montréal 9, Québec.

Si-joint \$ Envoyez-moi... **RASOIR (\$5) VITO-RAPID avec la certitude que le rasoir VITO-RAPID jouit d'une garantie de deux ans du manufacturier.**

NOM
ADRESSE
VILLE PROV.

Envoyez seulement \$6.98 pour chaque rasoir. Nous payons les frais postaux européens, la manutention et les taxes, sur chaque rasoir électrique VITO-RAPID acheté en déca de trois semaines!

GARANTIE POUR DEUX ANS



EBOULIS DANS UNE TRANCHEE — Un employé de la ville de Windsor s'est fait fracturer un bras dans un éboulement qui est survenu hier matin dans une tranchée de la rue Principale nord. M. Ronald Roberge travaillait dans le fond d'une tranchée de quelque 12 pieds de profondeur lorsque le terrain a glissé sur lui depuis trois ou quatre pieds à partir de la surface. Cette photo donne une idée de la profondeur de la tranchée. La partie plus pâle de la tranchée, à droite, délimite l'endroit où le terrain a commencé sa glissade sur M. Roberge. On dit que s'il s'était agi de glaise plutôt que de gravier, la victime aurait maintenant une pierre à son nom dans le cimetière... (Photo La Tribune, par André Therrien)

Eboulis dans une tranchée: un employé se fracture un bras

WINDSOR, (DNC) — Un employé du département des travaux d'hiver de Windsor s'est fait fracturer un bras hier matin alors qu'une tranchée a connu un éboulement.

M. Ronald Roberge travaillait dans une tranchée de la rue principale en compagnie de M. Jacques Martin lorsque l'accident s'est produit. Il s'agit d'une tranchée que l'on creusait en vue de l'installation d'égouts sanitaires sur la rue Principale nord. Cette tranchée atteignait une profondeur de quelque 12 pieds à l'endroit où l'accident a causé des blessures à un homme.

Accident

M. Roberge travaillait donc au fond de cette tranchée lorsque le côté de la tranchée s'est effondré et a glissé sur lui.

Il portait un casque de sécurité. Le gravier, qui avait glissé depuis quelque trois ou quatre pieds de la surface, l'a enterré à la hauteur des

épaules. Quant à son partenaire, il a eu le temps de s'écarter pour éviter l'avalanche.

M. Roberge s'est fait fracturer le bras gauche et égratigner sa figure.

Efficacité

Il fut transporté à l'hôpital St-Louis de Windsor. Le département eut alors une première occasion de vérifier l'efficacité du nouvel équipement qu'elle vient d'acquies pour les cas de fractures de membres. On sait, en effet, que le département vient à peine d'entrer en possession de bandages pneumatiques qui exercent une pression uniforme sur le membre et arrêtent ainsi la douleur tout en empêchant que le membre blessé ne soit bougé.

On a donc employé ces bandages avec M. Roberge qui en a éprouvé un grand soulagement. Il a même gardé ces bandages jusqu'à ce qu'on lui fasse un plâtre.

Les quilles

EAST ANGUS, (DNC) — Voici les derniers résultats enregistrés à la salle de quilles d'East Angus.

Ligue commerciale du dimanche

Meilleures moyennes: Louis Giguère, 154.11; J.-P. St-Laurent, 149.4; Ben Moisan, 146.8; Roland Alarie, 136; Lucien Menard, 135.29.

Classement:

Alligators: 34; Lions: 25; Castors: 23; Tigres: 23; Aigles: 14; Panthères: 14.
Plus haut simple de la semaine: D. Ménard: 201.
Plus haut triple de la semaine: Louis Giguère: 496.

Ligue du lundi

Meilleures moyennes:

Carmen Veilleux, 123.44; Lise Guay, 119.34; Armande Robert, 115.27; Joanne Veilleux, 113.3; Irène Roy, 108.27.

Classement:

Jeanne: 40; Lise: 38; Joan: 31; Armande: 19.
Plus haut simple de la semaine: Armande Robert et Josée Tardif: 169.
Plus haut triple de la semaine: Armande Robert: 400.

Ligue féminine de grosses quilles

Meilleures moyennes:

Irène Bell, 123; Nicole St-Pierre, 117; Noëlla Rathier, 116; Alice Noël, 115.9; Pierrette Olivier, 112.9.

Classement:

Visons: 19; Panthères: 16; Kangourous: 11; Moutettes: 10.
Plus haut simple de la semaine: Alice Noël: 168.
Plus haut triple de la semaine: Alice Noël: 436.

Ligue masculine de grosses quilles

Meilleures moyennes:

Louis Giguère, 171.32; Georges Reid, 171.1; Gérard Skelling, 166.29; H. Moore, 158.31.

Classement:

Reid: 70; Bell: 47; Fortin: 37; Giguère: 37; Moore: 35; Roberge: 26.
Plus haut simple de la semaine: R. Hallé: 198.
Plus haut triple de la semaine: R. Hallé: 519.

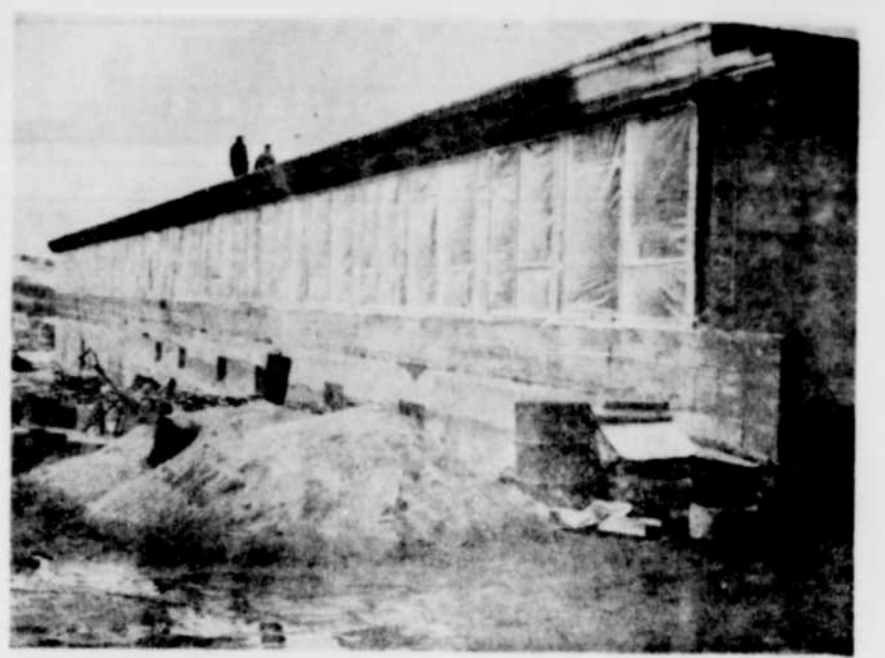
Ligue de grosses quilles du vendredi

Meilleures moyennes:

R. Bisson, 170.29; R. Bellavance, 167.5; Lucien Menard, 162.24; R. Phaneuf, 161; A. Descoteaux, 157.35.

Classement:

Bisson: 65; Bibeau: 50; Bellavance: 44; Brodeur: 34; Lessard: 24; Descoteaux: 18.
Plus haut simple de la semaine: R. Phaneuf: 213.
Plus haut triple de la semaine: R. Phaneuf: 573.



ELLE SERA LIVREE EN JUIN — Le surintendant des travaux à la firme Gaston Beaudet de Warwick, a fait savoir hier que la nouvelle Ecole Masson, en construction présentement à Danville, sera livrée vers le 15 juin. La bâtisse abritera 16 classes, une maternelle en plus des locaux de la Commission scolaire catholique de Danville. L'actuelle école Masson sera ensuite démolie. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

L'APM d'East Angus désire des maternelles

EAST ANGUS, (DNC) — L'Association parents-matres d'East Angus a envoyé une missive aux commissaires d'écoles de l'endroit, pour leur demander d'organiser des maternelles dans cette ville.

Voici le texte intégral de cette lettre:

"Messieurs les commissaires,

Sachant l'intérêt que vous portez à l'instruction et à l'éducation de nos en-

fants, et nous basant sur les nouvelles structures suggérées par le rapport Parent.

L'Association parents-matres vous demande d'organiser des maternelles dans notre ville."

Congrès régional des Témoins de Jehovah

DRUMMONDVILLE — Drummondville était hôte d'un congrès annuel cette dernière fin de semaine. Il s'agissait d'une assemblée régionale des Témoins de Jehovah au High School. Les délégués venus de tous les Cantons de l'Est furent joints par bon nombre d'habitants de Drummondville pour voir la projection d'un film éducatif en technicolor intitulé: "La Bonne Nouvelle éternelle autour du Monde".

Abonnez-vous à La Tribune

PARADE DE MAISONS MODÈLES

DANS LES CINQ VILLES SOEURS

ARTHABASKA — PLESSISVILLE — PRINCEVILLE — VICTORIANVILLE — WARWICK

Qui sera Mlle Habitation?



Dans la première fenêtre: Mlle France Bélanger, Victoriaville
2e maison: Rez-de-chaussée: Mlle Cécile Bedard, Arthabaska
2e maison: 1er Etage: Mlle Claire Hannah, Warwick
3e maison: 1ère fenêtre: Mlle Liliane Longchamp, Princeville.
3e maison: 2e fenêtre: Mlle Francine Bérubé, Plessisville.

INAUGURATION

Nous Vous Invitons
À Louer L'Argent
Nécessaire De

Crescent Finance

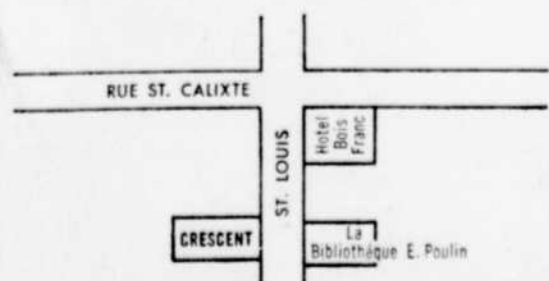
1578, rue St-Louis — Plessisville, P. Q.

Nouvelle venue dans votre ville, Crescent Finance vous offre une façon moderne et toute nouvelle de résoudre vos problèmes financiers. Crescent loue de l'argent. Pourquoi louer de l'argent? C'est le moyen de régler vos problèmes financiers à la moderne. Le client n'est jamais pris au dépourvu — il ne se sent pas humilié. Nous respectons nos clients et les raisons qu'ils ont de louer de l'argent; le plus souvent nous ne nous informons même pas de ces raisons. Il n'y a aucune formalité, une simple attestation de crédit suffit. Vous n'avez qu'à téléphoner, ou vous présenter à votre bureau Crescent, ou encore remplir le coupon "Location d'argent" ci-joint et nous le faire parvenir par la poste.



P.-L. DUCHESNEAU, gérant

| JE DESIRE LOUER \$ | Montants | Conditions | Paiements mensuels |
|--------------------|-----------------------------------|------------|--------------------|
| | \$105.75 | 12 mois | \$10.00 |
| | 395.42 | 24 mois | 24.00 |
| | 710.65 | 36 mois | 36.00 |
| | 1,014.07 | 30 mois | 42.00 |
| | 2,016.00 | 36 mois | 77.00 |
| | Jusqu'à \$2,000 et même davantage | | |



Crescent Finance

La compagnie de prêts la plus considérée du Canada

Transigez à la moderne chez Crescent

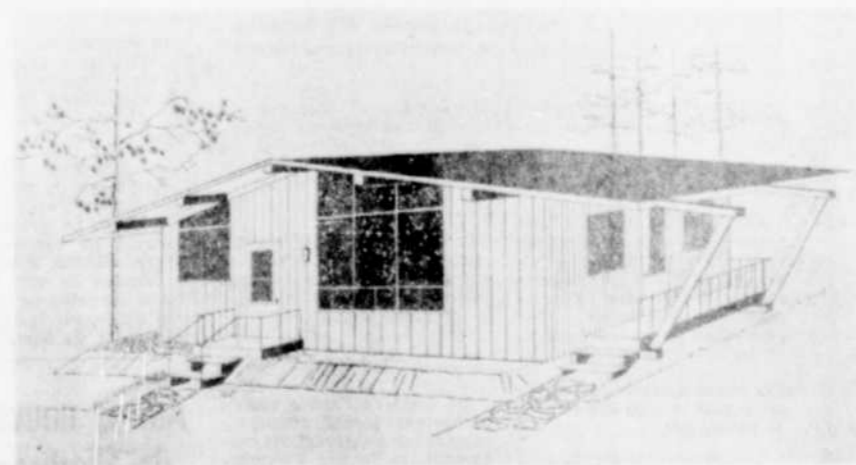
1578, rue St-Louis — Plessisville, P. Q.

TEL: 362-7303

GROS LOT: Un luxueux chalet de 20x30'



THEO BINETTE, Président du Concours de Popularité 1965



Tirage à l'occasion du couronnement de Mlle Habitation des Bois Francs, Dimanche le 23 mai 1965, à 10 h. p.m. à Arthabaska, sous le patronage du Comité d'Habitation des Bois-Francs Inc.



SIGNES AVANT-COUREURS — En attendant la sortie de la marmotte qui est censée annoncer la venue du printemps, la voirie municipale de Sherbrooke a entrepris d'enlever la couche de glace qui recouvre certaines rues de la ville. Ci-haut, on voit le travail qui est effectué rue White. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Il demande la clémence pour célébrer son anniversaire de mariage en liberté

Avec des sanglots, Rodrigue promet... une autre fois... de ne pas recommencer

SHERBROOKE — Avec des sanglots dans la voix et les larmes aux yeux, Emilien Rodrigue, 21 ans, de Sherbrooke, a lui-même intercéder auprès du tribunal pour obtenir la plus grande clémence possible.

Il a demandé au juge Benoit Turmel, en Cour des sessions de la paix, de pouvoir sortir pour le 11 juillet, afin de célébrer son anniversaire de mariage en compagnie de sa jeune épouse. Ce jeune homme, qui il y a quatre mois plaide coupable aux accusations de possession d'une arme à feu, et de tentative de vol à main armée à la Banque provinciale du Canada, le 30 mai dernier, à St-Adolphe de Dudswell, verra probablement son désir se réaliser, s'il obtient le pardon.

Considérant le fait qu'il a déjà passé quatre mois en prison, le juge l'a condamné à six mois concurrents dans les deux causes.

Aucun but
"J'ai déjà promis que je ne reviendrais plus devant la Cour, et je reconnais que j'ai manqué à ma promesse. A ce moment, je n'aurais aucun but dans la vie. Maintenant, c'est différent. J'ai ma femme, que j'aime plus que tout", a déclaré Rodrigue, parlant péniblement.

L'accusé, qui était sur le point d'éclater en sanglots, a rappelé que, dans cette affaire, il avait collaboré avec la justice du mieux qu'il avait été capable. "J'ai donné tout ce que j'ai pu", a-t-il dit. Comme résultat de cela, il a expliqué que maintenant, à la prison, on le regarde d'un "oeil en lame de couteau".

Réhabilitation

"J'ai bien étudié votre cas, et il y a des chances de réhabilitation", a déclaré le juge Benoit Turmel. "Vous avez tout ce qu'il faut pour changer et devenir un citoyen honorable. Vous avez fait ce qu'on peut appeler une confession générale".

Le juge a également pris en considération un fait qu'il avait souligné le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette C. R. Rodrigue n'avait pas obéi à l'ordre de tirer donné par son partenaire, et il avait laissé tomber l'arme.

Dossier clos

Maintenant que Rodrigue a reçu sa sentence, la Sûreté provinciale va pouvoir fermer ce dossier définitivement.

On sait que l'associé de Rodrigue, Réjean Champagne, 29 ans, purge présentement une peine de trois ans. Il faut cependant préciser que cette sentence couvrirait aussi un vol perpétré dans la chambre d'un prêtre, à Coaticook.

Et plus récemment, en Cour du banc de la Reine, Roger Lemelin, 51 ans, commerçant de St-Adolphe, était condamné à 22 mois de prison par l'hon. juge William Mitchell. Il était accusé de complicité.

La Cour d'appel reverse la Cour supérieure...

La Cour d'appel reverse la Cour supérieure...

SHERBROOKE — Trois juges de la Cour d'appel ont été unanimes pour renverser un jugement qui avait été rendu en Cour supérieure, le 4 mars 1964.

Ce jugement concernait une action en dommages au montant de \$12,025.75, qui avait été intentée par M. Robert Vallières, un journaliste d'Asbestos, contre M. Jean-Marc Camirand, un citoyen de la même ville.

Alors que l'action avait été rejetée, avec dépens, les juges Pratte, Rinfret et Montgomery ont condamné M. Camirand à payer à M. Vallières, la somme de \$1,378.55, dont \$828.55 pour lui-même et \$750 pour son fils.

Les procédures judiciaires découlaient d'un accident survenu le 10 août 1959, vers 11h. 30 a.m., rue St-Jacques, à Asbestos. Le fils de M. Vallières, René, alors âgé de cinq ans, avait été heurté par la voiture de M. Camirand, au moment où il traversait la rue.

Attention

Les trois juges ont mentionné que le dossier révèle qu'il y a eu contact entre le jeune René Vallières et l'automobile de M. Camirand.

Selon eux, le juge de première instance n'a peut-être pas accordé à cette question du contact et de la présomption qui en découle, toute l'attention qu'elle mérite lorsque, dans son jugement, il dit: "qu'il y ait eu contact ou non, le choc n'aurait pas été assez violent pour infliger les blessures qu'il a subies, puisque l'enfant s'est retourné pour courir dans la direction du trottoir, et c'est en arrivant au trottoir qu'il a fait une chute et est tombé sur le bord du trottoir pour y demeurer inconscient".

Il est donc conclu que M. Camirand n'a pas réussi à repousser la présomption qui pesait contre lui.

Cette cause avait été portée en appel par Me Gérard G. Boudreau, de Sherbrooke.

Avec l'intention de blesser un concitoyen de Richmond

Germain "Kenney" Dumond envoyé à son procès sous l'accusation d'avoir déchargé une arme

SHERBROOKE — A la suite d'une brève enquête préliminaire, Germain "Kenney" Dumond, 40 ans, de Richmond, a été envoyé, hier, à son procès pour le prochain terme des Assises criminelles, en janvier 1966. Dumond devra répondre à l'accusation d'avoir déchargé un fusil de calibre .16 sur Reginald Patrick, 34 ans, de Richmond également, le blessant gravement à la jambe gauche.

Il est passible de 14 ans d'emprisonnement.

Pas de nouveau

Cette enquête, devant le juge Benoit Turmel, n'a fait ressortir aucun fait nouveau. On a rappelé que la fusillade était survenue le 13 octobre 1964, à l'hôtel Mario, situé à deux milles de Richmond sur la route de Danville.

Deux sorties pour les pompiers locaux

SHERBROOKE — Les pompiers de Sherbrooke, hier à près-midi, ont dû sortir à deux occasions. Dans le premier cas, ils se sont rendus au sous-sol de l'église St-Joseph, rue Belvedere, à cause d'un fil électrique surchauffé. Un groupe de dames y étaient réunies et à l'heure du café, trop d'appareils électriques avaient été placés sur une même prise de courant, soit un poêle, un percolateur et une chauffe-eau, avec le résultat que le fil s'est mis à chauffer.

A ce moment, on a senti une odeur de brûlé et pour plus de sûreté on a mandé les pompiers.

Brûleur à l'huile

Dans le second cas, il s'est agi d'un brûleur à l'huile qui a pris feu, probablement à cause d'un excès d'huile au moment de l'allumage. L'incident s'est produit au logis de Mme Emma St-Onge, au 24, rue Jubilé.



ET PIS QUOI! — Pour ces deux miches, la boue c'est précieux. On peut en faire des "tortes", des "gâteaux", etc. Et puis, c'est tellement intéressant, surtout que

Quand il avait volé, Lussier avait \$600

SHERBROOKE — Lorsqu'il a attaqué un chauffeur de taxi, le 27 janvier, pour lui voler une vingtaine de dollars, André Lussier avait environ \$600 dans ses poches. En apprenant cela, on se demande immédiatement: "Pourquoi a-t-il fait ce vol avec violence?"

Son avocat, Me Roland Dugré, C.R., a expliqué que la raison était le défaut prédominant de Lussier: la boisson. Le juge Benoit Turmel considère cependant que la boisson n'est pas une excuse, et il a condamné le prévenu à un an de prison.

Juge et jury

Au moment de son arrestation, Lussier avait opté pour un procès devant juge et jury. Le jeune homme de 21 ans, qui est originaire de St-Jean, a cependant décidé, hier, de plaider coupable.

L'accusé, qui est détenu en prison depuis son arrestation, devra donc poursuivre la cure de désintoxication qu'il prévoyait faire à Domrémy.

Le téléphone

Me Dugré a effectivement expliqué que son client, quelques heures avant le forfait, avait téléphoné à une maison Domrémy, et on devait venir le chercher le matin. Toutefois, pendant la veillée, il a été arrêté.

Les faits

Le chauffeur de taxi en cause était M. Jean Audet, du 1343, rue Champlain. Ce chauffeur de la compagnie Blue Veterans Taxi Inc., avait été menacé d'un revolver. Mais il ne s'en était pas laissé imposer et pendant quelques jours, Lussier avait affiché un magnifique "voeil au beurre noir".

En plus de se faire voler son argent, M. Audet avait vu Lussier filer avec son véhicule. Quant aux \$600 que les policiers avaient trouvés sur Lussier, qui a déjà fait du pénitencier, le procureur de la Couronne, Me Guy Blanchette, C.R., a révélé qu'il ne s'agissait pas d'argent volé.

Comme mot de la fin, le juge Turmel a déclaré: "Je ne pense pas que vous soyez réhabilitable".

Aide aux pays étrangers

Caritas-Sherbrooke a souscrit plus de \$5,000 à différents pays du monde en 1964

SHERBROOKE — Le Service d'entraide internationale de Caritas-Sherbrooke a consacré plus de \$5,000, au cours de l'année 1964, pour venir en aide aux pays étrangers. "Malgré des demandes totalisant

environ \$50,000, a révélé Mlle Denyse Payeur, trésorière du Service d'entraide internationale, l'organisme a été obligé de limiter considérablement son assistance étant donné le peu de fonds disponibles".

Projets

Selon le rapport présenté par Mlle Payeur, les projets qui ont reçu l'aide financière du Service sont les suivants: l'Etat du Maranhao, au Brésil, pour la construction d'une poissonnerie et pour un projet de coopérative agricole, \$2,000; au Burundi et au Rwanda, pour aider de jeunes artisans, \$500; en Afrique, pour l'Est, des bourses d'études pour trois étudiants d'un Institut social, \$900; en Uganda, Afrique, pour un projet d'élevage de bestiaux, \$500; à la Haute-Volga, en Afrique, pour le creusement d'un puits, \$500; en Corée, pour un projet d'améliorations de méthodes d'agriculture et de pêche, \$300; et finalement, pour des demandes de secours d'urgence, \$500.

Générosité

Le Service d'entraide internationale de Caritas-Sherbrooke a pu contribuer à la lutte contre la faim dans le monde grâce à la générosité de la population de Sherbrooke. Les profits de la vente des "pains du Vendredi saint", entre autres, servent à financer les projets les plus urgents.

"Il ne nous reste plus, a ajouté Mlle Payeur, qu'à espérer que les initiatives que nous prendrons cette année recevront le même accueil sympathique".



Mlle Denyse PAYEUR

Réclamée par les employés d'hôtel Wagner n'ose se prononcer sur la carte d'identité

QUEBEC. (Par Claude Dery) — Le procureur général de la province, Me Claude Wagner, nous a déclaré qu'il devait étudier sérieusement la proposition avancée par "l'Association des employés d'hôtels et de clubs licenciés des Cantons de l'Est" concernant l'émission de cartes d'identité pour les jeunes fréquentant les endroits où se vendent les alcools.

Il semble que Me Wagner ne prise pas, pour le moment du moins, une mesure qui obligerait les jeunes à se procurer une telle carte parce qu'une semblable décision pourrait être considérée comme arbitraire et dictatoriale. Toutefois, l'idée d'émettre des cartes d'identité facultatives reste à l'étude.

Me Wagner attend actuellement les propositions de l'Association des employés d'hôtels et de clubs des Cantons de l'Est sur le sujet.

Etude à la Commission scolaire

Que pensent les parents des devoirs?

SHERBROOKE — Depuis le début de l'année, le comité pédagogique des directions d'écoles s'est penché sur le problème des devoirs à domicile. Avant de procéder à un sondage auprès des parents, le comité a cru nécessaire de consulter le personnel enseignant.

Ce questionnaire s'adressait aux professeurs des cours secondaires et primaires.

Les parents

Ainsi, les professeurs ont profité de la visite des parents à l'école, ou ils sont allés porter le bulletin de leurs enfants à l'occasion de la semaine de l'éducation, pour leur remettre un questionnaire sur les devoirs à domicile.

Les questionnaires sont différents pour le primaire et pour le secondaire.

Les questionnaires dûment remplis devront retourner à l'école pour le 12 mars.

Le lundi suivant, les élèves seront libérés à 4 heures, pour

permettre aux titulaires de compiler les réponses des parents de leurs élèves et de procéder, avec la direction, à la compilation générale de l'école.

Cette façon de procéder permettra à chaque direction d'école de remettre sa synthèse pour la date fixée, soit le 18 mars 1965.

Le but

Au début de l'année scolaire, quelques parents communiquaient leurs observations concernant les devoirs à domicile: les uns les trouvaient trop longs ou trop difficiles, les autres, trop courts ou trop faciles. C'est ce qui a motivé l'enquête.

Autres nouvelles de Sherbrooke en page 2

Plusieurs projets ont cependant été aidés financièrement par cet organisme de Caritas-Sherbrooke.

Solution

"Dans l'esprit de la campagne mondiale contre la



M. de Lotbinière HARWOOD

Conférencier invité

Le président de la C de C du Québec à Sherbrooke

SHERBROOKE — Le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Charles de Lotbinière Harwood, sera le conférencier invité lors de la prochaine assemblée générale de la Chambre de commerce de Sherbrooke, le 4 mars courant.

La réunion, qui se tiendra à l'hôtel Wellington, à Sherbrooke, sera précédée d'une réception civique à l'hôtel de ville.

Reception

Cette cérémonie se déroulera à 5 heures p.m., en présence de Me Armand Nadeau, C.R., maire de Sherbrooke, des membres de l'exécutif de la Chambre de commerce de Sherbrooke, des directeurs, et de plusieurs invités d'honneur.

Parmi les invités d'honneur, la Chambre de commerce de Sherbrooke compte sur la présence de Me Armand Nadeau, Me Paul Desruisseaux, C.R., président de La Tribune Inc., et gouverneur de la Chambre provinciale, Mgr Irénée Pinard, recteur de l'Université de Sherbrooke et de M. Gontran Guillemette, représentant de Me Carrier Fortin, ministre du Travail.



DELINQUANCE JUVENILE — La R. S. Dolorès Riopel a prononcé une conférence sur la délinquance juvénile devant les Filles d'Isabelle de Cookshire. On remarque, de gauche à droite, l'abbé Alphonse Labrecque, curé de Cookshire, Mme Léna Rousscau, ex-régente des Filles d'Isabelle, et la conférencière.

(Photo La Tribune par Mme G. Pomerleau)

La délinquance juvénile: révolte de la jeunesse contre la société

(R. S. Dolorès Riopel)

EAST ANGUS, (DNC). — La délinquance juvénile est la révolte d'une jeunesse contre la société qui l'a engendrée. C'est ce qu'a déclaré la R. S. Dolorès Riopel, S.B.C. en éducation sociale et spécialiste des problèmes d'adolescents à l'Institut familial de Sherbrooke en rappelant les paroles du chanoine Armand Racicot, lors d'une conférence organisée par les Filles d'Isabelle et prononcée à la salle du couvent de Cookshire.

prendre et d'être en mesure de solutionner leurs problèmes. "Ces jeunes ont besoin de notre amour, car ils souffrent d'un vide dans leurs cœurs et si ce vide n'est pas comblé, ils chercheront à se faire valoir ou remarquer, soit en devenant chefs de "gang", séparatistes ou vandales."

tranquilles et offrent à leurs enfants une liberté que ceux-ci n'ont pas demandée." La conférencière souligna par la suite: "L'amour des parents est la qualité nécessaire pour éduquer les enfants et leur donner le sens de la responsabilité, ce qui aide la jeunesse à s'orienter avec confiance. Les enfants sont insupportables, mais l'adolescence est une merveille."

Cette causerie avait comme but de renseigner les parents et de les aider à comprendre la jeunesse d'aujourd'hui. La R. S. Riopel expliqua ce qu'est la jeunesse, ce qu'elle doit faire et ce que les adultes doivent faire pour éviter la délinquance juvénile toujours grandissante. "Je ne suis pas ici pour défendre la jeunesse qui fait sa marque dans la société, mais je veux qu'elle ait ce dont elle a besoin."

Elle insista sur l'éducation sexuelle de ces jeunes, ajoutant que la maturité semble plus manifeste qu'autrefois et pour cette raison, les parents doivent les libérer de l'ignorance afin d'éviter les pires méfaits de leur part. "Prenez vos responsabilités. Certains parents désirent être

Situation défavorable Pour terminer, la R. S. Riopel ajouta que la délinquance juvénile résultait d'une situation défavorable, elle-même causée par le manque d'affection des parents.

La conférencière et l'abbé Labrecque furent tous deux remerciés par Mme Lionel Gobeil, de La Patrie. Un délicieux goûter a mis fin à la soirée.

Certains le voulaient gratuit mais la majorité s'y oppose

Les échevins devront payer le stationnement comme les autres

WINDSOR, (DNC) — Un amendement demandé dernièrement par le chef de police au règlement des parcomètres a amené beaucoup de discussions à la dernière réunion du conseil municipal de Windsor.

M. Richard Comtois, chef de département de police de Windsor, avait demandé aux édiles d'élever le taux de vente de permis de stationnement de \$2 à \$3. Son but était ainsi d'empêcher certains abus dans la demande de ces permis.

Personne ne seconda L'échevin reprit cette proposition en changeant un peu l'esprit. Selon lui, les édiles devaient avoir droit avec un paiement de \$3.

M. Charland lança alors: "Que l'on reste donc comme auparavant..."

L'échevin St-Laurent s'éleva alors pour demander que les édiles aient droit à ces permis de stationnement et gratuite. Le chef agréa avec cette demande.

Encore une fois, personne ne seconda.

Enfin! On s'entendit sur une proposition. Dorenavant, les permis de stationnement seront émis aux mêmes gens que d'habitude et aux échevins en plus. Ceux-ci devront payer comme les autres. Le temps du stationnement sera d'une heure et le coût de \$3.

M. St-Laurent proposa quand même que ces permis soient à la portée des édiles gratuite-

Ligue Juvénile du comté de Richmond

Nouveau record établi par le club Moulin

ASBESTOS — Le club Moulin, depuis lundi soir champion de la ligue Juvénile du comté de Richmond, vient d'inscrire un nouveau record dans les annales du circuit.

En écrasant la Manufacture 8-1 lundi, le club de l'instructeur Émile Beauchemin a non seulement décroché les honneurs des séries éliminatoires mais également inscrit sa 18e victoire consécutive cette saison.

Le Moulin n'a pas subi une seule défaite durant la campagne régulière et les séries éliminatoires. Tous les joueurs et principalement le pilote Émile Beauchemin en sont très fiers. La ligue Juvénile du comté de Richmond se composait aussi du club de la Mine

également d'Asbestos et du club Richmond.

Vedettes individuelles

Marcel Couture a enfilé quatre buts et René Desharnais trois dans le gain de 8-1 remporté lundi soir par le Moulin. Desharnais s'est de plus mérité quatre assistances.

Rénauld Poisson a marqué l'autre but du Moulin tandis que Réjean Pelletier réussissait celui de la Manufacture. Seulement six punitions mineures ont été décernées au cours de la rencontre.

Abonnez-vous à La Tribune

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE, TELEPHONEZ 569-9331

\$435. MINIMUM PAR MOIS

Hommes de 20 à 40 ans qui veulent faire beaucoup d'argent dès la première année de travail. Pour compagnie internationale ayant un nouveau produit sans concurrence, méthode de vente et entraînement donnés par la compagnie. Pas de porte en porte.

S'adresser en personne et amener votre épouse au MOTEL LE DAUPHIN DRUMMONDVILLE demander M. TURCOTTE

Entrez de 2 heures et 8 heures P.M. précises. MERCREDI, LE 3 MARS SEULEMENT.

Dimanche à Asbestos

Grande journée du hockey mineur

ASBESTOS — La population d'Asbestos aura une triple raison de participer à la grande journée du hockey mineur au Centre récréatif dimanche.

Les instructeurs et moniteurs du hockey à Asbestos se promettent bien de venger les échecs subis aux mains des Etincelles de CHLT-TV lors de leurs deux dernières visites à Asbestos.

Cette partie suscite énormément d'intérêt dans la ville de l'amiante. Le club local alignera de nouvelles figures cette année afin de détruire l'invincibilité des Etincelles. Ces derniers, pour leur part, ont connu de nombreuses difficultés depuis le début du calendrier Perreault entend mettre tout en oeuvre pour reprendre définitivement le chemin de la victoire.

L'an dernier comme en 1963 d'ailleurs, le Centre récréatif était rempli à craquer pour voir les artistes à l'oeuvre.

Et les Pee Wee

La rencontre qui opposera le club Pee Wee d'Asbestos, champion, catégorie "B" au tournoi international Pee Wee de Québec et le club du Cap-

de-la-Madeleine qui a atteint le quart de finale dans la catégorie "A", constitue une raison tout aussi importante de se rendre au CRA dimanche.

D'autant plus qu'il s'agira de la dernière occasion pour les sportifs de voir les jeunes champions à l'action à Asbestos. Le club visiteur a été choisi par l'instructeur Connie Dion en raison de sa grande rapidité et de son équilibre. Puis, il y a le couronnement de la reine du hockey mineur. Les cinq comités de loisirs ont délégué des candidates; la nouvelle souveraine sera élue devant l'assistance dimanche.

La cérémonie du couronnement débutera vers 3 heures précédant la rencontre Etincelles-instructeurs. Les deux clubs Pee Wee se mesureront à compter de 2 heures.

La vente de billets va bon train. Les organisateurs rappellent toutefois qu'il faut absolument échanger les billets pour des sièges réservés au Centre récréatif afin de ne pas être pris au dépourvu.

Mémoire à la Régionale de l'Estrie

Douze recommandations sur l'enfance exceptionnelle

ASBESTOS — Le Comité de l'enfance exceptionnelle, du Comité de planification, secteur no 3, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a suggéré l'adoption de douze recommandations du rapport Parent en les accompagnant d'observations et insistant sur quelques points particuliers.

Présidé par Mme Lucienne Croteau, directrice de l'école Jean XXIII d'Asbestos, le comité a rédigé un volumineux mémoire, le seul présenté lundi soir au Comité de coordination de la Régionale de l'Estrie, en rapport avec l'enfance exceptionnelle.

Le document précise que les surdoués, qui causent des problèmes spéciaux, sont les aînés pour qui l'étude est si facile que les heures passées à l'école à attendre après les autres, deviennent source d'une perte de temps ennuyant, soit une éducation à la paresse. Ils forment ordinairement à peu près 2% de la population scolaire.

Le comité recommande donc de dépister et d'examiner le plein développement de ces génies. Ce sont des trésors qu'il faut cesser de perdre. Le même comité reconnaît l'impossibilité pour un secteur d'assurer un enseignement approprié pour tous ces enfants. Mais, la Commission scolaire d'Asbestos a déjà entrepris une expérience qui s'est avérée heureuse avec certains arrières pédagogiques et certains déficients mentaux éducatifs. La Régionale devrait poursuivre ce travail et l'étendre à tout le secteur.

On insiste donc sur le service de dépistage des premières années scolaires. Les déficients mentaux éducatifs végètent dans des classes régulières et nuisent aux autres. Souvent, ils arrivent en classe spéciale marqués par la négligence et l'incompréhension.

Les membres du comité insistent pour que la Régionale, après entente avec la Commission scolaire locale, s'occupe de tous les enfants exceptionnels, quels qu'ils soient, à cause du manque de concentration en un seul endroit. Ces enfants ont droit à l'éducation. Il faut leur apprendre à lire, si possible, et les préparer très tôt à la vie.

Le mémoire recommande que l'école d'initiation au travail reçoive les grands garçons et les grandes filles dès qu'ils manifestent les aptitudes pour tel ou tel métier. Il faut développer chez eux une indépendance personnelle, sociale et occupationnelle.

Le Comité exprime aussi le

vou que le Comité d'initiation au travail fasse le relevé des filles de 16, 17 et 18 ans qui ne vont plus à l'école, mais qui trouveraient un grand avantage à s'inscrire à l'école d'initiation au travail.

Classe pour filles

Il est recommandé que les enfants éducatifs soient dirigés dans les écoles régulières de garçons et de filles afin de leur faciliter l'intégration à la société et de leur permettre de bénéficier des avantages des cours d'éducation physique et d'activités parascolaires. Il faudrait donc prévoir dans les nouvelles constructions d'écoles des salles de classes qui seront occupées par ces enfants.

Le Comité recommande l'ouverture d'une classe pour filles exceptionnelles, dès septembre. Il insiste aussi sur l'importance d'un personnel qualifié. Le même comité d'étude a également fait l'analyse des tâches auxquelles les éducatifs peuvent aspirer.

Patrouille libre

Six nouveaux scouts de Wotton

ASBESTOS — Six jeunes de Wotton ont été reçus dans la nouvelle patrouille libre de scouts fondée officiellement dimanche. La cérémonie s'est déroulée en l'église de cette localité.

Sont maintenant appelés scouts Alain Dauphin, Réjean Lambert, Maurice Bergeron, Luc Chretien, Marcel Dauphin et Gilles Element. M. Denis Morel en sera le chef et l'abbé Alfred Thibeau, l'aumônier. Cette patrouille libre relèvera directement de la troupe Notre-Dame d'Asbestos.

La formation de cette patrouille à Wotton s'est avérée le fait saillant de la Semaine scoutie dans la région. On a pu assister, vendredi, à une veillée d'arme. Une bonne partie de la population a entendu la promesse faite par les jeunes dimanche.

On a ensuite visité le camp des scouts. Un succulent goûter avait été préparé par les parents. Le curé de la paroisse, l'abbé Hervé Bergeron, le maire de Wotton, M. Neault, le Commissaire diocésain éclairé, M. Denis Pinel ainsi que des représentants de la troupe d'Asbestos, étaient présents à cette manifestation.

Le carnet d'Asbestos

Par Jacques DRAPEAU

ASBESTOS — Les membres du conseil municipal d'Asbestos se rendent dans la région de Montréal aujourd'hui afin de visiter plusieurs types d'hôtels de ville nouvellement construits.

Les organisateurs des fêtes du centenaire de la paroisse Ste-Anne de Danville doivent annoncer, d'ici quelques jours, la signature d'une entente permettant de présenter un concert sacré en juin prochain. Nous ne pouvons divulguer pour le moment le nom de celui qui l'animerait. C'est une surprise!

L'équipe de la populaire émission télévisée "Pipe de plâtre", à l'entente du Canal 7, sera à Asbestos le 20 mars courant. Plus de détails seront communiqués d'ici quelques jours.

La police de Danville et d'Asbestos s'est engagée à faire la guerre aux propriétaires de bicyclettes qui ne se procurent pas leurs licences en 1965. Avis aux intéressés!

Le 26 mars courant, la Chambre de commerce de Danville recevra la gardienne d'une importante prison pour femmes à Montréal.



Diane GOUIN Comité Castonguay

France L'ARCHEVEQUE Comité St-Jean

Bernice PATRY Comité St-Aime



Claire DIONNE Comité St-Antoine

Nicole DODIER Comité St-Barnabé

Les cinq comités de loisirs d'Asbestos ont choisi leur princesse en vue de l'élection de la reine du hockey mineur pour 1965 dimanche au Centre récréatif. Cette cérémonie coïncidera avec la visite des Etincelles de CHLT-TV.

Comté de Richmond

M. Lionel Beaudoin élu président du conseil exécutif de l'UN

Par André Therrien

WINDSOR — Une importante assemblée du parti de l'Union Nationale vient de se tenir à Windsor au cours de laquelle on a élu les membres qui devront faire partie du conseil exécutif du comté de Richmond. On a choisi comme président de cet exécutif M. Lionel Beaudoin. Cette assemblée était présidée par M. Christian Vien, directeur du secrétariat central du parti à Québec. L'invité était M. Claude Gosselin, député du comté de Compton.

L'assemblée fut ouverte par M. Reynald Fréchette. Celui-ci expliqua que le parti avait l'intention de relancer son organisation dans le comté de Richmond, et ce de façon définitive. Il exprima un "oui" du chef" félicitant l'organisation et rajeunissant l'Union nationale.

libertés civiles, des anglophones et des Neo-Canadiens.

Regionaliser l'organisation

Il semble, d'après les fréquentes déclarations qui ont été lancées au cours de cette assemblée, que le parti songe sérieusement à devoir affronter des élections avant longtemps. On a également parlé de regionaliser l'organisation. Ainsi, on installerait une Régionale d'organisation à Sherbrooke qui desservirait les quelques comtes avoisinants. Ces centres régionaux seraient dotés de secrétaires permanents.

Regionaliser l'organisation

Il précisait ensuite le but de la soirée, qui était d'être un exécutif de comté, lequel choisirait neuf délégués aux grandes assises du parti qui seront tenues en mars à Montréal.

On a parlé de l'organisation solide et nombreuse que l'on veut reprendre dans tous les comtes et tous les villages. On a également parlé de regionaliser l'organisation. Ainsi, on installerait une Régionale d'organisation à Sherbrooke qui desservirait les quelques comtes avoisinants. Ces centres régionaux seraient dotés de secrétaires permanents.

M. Fréchette a déclaré: "Il nous manque un sanctuaire pour le parti dans le genre du club de Réforme de Sherbrooke qui appartient au parti libéral. Nous ne nous voyons pas assez souvent!"

Elections

Ce furent ensuite les élections qui présida le dépôt de Compton, M. Claude Gosselin. Celui-ci fit remarquer que les prochaines élections compteraient 600,000 nouveaux électeurs du fait que la nouvelle loi permettait le vote aux jeunes de 18 ans. Il précisait que l'organisation nécessitait une dizaine de personnes dans l'exécutif de comté.

A la suite de ces quelques paroles, l'assemblée élut M. Lionel Beaudoin président, M. Gérard Chagnon vice-président, M. Gaston Fréchette vice-président pour les jeunes. Quatre directeurs ont alors été choisis: MM. Louis Langlois, Lucien Talbot, Robert Simpson et Jean-Paul Rouillard.

Regain d'activités chez les ambulanciers

PRINCEVILLE, (GAB) — Selon un communiqué émis par M. Laurent Pelletier de Princeville, secrétaire de la brigade ambulancière St-Jean, de Victoriaville et de la région, "un regain d'activités se manifeste au sein du mouvement. M. Pelletier signale que, sous l'habile direction de M. Robert Verville, surintendant de la brigade, des manifestations sont en organisation afin de mieux faire connaître et apprécier le travail des membres."

Deces

M. Louis Boyer (voir page 25)



EXECUTIF UNIONISTE DE COMTE — Le parti de l'Union nationale vient de tenir une assemblée dans le comté de Richmond pour reformer l'organisation de ce secteur de la province. On a élu un exécutif de comté et choisi les représentants qui iront délibérer aux assises de mars à Montréal. Cette photo groupe MM. Lionel Beaudoin, qui a été choisi comme président du conseil de comté, Christian Vien, directeur du secrétariat central du parti à Québec, Mme Gérard Chagnon, présidente du comté de comté, et M. Claude Gosselin, député du comté de Compton.

(Photo La Tribune, par André Therrien)

L'enquête sur l'explosion se concentre sur le gaz naturel

Deux autres victimes... deux autres retrouvées saines et sauvées

MONTREAL (PC) — Deux autres victimes ont été ajoutées hier au bilan de l'explosion de LaSalle qui a pulvérisé une conciergerie de trois étages, lundi. Deux autres personnes, qu'on croyait mortes dans ce désastre, ont été retrouvées saines et sauvées et logées chez des amis.

D'autre part, un enquêteur vient d'affirmer que l'explosion survenue hier au bilan de l'explosion de LaSalle a été consacrée à ramasser les miettes. Pour plusieurs, il n'y avait plus grand-chose à ramasser dans ce complexe domiciliaire à l'ouest de Montréal. Les autorités policières ont dit que si les 27 personnes à l'hôpital, par suite de cette déflagration, survivent toutes, le bilan final demeurerait probable-ment à 28 morts. Tous les locataires connus de l'immeuble au moment de l'explosion, ont été retracés, ont-elles dit. La seule autre possibilité est que des passants aient pu être surpris par l'explosion. Des chercheurs ont continué de fouiller les ruines tard hier, pour vérifier cette éventualité.

25 corps identifiés
Le détective Raoul Mongeau de la police de LaSalle, a déclaré que des 28 morts connus, 25 ont été identifiés. Le corps d'une fillette, d'environ cinq ans, n'a pas encore été identifié et les secouristes ont retrouvé également des parties de deux autres corps.

Comité spécial
Un comité spécial, chargé de coordonner les opérations de secours, a obtenu d'occuper un vaste entrepôt près de LaSalle et rapporte un flot continu d'aliments, de vêtements et de mobiliers. L'abbé Alan Cox, qui travaille sans relâche pour venir en aide aux victimes, a déclaré: "Ça prend quelque chose comme cela pour ajouter un peu d'unité dans la population. Parfois, il faut que Dieu nous donne un bon coup de pied".

Les condites de gaz, aux immeubles voisins du site de l'explosion, ont été fermées lundi et les locataires ont été évacués. Les autres victimes connues sont des adultes. Il y a des ménages et plusieurs hommes qui n'étaient pas encore partis au travail à ce moment-là.

Generosité insoupçonnée
Pour les quelque 100 personnes qui habitent dans les deux conciergeries — une seconde voisine de l'explosion a pris feu et a dû être démolie pour pré-



Une journée après l'explosion... on continuait encore à enlever des débris dans le but de retrouver des victimes.

Sympathie à la population

Lesage annonce que le Québec a envoyé \$15,000 aux sinistrés

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Jean Lesage a annoncé en chambre hier que le gouvernement du Québec avait expédié hier un chèque de \$15,000 au fonds de secours créé pour venir en aide aux sinistrés de Ville LaSalle.

Il a fait cette déclaration après avoir exprimé ses sympathies à la population et particulièrement aux familles éprouvées par le sinistre.

Plusieurs enfants, dont plusieurs enfants, ont perdu la vie quand une maison de rapport a été littéralement pulvérisée par une explosion, tôt lundi matin, dans cette ville de la banlieue de Montréal.

Le chef du gouvernement a de plus annoncé qu'il avait l'intention, en compagnie de Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et des Communications, et de M. Claude Wagner, procureur général, de patronner la souscription pour venir en aide aux sinistrés. M. Lesage et les deux autres membres du cabinet provincial se sont rendus aux lieux de la tragédie, lundi après-midi.

Par ailleurs, M. Paul Comtois, le gouverneur du Québec, et son épouse ont adressé un télégramme de sympathies au maire de Ville LaSalle, le Dr Emile Royer. Le télégramme prie le maire de présenter, au nom du gouvernement, ses sympathies aux familles éprouvées.

D'un autre côté, après avoir présenté ses sympathies en chambre, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a demandé qu'une enquête extraordinaire soit menée sur toute la tragédie.

M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, a alors répliqué que le directeur du commissariat des incendies avait reçu, hier, sa propre demande, des pouvoirs extraordinaires et des crédits supplémentaires pour assurer la bonne marche de l'enquête. M. Laporte a dit que le commissariat provincial des incendies ne se contentera pas de présenter seulement un rapport, mais qu'il fera également des recommandations d'ordre général pour éviter que de tels désastres se reproduisent.

M. Frank Hanley (ind., Mtl-St-Anne) a pour sa part remercié le premier ministre, Mme Casgrain et M. Wagner pour s'être rendus sur les lieux de la tragédie.

Afin qu'aucune preuve ne soit supprimée

Wagner a fait débiter l'enquête immédiatement

QUÉBEC (PC) — M. Claude Wagner, procureur général du Québec a dit hier matin que l'enquête que son département a ordonnée sur l'explosion qui a pulvérisé une maison de rapport de ville LaSalle en banlieue de Montréal, causant 26 pertes de vie, avait débuté dès deux heures hier après-midi.

Il a précisé qu'il avait ordonné que l'enquête commence le plus tôt possible afin qu'aucune preuve ne soit supprimée dans le but d'entraver le cours de la justice.



Les secouristes continuent à accumuler des vêtements et d'autres secours pour les familles sinistrées... (Telephoto PC)

Une fillette de 12 ans raconte ses émotions

"J'ai empoigné mon frère et l'ai jeté par la fenêtre..."

MONTREAL (PC) — Carole Huot, âgée de 12 ans, regarde ce qui reste de sa maison, un amas de débris, et raconte comment elle a pu échapper à l'enter de LaSalle, lundi matin, quelques minutes avant que la conciergerie ne soit pulvérisée par une explosion.

"J'ai entendu un boum, alors que je faisais griller des rôtis", raconte-t-elle. "La secousse a été tellement violente que le grille-pain a levé dans les airs et est tombé sur mes bras."

"J'ai empoigné mon frère de trois ans et je l'ai jeté par la fenêtre du deuxième étage. L'escalier était rempli de monde."

"Puis je suis descendue en courant dans la rue, ai ramassé mon frère et l'ai conduit chez un voisin, de l'autre côté de la rue."

"Je n'ai pas pensé à moi-même. J'avais peur pour les autres qui criaient dans ce qui restait de la maison".

Carole, le visage serein, regarde l'amas de briques et de planches, dans lequel les secouristes cherchent toujours des survivants du désastre qui a fait 26 morts.

"Ma mère a conduit les autres enfants à l'extérieur. Mon père était encore au lit. Il s'est levé tellement rapidement qu'il s'est blessé à une jambe. Il se précipita à l'extérieur mais revint pour chercher un frère de deux ans encore dans la maison."

"Il a voulu apporter un peu de vêtements, mais il n'a pas eu le temps. Comme il sortait de la maison, tout l'immeuble a explosé."

"J'ai vu une femme qui n'avait que la moitié du visage intact".

Carole a ajouté qu'elle était prise d'une peur folle à ce moment-là, "mais maintenant, je me sens mieux parce que toute la famille est sauvée".



Carole Huot, 12 ans, raconte comment elle a sauvé la vie de son frère de trois ans... (Telephoto PC)

MARCHÉ FORTIN

LIVRAISON GRATUITE **Self service** **TEL: 2-1591**

350, RUE MARQUETTE — TEL: 562-1591 ET 567-4588

Jeu: nous donnons les timbres en double pour toute commande dont on ne paie pas la livraison. Surveillez les spéciaux Trans-Kébec.

Notre devise est toujours: "Petit profit pour de grosses ventes" — Épargnez de l'argent et des timbres.

VIANDES

Pour vos congélateurs, nous séparons la viande de la manière dont vous le voulez, et nous harbons les parties désirées; en plus des bas prix, nous vous donnons des timbres.

| | |
|--|---|
| <p>BOEUF DE L'OUEST</p> <p>Derrière complet, la lb 42c Devant complet, la lb 32c Derrière et devant au complet, la lb 35c</p> <p>BOEUF LOCAL</p> <p>Derrière complet, la lb 39c Devant complet, la lb 30c Derrière et devant au complet, la lb 32c</p> <p>Bologne Federal, 4 lbs 1.15 Hot Dog Federal, la lb 45c Bologne Apple Leaf, la lb 37c Bologne Apple Leaf, 4 lbs 1.05 Hot Dog Apple Leaf, lb 30c ou 3 lbs 1.10 Bacon tranché, lb 52c ou 3 lbs 1.10 Jambon dans la fesse, lb 49c Jambon dans l'épaule, lb 39c Jambon roulé, lb 49c (tous ces jambons sont fumés au brân de seie et faits à la saumure sucrée.) Saucisse fraîche en boyau ou en sac, 4 lbs 1.00 Viande hachée, 4 lbs 1.00 Roef hache, lb 49c</p> | <p>Steak hache, lb 45c Pore hache, 4 lbs 1.00 Sauf de rognons hachés, 2 lbs 25c Panne de lard, 2 lbs 15c Pattes de porc (courtes) lb 65c Côtelettes de porc levées du bacon, lb 45c Lard sale, gras ou maigre, 2 lbs 25c Boudin gras ou maigre, 2 lbs 45c Jambon cuit, la lb 1.00 Steak dans la ronde, boeuf de l'ouest, lb 75c Lange roulée et partiellement désossée, boeuf de l'ouest, lb 59c Steak Spencer, lb 79c Filet mignon, boeuf de l'ouest, lb 2.80 Steak dans la ronde, boeuf local, lb 6.00 Filet mignon, boeuf local, lb 1.30 Porter House, 3 lbs 1.35 Rôti dans la longe, lb 45c Haut de côte, la lb 39c Bas de côte, 3 lbs 1.00 Steak de porc, la lb 90c Lard entrelardé, maigre, lb 45c Agneau dans la fesse, la lb 53c Côtelettes d'agneau, la lb 29c Veau dans la fesse, la lb 60c Veau (partie du devant) 1 lb 40c Veau roulé, lb 59c</p> |
|--|---|

| | |
|---|---|
| <p>POISSONS</p> <p>Hareng frais ou salé, la lb 25c Poissons des chenaux, la lb 25c Torbot salé, la lb 31c Morue salée, la lb 29c</p> | <p>LEGUMES</p> <p>Oranges Sunkist, no. 128, douz. 55c Laitue en pomme, No. 24, 2 pommes 29c Choux fleurs, chacun 33c Pommes McIntosh, no. 1 du Québec, 3 lbs 59c</p> |
|---|---|

EPICERIE

| | |
|--|---|
| <p>Assortiment complet de liqueurs Coint en canettes: orange, root beer, bière d'épimette, black cherry, ginger ale, cola sans calories pour diète; 3 canettes de 18 on. (plus de bouteilles à transporter) Pain au lait Trans-Kébec, 24 on. 5/1.00 Pain au lait Asbestos, 20 on. 6/1.00 Beurre de crémier, première qualité, Fortin, Jersey Gold, Cookshire et Blanchet, lb 57c Oeufs A-gros, douz. 50c Oeufs A-moyens, douz. 47c Oeufs A-petits, douz. 43c</p> | <p>Café frais moulu, lb 79c Fromage canadien doux, lb 35c Farine de sarrasin, 3 lbs 25c Biscuits sandwich, la lb 25c Biscuits secs, la lb 21c Jus de pommes Rougemont, 48 on. 39c Lait instant Carnation, 3 lbs 1.09 Lait Evaporé 4 oz, 16 on. 6/59c Saumon Rose Clover Leaf, 16 on. 65c Riz Dainty, bte 2 lbs 2/1.00 Fèves jaunes en zosses Paula, 20 on. 6/89c Bonbons mélangés Imperial, 2 lbs 65c Sucre blanc, 100 lbs 8.59</p> |
|--|---|

Pour habituer facilement bébé aux aliments solides:

HEINZ

FARINES DE CÉRÉALES

pour bébé

Faciles à préparer, les céréales Heinz pour bébés se digèrent instantanément. Elles sont spécialement préparées pour assurer à bébé les aliments nutritifs importants dont il a besoin aujourd'hui, tout en préparant son palais à accepter les aliments solides. Ces farines, réputées pour leur valeur nutritive, offrent un choix de variétés qui plaisent toutes:

AVOINE, RIZ, INFANTSOY, CÉRÉALES MÉLANGÉES, ORGE

ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS

Bébé en bénéficie aujourd'hui — et pour toute sa vie. 57

PREPARATION FACILE

- 1 Verser la quantité nécessaire de formule lactée, lait ou eau, dans un bol.
- 2 Ajouter la céréale lentement.
- 3 Remuer jusqu'à ce que la consistance voulue soit obtenue.

87-1265F

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE DANS LA TRIBUNE TELEPHONEZ 569-9331

La prévention des accidents de travail n'est pas seulement un complément mais une nécessité

DRUMMONDVILLE — Plus de 200 personnes se sont assemblées hier soir au Manoir Drummond dans le but de renforcer par leur présence l'élan déjà donné à la prévention des accidents de travail.

Le premier magistrat de Drummondville, Me Marcel Marier, qui était présent à la rencontre, a donné son entier appui à ce mouvement.

Un conférencier invité, M. Georges St-Martin, de Montréal, attaché au service d'inspection de l'APAL, devait plus tard insister sur l'aspect économique du problème.

Il a par ailleurs exprimé l'avis que la mécanisation détruit et mutile chaque année à travers le monde, des milliers de vies humaines.

Enfin, deux représentants de la compagnie Dupont, à Shawinigan, MM. Harold Friendley et Jos. Boucher, devaient pour leur part au cours de cette réunion démontrer les menaces d'incendies, à l'aide de démonstrations très concrètes et d'une actualité brûlante.

L'Association de prévention des accidents de travail, dans le district 24, n'existe que depuis un an. Elle s'adresse directement à plus de 1.000 industriels, ainsi qu'à plus de 25.000 employés, répartis dans six comtés, soit Drummond, Arthabaska, Richmond, Nicolet, Richelieu et Yamaska.

Le comité d'urbanisme de la Chambre de commerce a mis en lumière à la dernière assemblée générale, la nécessité de choisir un site judicieux pour le futur hôtel de ville de la cité.

En ce qui concerne les suggestions au comité d'urbanisme, le choix de l'emplacement doit être le plus fonctionnel possible.

Le président du comité, M. Jean-Maurice Lemaire, a abordé le sujet et M. Germain Côté a élaboré davantage sur la question.

"Nous nous rendons tous compte que l'édifice actuel ne répond plus aux aspirations et aux besoins de la population, surtout avec les fêtes du 150e. Il faut que l'hôtel de ville soit considéré comme un monument en ville, il faut que ce soit véritablement le cœur de la cité. D'où la nécessité d'un choix judicieux du site, un site géographique, ensoleillé."

Le président de la Chambre a rappelé quelques suggestions sur l'emplacement du futur hôtel de ville.

M. Maurice Sigouin n'est pas d'accord pour construire l'édifice, dans le bas de la ville, c'est-à-dire en bas de la rue Marchand ou aux alentours de la rue St-Joseph.

Un peu plus tard, M. Adélaïde Rivard suggérera l'emplacement du vieux couvent de la Présentation qui tombe en ruines. Il s'agit d'un site idéal, central, à proximité de l'édifice provincial avec les facilités de stationnement de l'aréna et de la Légion canadienne.



HOTEL DE VILLE — Le vieux couvent des Sœurs de la Présentation de Marie, rue Marchand, pourrait devenir le site du futur hôtel de ville de la cité, d'après une suggestion recueillie à la Chambre de commerce. Qu'en pense le conseil municipal?

La "boîte à suggestions" est ouverte pour le choix du site du futur hôtel de ville

DRUMMONDVILLE — Le comité d'urbanisme de la Chambre de commerce a mis en lumière à la dernière assemblée générale, la nécessité de choisir un site judicieux pour le futur hôtel de ville de la cité.

En ce qui concerne les suggestions au comité d'urbanisme, le choix de l'emplacement doit être le plus fonctionnel possible.

Le président du comité, M. Jean-Maurice Lemaire, a abordé le sujet et M. Germain Côté a élaboré davantage sur la question.

"Nous nous rendons tous compte que l'édifice actuel ne répond plus aux aspirations et aux besoins de la population, surtout avec les fêtes du 150e. Il faut que l'hôtel de ville soit considéré comme un monument en ville, il faut que ce soit véritablement le cœur de la cité. D'où la nécessité d'un choix judicieux du site, un site géographique, ensoleillé."

Le président de la Chambre a rappelé quelques suggestions sur l'emplacement du futur hôtel de ville.

M. Maurice Sigouin n'est pas d'accord pour construire l'édifice, dans le bas de la ville, c'est-à-dire en bas de la rue Marchand ou aux alentours de la rue St-Joseph.



DANGER — Cet entrepôt de la rue Hériot a été déclaré "danger d'incendie" par l'inspecteur André Houle mais il ne semble pas que la cité soit tellement pressée de faire respecter son règlement. La résolution adoptée par la Chambre de commerce à son assemblée de lundi soir lui aidera peut-être!



LA POUDERIÈRE — Le Club de placement La Poudrière s'est choisi un nouvel exécutif. Au centre, M. Léo Tessier, président, consulte le rapport financier du Club, avec le gérant, M. Guy Drouin et le vice-président, M. Claude-J. Côté.

Le rendement annuel atteint 22.7%

DRUMMONDVILLE — Le Club de placement La Poudrière a tenu sa deuxième assemblée générale annuelle depuis sa fondation en janvier 1963.

Les membres présents ont procédé à l'élection de leur exécutif pour le présent terme.

M. Léo Tessier a été porté à la présidence; il sera assisté de M. Claude-J. Côté et M. Guy Drouin agira comme gérant.

Les buts premiers de l'organisme sont de promouvoir l'intérêt des transactions boursières parmi un groupe de jeunes et dynamiques, intéressés à placer quelques économies, en plus de parfaire leurs connaissances en ce domaine.

Le Club a fixé les apports des membres à \$20 mensuellement. Le trésorier était fier, lors de l'assemblée générale, de déclarer que La Poudrière avait réalisé pour ses membres un bénéfice équivalant à 22.7 p.c. annuellement.

Les fonctionnaires provinciaux du secteur interministériel (Drummondville) tiendront une assemblée demain soir jeudi, au restaurant Taft.

La réunion a pour but de préparer le congrès général qui se tiendra à Québec les 12, 13 et 14 mars courant.

Les entrepreneurs, maîtres-électriciens, ingénieurs et architectes sont invités à une réunion d'informations sur les nouvelles directives touchant les entrées de services qui se tiendra lundi prochain le 8 mars au Manoir Drummond.

Deux techniciens de la Southern, MM. Reynald Aubin et Gilles Poirier seront les conférenciers.

Le conseil municipal de la cité a tenu une brève séance lundi soir, au même moment où la Chambre de commerce siègeait au Manoir Drummond.

Les seules décisions adoptées à ce moment portent sur les transactions finales pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, près de la rue St-Pierre et une demande de servitude pour des terrains des Entreprises Bellevue dans Grantham-Ouest. Une deuxième série de comptes a aussi été approuvée.

En quelques lignes

DRUMMONDVILLE — La Sûreté provinciale de Drummondville poursuit toujours son enquête en marge de l'attentat dont a été victime M. René Dionne, garagiste de Drummondville-Sud.

Des développements sont attendus sous peu dans cette affaire.

Les fonctionnaires provinciaux du secteur interministériel (Drummondville) tiendront une assemblée demain soir jeudi, au restaurant Taft.

La réunion a pour but de préparer le congrès général qui se tiendra à Québec les 12, 13 et 14 mars courant.

Les entrepreneurs, maîtres-électriciens, ingénieurs et architectes sont invités à une réunion d'informations sur les nouvelles directives touchant les entrées de services qui se tiendra lundi prochain le 8 mars au Manoir Drummond.

Deux techniciens de la Southern, MM. Reynald Aubin et Gilles Poirier seront les conférenciers.

Le conseil municipal de la cité a tenu une brève séance lundi soir, au même moment où la Chambre de commerce siègeait au Manoir Drummond.

Les seules décisions adoptées à ce moment portent sur les transactions finales pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, près de la rue St-Pierre et une demande de servitude pour des terrains des Entreprises Bellevue dans Grantham-Ouest. Une deuxième série de comptes a aussi été approuvée.

Les fonctionnaires provinciaux du secteur interministériel (Drummondville) tiendront une assemblée demain soir jeudi, au restaurant Taft.

La réunion a pour but de préparer le congrès général qui se tiendra à Québec les 12, 13 et 14 mars courant.

Les entrepreneurs, maîtres-électriciens, ingénieurs et architectes sont invités à une réunion d'informations sur les nouvelles directives touchant les entrées de services qui se tiendra lundi prochain le 8 mars au Manoir Drummond.

Deux techniciens de la Southern, MM. Reynald Aubin et Gilles Poirier seront les conférenciers.

Le conseil municipal de la cité a tenu une brève séance lundi soir, au même moment où la Chambre de commerce siègeait au Manoir Drummond.

Les seules décisions adoptées à ce moment portent sur les transactions finales pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, près de la rue St-Pierre et une demande de servitude pour des terrains des Entreprises Bellevue dans Grantham-Ouest. Une deuxième série de comptes a aussi été approuvée.

Une administration efficace repose sur la compréhension de tous les facteurs humains qui intéressent l'entreprise

DRUMMONDVILLE-SUD — "Une administration efficace repose sur la compréhension de tous les facteurs humains qui intéressent l'entreprise. Là où une telle compréhension existe, l'entreprise familiale a déjà élaboré des procédés d'organisation et elle a établi des traditions qui font presque loi; elle a tiré profit d'étroites relations qui servent si bien aux intérêts à long terme de l'entreprise et de la famille".

Ainsi s'est exprimé M. Maurice Sigouin, président de la Chambre de commerce du comté de Drummond, alors qu'il portait la parole hier soir devant les membres de l'Association des hommes d'affaires de Drummondville-Sud.

Un grand nombre d'hommes d'affaires, de conseillers et de professeurs entretiennent des doutes sur l'efficacité (pour ne pas dire la moralité) de la gestion familiale. Dans certaines entreprises, les intérêts de la famille nuisent sérieusement au succès des affaires.

Mais peut-on déduire de tout cela que la présence des membres de la famille dans une entreprise signifie nécessairement une mauvaise administration? "Voilà qui est fort discutable", a déclaré M. Sigouin.

Un grand nombre d'hommes d'affaires, de conseillers et de professeurs entretiennent des doutes sur l'efficacité (pour ne pas dire la moralité) de la gestion familiale. Dans certaines entreprises, les intérêts de la famille nuisent sérieusement au succès des affaires.

Mais peut-on déduire de tout cela que la présence des membres de la famille dans une entreprise signifie nécessairement une mauvaise administration? "Voilà qui est fort discutable", a déclaré M. Sigouin.

Un grand nombre d'hommes d'affaires, de conseillers et de professeurs entretiennent des doutes sur l'efficacité (pour ne pas dire la moralité) de la gestion familiale. Dans certaines entreprises, les intérêts de la famille nuisent sérieusement au succès des affaires.

Mais peut-on déduire de tout cela que la présence des membres de la famille dans une entreprise signifie nécessairement une mauvaise administration? "Voilà qui est fort discutable", a déclaré M. Sigouin.

Mais peut-on déduire de tout cela que la présence des membres de la famille dans une entreprise signifie nécessairement une mauvaise administration? "Voilà qui est fort discutable", a déclaré M. Sigouin.

Changeement d'aiguillage du CNR

DRUMMONDVILLE — Une nouvelle requête sera dirigée auprès des Chemins de fer Nationaux demandant que la voie d'aiguillage de la rue Lindsay soit aménagée plutôt en direction du viaduc du boulevard St-Joseph, afin d'éviter les embouteillages monstres des heures de pointe, à ce passage à niveau.

Le CN a déjà répondu que le changement pourrait être effectué, mais en autant que la cité de Drummondville en assume les frais.

La Chambre de commerce veut donc savoir combien il en coûtera et par la suite, elle prendra les dispositions qui s'imposent.

Le sujet avait été amené à la dernière assemblée par M. Alonzo Malouin.

DRUMMONDVILLE — Meme apres la rencontre au sommet avec les représentants de la Centrale d'hypothèques et les experts de la province, même apres la conférence de l'urbaniste des Trois-Rivières devant les assureurs-vie, on songe encore à inviter un autre porte-parole de la SCHL, à venir à Drummondville expliquer les termes de la Loi nationale de l'habitation sur la rénovation urbaine.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

La suggestion vient du secrétaire du ministre, M. Jean-Marie Dubois, et elle a été formulée au cours de la dernière assemblée de la Chambre de commerce alors que le président du comité d'embellissement, M. Alonzo Malouin, traitait du problème d'embellissement de rénovation urbaine dans le secteur du bas de la ville.

Patrouille libre Six nouveaux scouts de Wotton

ASBESTOS — Six jeunes de Wotton ont été reçus dans la nouvelle patrouille libre de scouts fondée officiellement dimanche. La cérémonie s'est déroulée en l'église de cette localité.

Sont maintenant appelés scouts Alain Dauphin, Réjean Lambert, Maurice Bergeron, Luc Chrétien, Marcel Dauphin et Gilles Élément. M. Denis Morel en sera le chef et l'abbé Alfred Thibeau, l'aumônier. Cette patrouille libre relèvera directement de la troupe Notre-Dame d'Asbestos.

ASBESTOS — Le Comité de l'enfance exceptionnelle, du Comité de planification, secteur no 3, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a suggéré l'adoption de douze recommandations du rapport Parent en les accompagnant d'observations et insistant sur quelques points particuliers.

Préside par Mme Lucienne Croteau, directrice de l'école Jean XXIII d'Asbestos, le comité a rédigé un volumineux mémoire, le seul présenté lundi soir au Comité de coordination de la Régionale de l'Estrie, en rapport avec l'enfance exceptionnelle.

Le document précise que les problèmes, qui causent des problèmes spéciaux, sont les génies pour qui l'étude est si facile que les heures passées à l'école à attendre après les autres deviennent soit une perte de temps ennuyeux, soit une éducation à la paresse. Ils forment ordinairement à peu près 2% de la population scolaire.

Le comité recommande donc de dépister et d'examiner le plein développement de ces génies. Ce sont des trésors qu'il faut cesser de perdre. Le même comité reconnaît l'impossibilité pour un secteur d'assurer un enseignement approprié pour tous ces infortunés. Mais, la Commission

ASBESTOS — Le Comité de l'enfance exceptionnelle, du Comité de planification, secteur no 3, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a suggéré l'adoption de douze recommandations du rapport Parent en les accompagnant d'observations et insistant sur quelques points particuliers.

Préside par Mme Lucienne Croteau, directrice de l'école Jean XXIII d'Asbestos, le comité a rédigé un volumineux mémoire, le seul présenté lundi soir au Comité de coordination de la Régionale de l'Estrie, en rapport avec l'enfance exceptionnelle.

Le document précise que les problèmes, qui causent des problèmes spéciaux, sont les génies pour qui l'étude est si facile que les heures passées à l'école à attendre après les autres deviennent soit une perte de temps ennuyeux, soit une éducation à la paresse. Ils forment ordinairement à peu près 2% de la population scolaire.

Le comité recommande donc de dépister et d'examiner le plein développement de ces génies. Ce sont des trésors qu'il faut cesser de perdre. Le même comité reconnaît l'impossibilité pour un secteur d'assurer un enseignement approprié pour tous ces infortunés. Mais, la Commission

ASBESTOS — Le Comité de l'enfance exceptionnelle, du Comité de planification, secteur no 3, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a suggéré l'adoption de douze recommandations du rapport Parent en les accompagnant d'observations et insistant sur quelques points particuliers.

Préside par Mme Lucienne Croteau, directrice de l'école Jean XXIII d'Asbestos, le comité a rédigé un volumineux mémoire, le seul présenté lundi soir au Comité de coordination de la Régionale de l'Estrie, en rapport avec l'enfance exceptionnelle.

Le document précise que les problèmes, qui causent des problèmes spéciaux, sont les génies pour qui l'étude est si facile que les heures passées à l'école à attendre après les autres deviennent soit une perte de temps ennuyeux, soit une éducation à la paresse. Ils forment ordinairement à peu près 2% de la population scolaire.

Le comité recommande donc de dépister et d'examiner le plein développement de ces génies. Ce sont des trésors qu'il faut cesser de perdre. Le même comité reconnaît l'impossibilité pour un secteur d'assurer un enseignement approprié pour tous ces infortunés. Mais, la Commission

Le comité recommande donc de dépister et d'examiner le plein développement de ces génies. Ce sont des trésors qu'il faut cesser de perdre. Le même comité reconnaît l'impossibilité pour un secteur d'assurer un enseignement approprié pour tous ces infortunés. Mais, la Commission

Chronique municipale

DRUMMONDVILLE-OUEST — Le conseil municipal de Drummondville-Ouest a autorisé en principe le projet de la compagnie de téléphone Bell, concernant l'entassement de câbles sous certains artères dans cette municipalité.

Le maire Nichols a fait savoir qu'une demande sera faite auprès de la Southern, afin d'étudier la possibilité que ce projet en soit un conjoint.

Un octroi de \$150 a été consenti à la brigade scolaire, qui en demandait un de \$300. Me Nichols a profité de l'occasion pour louer le travail magnifique accompli par les brigadiers scolaires à Drummondville-Ouest. La brigade scolaire a présenté un budget de \$3.200.

Le ministère des Affaires municipales a autorisé le conseil à vendre de gré à gré à la Corporation de prêts du Québec une émission d'obligations se chiffrant à \$23,000, en raison d'un taux de 9.75 à 5 1/2%. Cet emprunt découle du règlement No 98.

Le gouvernement a consenti un octroi de \$19,000 pour couvrir les récents travaux effectués sur le Chemin du golf.

Le conseil municipal de Drummondville-Ouest a autorisé en principe le projet de la compagnie de téléphone Bell, concernant l'entassement de câbles sous certains artères dans cette municipalité.

Le maire Nichols a fait savoir qu'une demande sera faite auprès de la Southern, afin d'étudier la possibilité que ce projet en soit un conjoint.

Un octroi de \$150 a été consenti à la brigade scolaire, qui en demandait un de \$300. Me Nichols a profité de l'occasion pour louer le travail magnifique accompli par les brigadiers scolaires à Drummondville-Ouest. La brigade scolaire a présenté un budget de \$3.200.

Le ministère des Affaires municipales a autorisé le conseil à vendre de gré à gré à la Corporation de prêts du Québec une émission d'obligations se chiffrant à \$23,000, en raison d'un taux de 9.75 à 5 1/2%. Cet emprunt découle du règlement No 98.

Le gouvernement a consenti un octroi de \$19,000 pour couvrir les récents travaux effectués sur le Chemin du golf.

Le conseil municipal de Drummondville-Ouest a autorisé en principe le projet de la compagnie de téléphone Bell, concernant l'entassement de câbles sous certains artères dans cette municipalité.

Le maire Nichols a fait savoir qu'une demande sera faite auprès de la Southern, afin d'étudier la possibilité que ce projet en soit un conjoint.

Un octroi de \$150 a été consenti à la brigade scolaire, qui en demandait un de \$300. Me Nichols a profité de l'occasion pour louer le travail magnifique accompli par les brigadiers scolaires à Drummondville-Ouest. La brigade scolaire a présenté un budget de \$3.200.

Le ministère des Affaires municipales a autorisé le conseil à vendre de gré à gré à la Corporation de prêts du Québec une émission d'obligations se chiffrant à \$23,000, en raison d'un taux de 9.75 à 5 1/2%. Cet emprunt découle du règlement No 98.

Le gouvernement a consenti un octroi de \$19,000 pour couvrir les récents travaux effectués sur le Chemin du golf.

Douze recommandations sur l'enfance exceptionnelle

ASBESTOS — Le Comité de l'enfance exceptionnelle, du Comité de planification, secteur no 3, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a suggéré l'adoption de douze recommandations du rapport Parent en les accompagnant d'observations et insistant sur quelques points particuliers.

Préside par Mme Lucienne Croteau, directrice de l'école Jean XXIII d'Asbestos, le comité a rédigé un volumineux mémoire, le seul présenté lundi soir au Comité de coordination de la Régionale de l'Estrie, en rapport avec l'enfance exceptionnelle.

Le document précise que les problèmes, qui causent des problèmes spéciaux, sont les génies pour qui l'étude est si facile que les heures passées à l'école à attendre après les autres deviennent soit une perte de temps ennuyeux, soit une éducation à la paresse. Ils forment ordinairement à peu près 2% de la population scolaire.

Le comité recommande donc de dépister et d'examiner le plein développement de ces génies. Ce sont des trésors qu'il faut cesser de perdre. Le même comité reconnaît l'impossibilité pour un secteur d'assurer un enseignement approprié pour tous ces infortunés. Mais, la Commission

ASBESTOS — Le Comité de l'enfance exceptionnelle, du Comité de planification, secteur no 3, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a suggéré l'adoption de douze recommandations du rapport Parent en les accompagnant d'observations et insistant sur quelques points particuliers.

Préside par Mme Lucienne Croteau, directrice de l'école Jean XXIII d'Asbestos, le comité a rédigé un volumineux mémoire, le seul présenté lundi soir au Comité de coordination de la Régionale de l'Estrie, en rapport avec l'enfance exceptionnelle.

Le document précise que les problèmes, qui causent des problèmes spéciaux, sont les génies pour qui l'étude est si facile que les heures passées à l'école à attendre après les autres deviennent soit une perte de temps ennuyeux, soit une éducation à la paresse. Ils forment ordinairement à peu près 2% de la population scolaire.

Le comité recommande donc de dépister et d'examiner le plein développement de ces génies. Ce sont des trésors qu'il faut cesser de perdre. Le même comité reconnaît l'impossibilité pour un secteur d'assurer un enseignement approprié pour tous ces infortunés. Mais, la Commission

ASBESTOS — Le Comité de l'enfance exceptionnelle, du Comité de planification, secteur no 3, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a suggéré l'adoption de douze recommandations du rapport Parent en les accompagnant d'observations et insistant sur quelques points particuliers.

Préside par Mme Lucienne Croteau, directrice de l'école Jean XXIII d'Asbestos, le comité a rédigé un volumineux mémoire, le seul présenté lundi soir au Comité de coordination de la Régionale de l'Estrie, en rapport avec l'enfance exceptionnelle.

Le document précise que les problèmes, qui causent des problèmes spéciaux, sont les génies pour qui l'étude est si facile que les heures passées à l'école à attendre après les autres deviennent soit une perte de temps ennuyeux, soit une éducation à la paresse. Ils forment ordinairement à peu près 2% de la population scolaire.

Le comité recommande donc de dépister et d'examiner le plein développement de ces génies. Ce sont des trésors qu'il faut cesser de perdre. Le même comité reconnaît l'impossibilité pour un secteur d'assurer un enseignement approprié pour tous ces infortunés. Mais, la Commission

ASBESTOS — Le Comité de l'enfance exceptionnelle, du Comité de planification, secteur no 3, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, a suggéré l'adoption de douze recommandations du rapport Parent en les accompagnant d'observations et insistant sur quelques points particuliers.

Préside par Mme Lucienne Croteau, directrice de l'école Jean XXIII d'Asbestos, le comité a rédigé un volumineux mémoire, le seul présenté lundi soir au Comité de coordination de la Régionale de l'Estrie, en rapport avec l'enfance exceptionnelle.

Le document précise que les problèmes, qui causent des problèmes spéciaux, sont les génies pour qui l'étude est si facile que les heures passées à l'école à attendre après les autres deviennent soit une perte de temps ennuyeux, soit une éducation à la paresse. Ils forment ordinairement à peu près 2% de la population scolaire.

Decès de Mgr Jean Papillon à Odanak à l'âge de 98 ans

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

Dernier hommage rendu à M. Donat Sarrazin

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côté, vers la cité de Drummondville.

DRUMMONDVILLE — M. Paul Côt

L'abbé Patric Clarke: le premier prêtre né à Drummondville (1821)

N.D.L.R. — L'abbé Arthur Bergeron, curé de Wickham, a préparé cette étude sur le premier prêtre né à Drummondville, d'après les recherches qu'il a effectuées au cours des derniers mois. Nous la reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs en cette année du 150^e anniversaire.

Chez les Collets Blancs, section "B"

La première va aux Loisirs

DRUMMONDVILLE — Les Loisirs St-Pierre ont remporté la première partie de la finale de la ligue des Collets Blancs, section "B", alors qu'ils ont défait le New American au compte de 8 à 2 grâce à trois buts en deuxième période et à quatre en troisième période.

M. Bussières et M. Bélanger ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun deux buts tandis que les autres filets allaient à R. Thériault, D. Girard, Y. Boisvert et E. Hyland. G. Massé a compté les deux buts des perdants. Au total, 7 punitions furent imposées au cours de la rencontre.

Compteurs de la ligue des Has Been

Réjean Plourde en tête

ACTON VALE, (LLG). — Avec 30 points à son crédit, soit 16 buts et 14 assistances, Réjean Plourde a pris la tête des compteurs dans la ligue de hockey des Has Been d'Acton Vale.

| | R | A | Pi | Pa |
|--------------|----|----|----|----|
| R. Plourde | 16 | 14 | 30 | 8 |
| R. Maurice | 10 | 19 | 29 | 4 |
| C. Meunier | 4 | 13 | 17 | 4 |
| C. Jette | 7 | 9 | 16 | 0 |
| Y. Pomerleau | 4 | 12 | 16 | 2 |
| R. Messier | 5 | 10 | 15 | 16 |
| B. Lussier | 7 | 7 | 14 | 2 |
| Y. Bisson | 4 | 15 | 14 | 4 |
| G. Maurice | 5 | 8 | 13 | 2 |
| E. Maurice | 3 | 10 | 13 | 2 |

R. Letarte 7 5 12 12
J. Lussier 3 8 11 6
Les joueurs les plus punis durant la cédule ont été Henri Boisvert avec 40 minutes, Yves Pomerleau, 16 minutes, Jules Gagnon, 12 minutes, Georges Métyvier et Camille Beaudoin, chacun 10 minutes.

Classement final

| | | | | | | | |
|---------------|---|---|---|---|----|----|----|
| Les Barbaires | 9 | 7 | 2 | 0 | 46 | 31 | 14 |
| Les Zouloos | 9 | 5 | 3 | 1 | 43 | 33 | 11 |
| Cannibales | 9 | 4 | 5 | 0 | 28 | 31 | 8 |
| Les Tartares | 9 | 1 | 7 | 1 | 24 | 44 | 3 |

Ces rapports ont été compilés par le président de la ligue, M. J.-P. Jette.



L'abbé Patric CLARKE, premier prêtre né à Drummondville, le 18 juin 1821.

Étincelles et Spotniks en viendront aux prises ce soir

DRUMMONDVILLE — Depuis le début des festivités du 150^e anniversaire de la ville de Drummondville, plusieurs congrès, expositions et autres activités ont été présentés mais les plus grands succès ont été remportés avec les manifestations sportives. Le carnaval a présenté différentes activités mais le sport a remporté d'étonnants succès. Pour terminer en beauté ce carnaval d'hiver de Drummondville, qui est devenu le carnaval du 150^e, les organisateurs présentent, ce soir, au Centre Civique, une partie de hockey mettant aux prises, les "Étincelles" de CHLT-TV et les "Spotniks" de CHR, de l'instructeur Jean Denys. Les hommes de Lucien "Toudu" Perreault ont subi un revers de 15 à 8 contre un club junior de Soré et ils devront s'attendre à une forte opposition de la part des "spotniks". La partie devrait offrir un spectacle très intéressant puisque l'équipe de Jean Denys est assez bien balancée. L'instructeur des "Spotniks" a même parié "sa barbe" avec le pilote des Étincelles. C'est donc dire qu'il compte sur un alignement au complet. Voici d'ailleurs cet alignement: Jacques Beaulieu, gardien de buts, André Boulanger, Adrien Roy, Jacques et Robert Martinbeault, défenses, Alec Savoie, Pierre Roux, René Verrier, René Blanchard, Jack Illick, Gaëtan Larocque, Jean Sawyer, Yvan Breaud, Robert Daneault, André Gallant et un joueur mystère, à l'offensive. La joute débutera à 8 h. 30 et on s'attend à une foule considérable pour supporter nos "Spotniks".

Les quilles

DRUMMONDVILLE — Le champion de l'Heure des Quilles de la salle Champion, Jean-Guy Bergeron, a conservé son titre, dimanche, alors qu'il a vaincu difficilement l'aspirant Jacques Gardner par 14 quilles. Gardner a donné une très bonne exhibition en remportant les honneurs de la première partie mais il a faibli par la suite et le champion l'a finalement emporté.

Bergeron a réussi des simples de 183, 171 et 164 pour un triple de 518 tandis que Gardner obtenait 195, 147 et 162 pour 594.

Grand festival de quilles

La majorité des joueurs de petites quilles a accueilli la nouvelle du festival Molson avec enthousiasme si l'on en juge par le nombre d'inscriptions.

En effet, 1,175 quilleurs, appartenant à différentes ligues, se sont inscrits pour cette importante compétition. M. Roger Lauron, agent de la brasserie Molson, distribuera la somme de \$1,000, répartie en 25 prix différents.

On sait que la première étape de ce tournoi se déroulera cette semaine et que les quilleurs inscrits se doivent de dépasser leur moyenne du 7 décembre pour se rendre en deuxième étape.

Jamais encore, dans l'histoire des petites quilles à Drummondville, nous n'avons eu un si grand nombre d'inscriptions et une aussi alléchant bourse.

DRUMMONDVILLE — Dans la ligue St-Philippe, de la salle de petites quilles Champion, le Drummondville Marine s'est approché à trois points de la tête ne remportant une victoire de 4 à 0 sur les meneurs le Simard & Fils. Le Restaurant Champagne est demeuré en deuxième position avec le Drummondville Marine à la suite de sa victoire de 3 à 1 sur le Barbier Lefebvre.

Dans les autres rencontres, la Lingerie Béland a blanchi l'Épicerie Jutras 4 à 0, le Club Actif a subi un revers de 3 à 1 aux mains du Garage Perreault et finalement la Boulangerie Beaulieu a vaincu le Bergeron Texaco 3 à 1.

Chez les hommes, les exploits de la semaine sont allés à Real Brunelle avec un simple de 214 et un triple de 342. Chez les dames, Irené Boileau et Huguette Brunelle ont obtenu respectivement 163 et 136.

Classement

| | |
|----------------------|----|
| Simard & Fils | 54 |
| Drummondville Marine | 51 |
| Restaurant Champagne | 51 |
| Barbier Lefebvre | 50 |
| Bergeron Texaco | 50 |
| Lingerie Béland | 45 |
| Épicerie Jutras | 39 |
| Garage Perreault | 38 |
| Boulangerie Beaulieu | 34 |
| Club Actif | 32 |

Dans la ligue de la Réforme, le Nettoyage Français a conservé son avance de neuf points en tête sur le General Mig en remportant une victoire de 3 à 1 sur la Pharmacie Dieumegarde tandis que le General Mig faisait de même avec le Mailhot Assurance.

Dans les autres rencontres, le Fournier Huile a blanchi le Dubeau & Lapointe 4 à 0, le Ben Leclerc a subi un revers de 3 à 1 aux mains de la Carrière St-François et finalement la Pharmacie Pepin a eu raison du Dionne & Fils 3 à 1.

Tenu à Drummondville

Congrès régional des Témoins de Jéhovah

DRUMMONDVILLE — Drummondville était hôte d'un congrès unique cette dernière fin de semaine. Il s'agissait d'une assemblée régionale des Témoins de Jéhovah au High School. Les délégués venus de tous les Cantons de l'Est furent joints par bon nombre d'habitants de Drummondville pour voir la projection d'un film éducatif en technicolor intitulé: "La Bonne Nouvelle éternelle autour du Monde".

L'organisateur du congrès, M. Jean-Guy Tremblay, de Québec, dans ses remarques finales, a remercié les autorités de la ville et particulièrement la Commission scolaire des écoles protestantes pour le bon accueil qu'ils ont reçu.

Les Étincelles vont en finale

ACTON VALE, (LLG) — Le pilote des Étincelles a conduit son équipe à la finale en éliminant les hommes de Jean Arcand par trois parties à deux dans une série semi-finale des plus contestées, de la ligue Amicale St-André. Les Carabins ont été impuissants, malgré leurs efforts soutenus, devant la tenacité du cerbère Serge Thivierge.

Dans cette rencontre au compte de 1 à 0, Alain Jetté a compté le but victorieux, avec l'aide de Bertrand Darveau. Le crédit de la joute revient toutefois, sans contredit, au gardien Serge Thivierge, qui a su protéger la cage des Étincelles.

Punitions: pour les Étincelles: Alain Jetté, Michel Graveline, Serge Cantin et Bertrand Darveau. Pour les Carabins: J.-Pierre Roy, punition de mauvaise conduite et Michel Brochu, pour avoir fait trébucher.

L'APM d'East Angus désire des maternelles

EAST ANGUS, (DNC) — L'Association parents-matres d'East Angus a envoyé une missive aux commissaires d'écoles de l'endroit, pour leur demander d'organiser des maternelles dans cette ville. L'Association parents-matres vous demande d'organiser des maternelles dans notre ville. Voici le texte intégral de cette lettre: "Messieurs les commissaires, Sachant l'intérêt que

vous portez à l'instruction et à l'éducation de nos enfants, et nous basant sur les nouvelles structures suggérées par le rapport Parent. L'Association parents-matres vous demande d'organiser des maternelles dans notre ville."

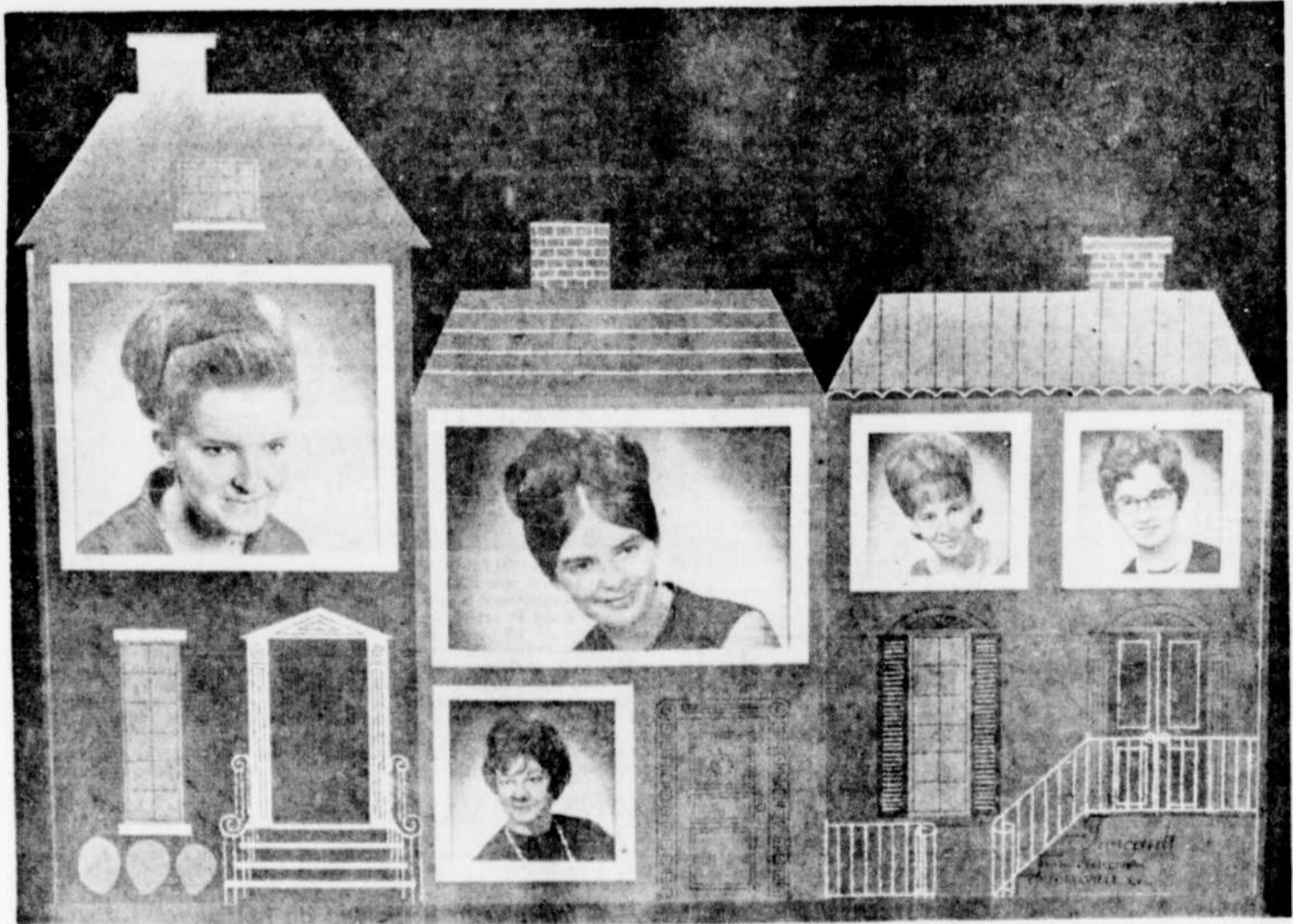
Abonnez-vous à La Tribune

PARADE DE MAISONS MODÈLES

DANS LES CINQ VILLES SOEURS

ARTHABASKA — PLESSISVILLE — PRINCEVILLE — VICTORIAVILLE — WARWICK

Qui sera Mlle Habitation?

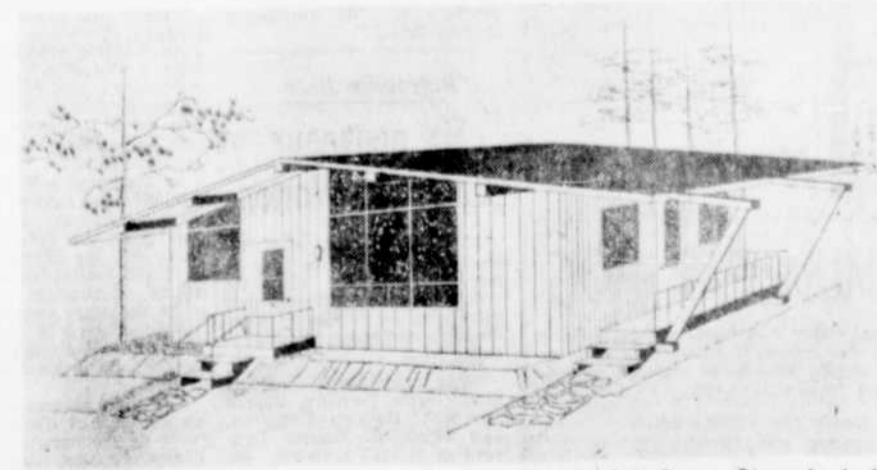


Dans la première fenêtre: Mlle France Bélanger, Victoriaville
2^e maison: Rez-de-chaussée: Mlle Cécile Bedard, Arthabaska
2^e maison: 1^{er} Etage: Mlle Claire Hannah, Warwick
3^e maison: 1^{ère} fenêtre: Mlle Liliane Longchamp, Princeville.
3^e maison: 2^e fenêtre: Mlle Francine Berubé, Plessisville.

GROS LOT: Un luxueux chalet de 20x30'



THEO BINETTE, Président du Concours de Popularité 1965



Tirage à l'occasion du couronnement de Mlle Habitation des Bois Francs, Dimanche le 23 mai 1965, à 10 h. p.m. à Arthabaska, sous le patronage du Comité d'Habitation des Bois Francs Inc.

INAUGURATION

Nous Vous Invitons À Louer L'Argent Nécessaire De Crescent Finance

1578, rue St-Louis — Plessisville, P. Q.

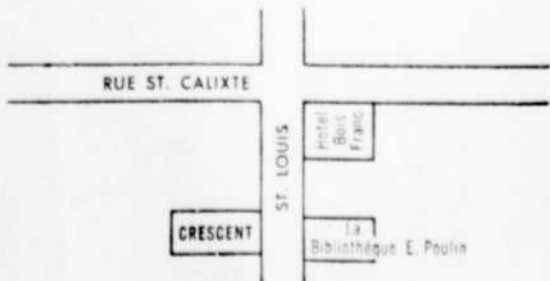
Nouvelle venue dans votre ville. Crescent Finance vous offre une façon moderne et toute nouvelle de résoudre vos problèmes financiers. Crescent loue de l'argent. Pourquoi louer de l'argent? C'est le moyen de régler vos problèmes financiers à la moderne. Le client n'est jamais pris au dépourvu — il ne se sent pas humilié. Nous respectons nos clients et les raisons qu'ils ont de louer de l'argent: le plus souvent nous ne nous informons même pas de ces raisons. Il n'y a aucune formalité, une simple attestation de crédit suffit. Vous n'avez qu'à téléphoner, ou vous présenter à votre bureau Crescent, ou encore remplir le coupon "Location d'argent" ci-joint et nous le faire parvenir par la poste.



P.-L. DUCHESNEAU, BRANT

| JE DESIRE LOUER | Montants | Conditions | Paiements mensuels |
|-----------------|----------|------------|--------------------|
| NOM | \$105.75 | 12 mois | \$10.00 |
| ADRESSE | 395.42 | 20 mois | 24.00 |
| TELEPHONE | 710.65 | 24 mois | 36.00 |
| | 1,014.87 | 30 mois | 42.00 |
| | 2,016.00 | 36 mois | 77.00 |

Jusqu'à \$2,000 et même davantage



Crescent Finance

La compagnie de prêts la plus considérée au Canada

Transigez à la moderne chez Crescent

1578, rue St-Louis — Plessisville, P. Q. TEL.: 362-7303

Victimes : les pauvres chevaux et les ponts qui n'existent plus...

Les règlements municipaux de circulation se font vieillir

VICTORIAVILLE — "Il est défendu à toute personne de conduire un cheval ou des chevaux au trot sur le pont de fer de la Corporation situé sur la rivière Nicolet". Il s'agit là d'un article du règlement municipal 82, de la circulation, qui disparaîtra certainement lors des études actuellement en cours pour la refonte des règlements de la circulation dans les limites de la ville-reine des Bois-Francis.

Cet article, typique du règlement no 82, est daté de l'année 1922, et il ne peut plus tellement servir étant donné qu'il est très rare maintenant de voir un cheval dans les limites de Victoriaville, et surtout parce que le fameux pont de fer de la rue de l'Académie, sur la rivière Nicolet, n'existe plus, ayant été remplacé par un nouveau pont moderne.

Une refonte

Une refonte des règlements de circulation s'imposait donc à Victoriaville, et le chef de police André Beauchesne a déclaré que les édiles municipaux pourraient adopter le nouveau règlement d'ici environ deux mois.

Le nouveau règlement qui comprendra quelque 120 articles différents sera beaucoup plus concis et beaucoup plus précis, selon le chef Beauchesne.

En effet, l'un des prochains articles du nouveau règlement de circulation pourra maintenant se lire à peu près comme suit : il est défendu à toute personne de stationner son véhicule moteur dans un espace délimité.

Seulement, cet article pourra comprendre tous les articles dans lesquels on indique qu'il est défendu de stationner du côté nord de telle rue, du côté sud de telle autre rue, de tel endroit à tel autre endroit sur une autre rue.

Le nouveau règlement pourra être imprimé dans un petit livre qui sera fort utile aux membres de la police municipale de Victoriaville qui pourront s'en servir adéquatement afin que tous les articles du règlement soient observés de façon équitable pour tous.

Reporter aux aguets

Par Marcel RIVARD

VICTORIAVILLE — La ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francis déplore actuellement quelques difficultés à se faire une cédule complète pour les séries semi-finales. C'est bien compréhensible puisque le Centre sportif Jean Béliveau sera occupé à plusieurs reprises en cette période-ci.

On a remarqué que l'agent Laurin Lemieux, de la Sûreté provinciale, est un très bon dessinateur. Selon ce que l'on a pu voir, il se spécialiserait dans les dessins de science d'anticipation.

Si l'on se fie aux dernières lettres parvenues au conseil de ville, le Centre sportif Jean Béliveau sera fort occupé au cours du mois de mai. On parle surtout de la première semaine de ce mois, alors qu'au moins trois ou quatre événements d'importance sont prévus.

Qu'est-ce qui se passera lors de la rencontre d'une délégation de Victoriaville avec l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, cet après-midi, au parlement de Québec? C'est une question qui demande réponse. La réponse, la population la connaîtra demain matin.

La deuxième joute de la série semi-finale "B" de la ligue Junior "A" du Québec, opposant les Bruins de la ville-reine des Bois-Francis aux As Juniors de la Vieille capitale aura lieu jeudi soir prochain. Plusieurs partisans de Victoriaville projettent d'accompagner leurs favoris.

On s'attend également à ce qu'un bon nombre d'amateurs de hockey se rendent, au début de la semaine prochaine, voir évoluer les Bruins-OJ contre le Princeville, lors du prochain tournoi international Bantam qui se déroulera alors au Centre Paul Sauvé, à Montréal.

Bon nombre de personnes ont sympathisé avec les familles éprouvées à la suite de l'hécatombe de Ville LaSalle.

Chronique municipale

VICTORIAVILLE — Au nombre des items qui ont figuré à l'agenda du conseil municipal lundi dernier, on pouvait remarquer que le Centre Sportif Jean Béliveau sera fort occupé durant la saison estivale.

Une lettre de M. Pierre Bruneau, gerant de CHLT-TV, a été lue et par la suite acceptée pour la location de l'arena le 5 mai 1965.

Les festivals de musique du Québec recevront sous peu un octroi de \$50, ce montant ayant été voté lors de cette réunion du conseil.

Me Laurent Trottier, conseiller juridique de la municipalité de Victoriaville, a donné quelques rapports concernant certains points juridiques que la ville avait à soumettre.

Comme à chaque année, une lettre de "The Railway Association of Canada" a été acceptée pour l'adoption des prochains horaires pour la saison estivale.

Une demande faite par le Cercle Musical Inc. de Victoriaville a été acceptée à la dernière réunion à l'effet qu'une annonce soit mise dans le programme-souvenir pour le festival provincial des fanfares scolaires et juniors, les un et deux mai 1965.

Une lettre de la Commission d'urbanisme recommandant au conseil de la ville l'émission d'un permis de construction à la Banque de Montréal, pour la construction d'un nouvel édifice, a été acceptée.

Lors de cette assemblée, tous les membres du conseil étaient présents. Le greffier, Me Crochetière, s'est avéré un collaborateur efficace pour informer le journaliste de La Tribune des faits énumérés ci-haut.

Dans la ligue Commerciale

La Cie Jutras affrontera la Pharmacie Laurent ce soir

VICTORIAVILLE — Dans les séries semi-finales de la ligue Commerciale des Bois-Francis, la Cie Jutras affrontera la Pharmacie Laurent ce soir, à 9 h. 30, au Centre sportif Jean Béliveau.

Cette rencontre sera la première entre ces deux clubs, dans les cadres des séries éliminatoires. Elle promet d'être très intéressante et très enlevante. L'instructeur de la Pharmacie Laurent a précédemment deux victoires consécutives en faveur de son équipe et à cet effet il compte beaucoup sur la présence du cerbère Claude Beaulé et des joueurs tels que Raoul Coriveau, Jean-Guy Thibeault et Raymond Sévigny.

Il auront cependant à affronter de durs adversaires tels que Bertrand Poudrier et Normand Dubreuil. La rencontre promet beaucoup d'action et les amateurs sportifs sont invités à venir en plus grand nombre assister à ces séries éliminatoires qui promettent beaucoup d'action.

Congrès régional des Témoins de Jéhovah

DRUMMONDVILLE — Drummondville était hôte d'un congrès unique cette dernière fin de semaine. Il s'agissait d'une assemblée régionale des Témoins de Jéhovah au High School. Les délégués venus de tous les Cantons de l'Est furent joints par un bon nombre d'habitants de Drummondville pour voir la projection d'un film éducatif en technicolor intitulé "La Bonne Nouvelle éternelle autour du Monde".

Importante délégation de Victoriaville et Arthabaska à Québec cet après-midi

Deux problèmes importants: le projet de route directe et la signalisation

Par Marcel Rivard

VICTORIAVILLE — Le projet de la route directe entre la ville Reine des Bois-Francis et la route Transcanadienne, le mémoire présenté par un comité formé à cet effet au sein de la Chambre de commerce de Victoriaville, ainsi que le problème de signalisation pour Victoriaville sur la route no 9, sont trois sujets de discussion qui s'établiront certainement, cet après-midi, dans les bureaux de l'hon. Bernard Pinard, ministre de la Voirie.

C'est, en effet, à 3h.30, cet après-midi, qu'une délégation d'une quinzaine de personnalités de Victoriaville et Arthabaska rencontrera le ministre Pinard afin de lui faire connaître ses revendications pour la ville et la région immédiate de Victoriaville.

Le sujet de discussion qui primera dans cette rencontre que l'on a obtenue grâce à la grande collaboration de l'hon. Albert Morissette, nouveau ministre d'Etat et député provincial du comté d'Arthabaska, sera certainement le mémoire prônant la construction de la route à accès rapide, la fameuse route directe que désirent les gens de la ville de Victoriaville.

Route directe

Le mémoire que l'on doit présenter à l'hon. Bernard Pinard constitue, en somme, un supplément du mémoire magnifique, parce que détaillé et bien concis, que la Chambre de commerce de Victoriaville a déjà présenté, il y a quelques années, au ministre de la Voirie.

Ce supplément de mémoire a été préparé par un comité présidé par M.

Alfred Vallières et composé de M. J.-Romeo Reny, de M. Jean-Paul Mailhot, de M. Omer Vachon, et de M. J.-Alphée Gagné, du journal La Tribune.

Tous les membres de ce comité seront présents lors de cette visite à l'hon. Pinard. Le comité sera accompagné de M. Paul Brunelle et de M. Michel Auger, respectivement président et premier vice-président de la Chambre de commerce locale.

Signalisation

On peut s'attendre aussi, lors de cette rencontre Victoriaville vs hon. Pinard, qu'il soit fortement question de la signalisation sur la route Transcanadienne visant la ville de Victoriaville.

Il s'agit là également d'un problème qui a eu beaucoup de rebondissement au cours de l'autom-

ne, comme on peut s'en souvenir. Cette question a soulevé des protestations tant du côté des autorités municipales, du côté de plusieurs organismes tels la Chambre de commerce et la Jeune chambre, du côté de plusieurs industriels et commerçants, que du côté de la population en general.

On juge que le système actuel de signalisation pour la ville Reine des Bois-Francis, sur la Transcana-

dienne, n'est absolument pas adéquat à l'importance de ce centre industriel de la région, surtout si on la compare aux nombreuses affiches dont disposent plusieurs autres villes à proximité de la route 9, et tout particulièrement, la ville de Drummondville, la forteresse de l'hon. Bernard Pinard lui-même.

Outre les personnes déjà mentionnées, plusieurs autres personnalités formeront la délégation qui se

rendra cet après-midi rencontrer le ministre de la Voirie.

Il y aura, en effet, le maire de Victoriaville, M. Paul-André Poirier, le maire de la ville d'Arthabaska, M. J.-Robert Noël, M. J.-N. Paradis, président des camionneurs des Bois-Francis, Me Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, ainsi que le député du comté, l'hon. Albert Morissette.

Accusation de meurtre qualifié

Le procès de Jean-Guy Leblanc aura lieu à Québec plutôt qu'à Arthabaska

(voir page 20)

PARADE DE MAISONS MODÈLES DANS LES CINQ VILLES SOEURS

ARTHABASKA — PLESSISVILLE — PRINCEVILLE — VICTORIAVILLE — WARWICK

Qui sera Mlle Habitation?

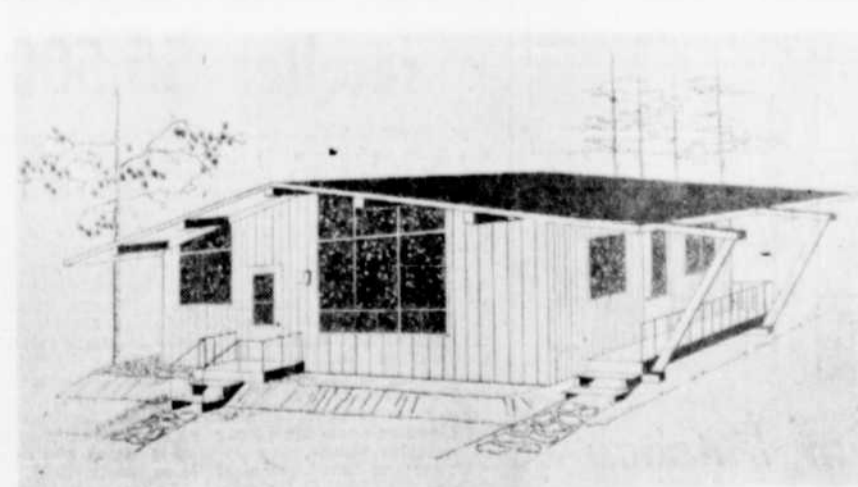


- Dans la première fenêtre: Mlle France Bélanger, Victoriaville
- 2e maison: Rez-de-chaussée: Mlle Cécile Bédard, Arthabaska
- 2e maison: 1er Etage: Mlle Claire Hannah, Warwick
- 3e maison: 1ère fenêtre: Mlle Liliane Longchamp, Princeville.
- 3e maison: 2e fenêtre: Mlle Francine Bérubé, Plessisville.

GROS LOT: Un luxueux chalet de 20x30'



THEO BINETTE, Président du Concours de Popularité 1965



Tirage à l'occasion du couronnement de Mlle Habitation des Bois-Francis, Dimanche le 23 mai 1965, à 10 h. p.m. à Arthabaska, sous le patronage du Comité d'Habitation des Bois-Francis Inc.

Regain d'activités chez les ambulanciers

PRINCEVILLE (GAB) — Selon un communiqué émis par M. Laurent Pelletier, de Princeville, secrétaire de la brigade ambulancière St-Jean, de Victoriaville et de la région, un regain d'activités se manifeste au sein du mouvement. M. Pelletier signale que, sous l'habile direction de M. Robert Verville, surintendant de la brigade, des manifestations sont en organisation afin de mieux faire connaître et apprécier le travail des membres.

A l'occasion de la dernière assemblée régulière, les membres de la brigade ambulancière St-Jean ont été honorés de la présence de deux personnalités régionales du mouvement, M. Bertrand Garon, de Victoriaville, président de la succursale des Bois-Francis ainsi que M. Georges Delisle, aussi de Victoriaville, surintendant de corps, ont félicité les responsables et les membres pour le magnifique travail accompli avec la brigade ambulancière St-Jean.

On a profité de cette manifestation pour remettre certificats et cartes de membres à ceux qui avaient mérité ces attestations. Les récipiendaires sont MM. Robert Verville, Laurent Poirier, Robert Bross, Gérard Fortin, René Charrel, Louis Côté, Henry Bousquet, Nauger, Raymond Collin, Georges Dore, Bruno Desrochers, Jean-Guy Anet, Jean-Marie Houle, Paul-André Bousvert, Georges Morin, Emile Morin, Omer Deshaies, Gilles Roux tous de Victoriaville, M. Laurent Pelletier, de Princeville.



TROPHEE — Une cérémonie spéciale a eu lieu dans le programme du festival des sports 1965 à Princeville afin de récompenser un ex-président de l'OTJ, M. Bernard Baillargeon. On remarque M. Bernard Baillargeon (à gauche) qui reçoit un trophée présenté par M. Claude Dusseault (à droite) président actuel de l'OTJ de Princeville.

Chronique scolaire

VICTORIAVILLE. — A part l'étude de l'égalisation des rôles d'évaluation pour le secteur Belvédère, à Arthabaska, les commissions de Victoriaville, à leur séance régulière tenue en leurs locaux, a été assez coutumière.

Cette assemblée était sous la présidence du commissaire Clément Gauthier qui remplaçait le président, l'hon. Albert Morissette, ministre d'Etat.

On a pu savoir que le service de collection des taxes de la Commission scolaire de Victoriaville effectuait magnifiquement son travail. La somme de \$212,380 avait été collectée auprès des contribuables, sur la somme possible de \$631,280.

On a également pris connaissance que 50 pour cent des arriérés de taxes avaient aussi été collectés.

Dans son rapport d'activités, M. Denis Luceau, directeur général des écoles de la Commission scolaire de Victoriaville, a fait part que l'on connaissait approximativement le nombre de ceux qui réussissent leurs examens à la fin de l'année scolaire dans les classes spéciales.

Il y aura en effet 161 jeunes qui réussiront et environ 140 qui ne réussiront pas. Selon le directeur général des écoles, il s'agit d'un très bon résultat pour ces classes spéciales.

En ce qui concerne les jeunes élèves qui pourront être promus au niveau secondaire, en septembre prochain, le nombre serait d'environ 470, selon les statistiques que l'on possède présentement.

M. Denis Luceau a lancé, au nom de la Commission scolaire de Victoriaville, un dernier appel pour les inscriptions des enfants dans les nombreuses classes de maternelle que la Commission scolaire locale organisera pour septembre prochain.

Les enfants qui auront droit à leur inscription doivent être âgés de 5 ans au 1er septembre prochain.

La construction subit une baisse de \$25,000 par rapport à février 1964 à Victoriaville

VICTORIAVILLE — La ville Reine des Bois-Francis, en voie de progrès, n'a certainement pas suivi cette tendance au point de vue de la construction, au mois de février 1965, ce que les rapports donnent pour 1964. En effet, on constate une baisse de \$25,000 concernant les permis émis par la ville de Victoriaville pour le mois de février 1965, selon un rapport émanant de l'inspecteur des bâtiments de Victoriaville, M. Jean-Guy Tourigny.

Diminution D'après le rapport émis par M. Tourigny, on constate qu'en 1964, pour le mois de février, des permis de l'ordre de \$59,750 avaient été accordés. Pour 1965, il n'en fut pas ainsi. Durant le mois de février 1965, on a accordé des permis de construction de l'ordre de \$25,000.

Victoire de 7 à 3 sur le Frontenac

Les Braves nivellent les chances

VICTORIAVILLE — Les Braves du St-Cyrille ont nivelé leurs chances dans la deuxième rencontre de la semi-finale "B" de 4 de 7 de la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francis, en infligeant une humiliante défaite de 7 à 3 au Frontenac du Tingwick, hier soir, au Centre civique d'Asbestos.

Les Braves ont joué une partie vraiment très enlevante hier soir, surtout au dernier engagement où cinq buts consécutifs ont été comptés. Au début de la rencontre, Tingwick a pris les devants par trois filets comptés par Gilles Champagne, Marcel Bergeron et par Claude Roux. Durant les deux dernières périodes, les Braves ont remonté la pente pour enregistrer à leur fiche un total de sept buts.

Claude Janelle a ouvert le pointage pour St-Cyrille et a participé à un total de quatre buts. Il a compté à deux reprises et a été d'une aide précieuse à René Ladouceur qui a mené le disque dans les filets du Tingwick et à Léo Lemaire qui a enregistré le troisième filet. Les autres buts ont été comptés par: Ger-

main Fréchette, Gilles Lunié et Jean-Claude St-Jacques à terminé le pointage.

Il est à remarquer que cette rencontre n'a pas été très rude car l'officiel en charge n'a infligé que trois punitions dont une seule aux Braves du St-Cyrille.

Les joueurs du Tingwick n'ont certainement pas fourni autant d'effort que lors de la première rencontre des semi-finales "B" alors qu'ils remportèrent une victoire de 4 à 2 aux mains du St-Cyrille. Les prochaines rencontres réservées certainement des surprises aux amateurs sportifs.

Première période: 1) Tingwick, Champagne G. 3-07 Provencher 17:50

Deuxième période: 2) Tingwick, Berzon 6:00 Ratté 17:50

3) Tingwick, Roux Champagne, Bourassa 5:35 4) St-Cyrille, Janelle St-Cvr, Ladouceur 7:00 Punitions: Houle 4:20, Bellis 16:30, Provencher 17:50.

Troisième période: 5) St-Cyrille, Ladouceur, J.-C. Janelle, St-Cvr 5:00 6) St-Cyrille, Lemaire, Janelle, Ladouceur 7:25 7) St-Cyrille, Fréchette, L. Janelle 8:30 8) St-Cyrille, C. Janelle, Lunié, St-Cvr 11:33 9) St-Cyrille, G. Lunié, Lemaire 12:00 10) St-Cyrille, St-Jacques, Fréchette, R. Janelle 19:50 Aucune punition

Conférence de Robert Cliche

VICTORIAVILLE. — La population étudiante et adulte est cordialement invitée à assister à la conférence de M. Robert Cliche, chef provincial du Nouveau Parti Démocratique, ce soir, au collège de Victoriaville.

La conférence de M. Cliche doit débuter à 8 heures, en l'auditorium du collège de Victoriaville.

Il est à noter que l'entrée dans la salle est absolument gratuite, puisqu'elle est organisée par l'AJC du Collège de Victoriaville, dont le président est M. Jacques Cloutier.

La conférence de M. Cliche sera la deuxième conférence à être entendue dans les cadres de cette série de conférences. Chacun des hommes politiques doit faire entendre aux personnes présentes l'idéologie de chacun de leur parti, dire ce qu'il pense des problèmes actuels qu'éprouve la province, sans faire trop de critique à l'égard des autres partis politiques de la province.

Il s'agit nécessairement d'une activité de l'AJC réellement intéressante, qui doit être encouragée par une bonne partie de la population étudiante et adulte de la Ville-Reine des Bois-Francis.

Le 10 mars, à Québec

La Jeune chambre rencontrera l'hon. Morissette

VICTORIAVILLE — Au lendemain de l'assemblée mensuelle de la Jeune chambre de Victoriaville, c'est-à-dire mercredi, le 10 mars courant, les membres sont invités à se rendre rencontrer l'hon. Albert Morissette, nouveau ministre d'Etat, en ses bureaux au Gouvernement provincial, à Québec.

Me Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, a confirmé cette invitation que l'hon. Morissette lui avait faite.

On sait également qu'il s'agit d'une invitation bien particulière que l'hon. Morissette, également député du comté d'Arthabaska, lance aux membres de la Jeune chambre puisqu'il est, lui-même, président honoraire de ce jeune mouvement dynamique.

Le départ, dont on n'a pas encore précisé l'endroit, se fera aux environs de midi, mercredi, le 10 mars, afin que les visiteurs soient au parlement pour 2 heures p.m.; l'hon. Morissette servira, en quelque sorte, de guide aux membres de la Jeune chambre.

Me Béliveau a précisé qu'il fera normalement plaisir au député provincial de les inviter à prendre le repas avec lui, s'il en avait le temps, aux environs de 6 heures p.m.; l'hon. Morissette a affirmé que Me Béliveau traiterait son possible afin de pouvoir se dégager des nombreuses occupations qu'il possède, à cette heure-là de la journée.

Le président de la Jeune chambre a formé l'espoir que plusieurs membres fassent partie de ce voyage éducatif au parlement de Québec, puisqu'il entend justement dans les cadres éducatifs de la Jeune chambre.

Le mercredi, le 28 avril, il y aura un thé-causette pour les dames et à cette occasion une personnalité de marque sera invitée. Ce thé-causette sera organisé par Mmes Antonio Pépin et Jacques Labbé, assistées de M. Yvan Coutu.

Conférence devant les Elans

WARWICK, (P.E.C.) — Deux nouveaux règlements sont adoptés en deuxième lecture et l'on procède à la nomination des pompiers pour 1965 tels que les faits saillants qui ressortent de l'assemblée du conseil de ville de Warwick.

En l'absence du maire Jules Cournoyer, ce fut le pro-maire Jean-Marie Smith qui présida l'assemblée.

Le règlement No 366 concernant l'imposition de la taxe des vidanges a été adopté en deuxième lecture remplaçant par le fait même le règlement

Le règlement No 367 prévoit l'imposition de la taxe foncière au même taux que l'an dernier soit 0.40 le \$100 dollars d'évaluation tandis qu'une augmentation de 1 pour cent a été apportée à la taxe des locataires.

Nomination des pompiers La brigade des pompiers comprend actuellement 11 membres nommés à chaque année par une résolution du conseil municipal. Il s'agit de MM. J.-A. Gingras, Conrad Beaudet, Donat Paire, Lionel Lavertu, Philippe Laines, Emilien Michaud, Paul Gauthier, Emile Boudreau, Albert Boulanger, Marcel Logan et Herman Poullet. Ces deux derniers sont de nomination récente, soit à la suite des cours de protection civile qu'ils ont suivis avec succès.

Le temps du recensement annuel est arrivé et une résolution a été adoptée autorisant le secrétaire à procéder. Il rappelle qu'en 1964, la ville de Warwick comprenait dans ses limites 2,638 ans. On s'attend à une augmentation en 1965.

Le conseil municipal de Warwick a adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune chambre de Victoriaville, comme représentant de la Jeune chambre de Warwick.

Le conseil municipal de Warwick a également adopté une résolution de la nomination de la Jeune chambre de Warwick pour 1965. Le conseil a nommé M. Jean-Marc Béliveau, président de la Jeune